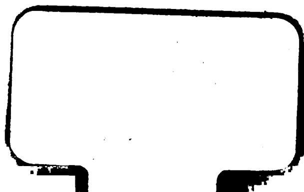




LES
VEILLÉES CANADIENNES;

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

D'AGRICULTURE

APPROUVÉ

Par la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et le Surintendant de l'Instruction Publique.

PAR

Frs. M. F. OSSAYE.



QUÉBEC:
DES PRESSES A VAPEUR D'AUGUSTIN CÔTÉ ET Cie
Près l'Archevêché.

1852.

LES

VEILLÉES CANADIENNES;

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

D'AGRICULTURE

A L'USAGE DES HABITANTS FRANCO-CANADIENS,

APPROUVÉ

Par la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et par le Surintendant de l'instruction publique;

PAR

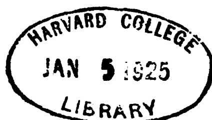
Frs. M. F. OSSAYE.



QUBEC :

Des presses d'AUGUSTIN CÔTÉ et Cie.

1852.


HARVARD COLLEGE
JAN 5 1925
LIBRARY

BUREAU DE L'EDUCATION.

MONTREAL, 13 septembre 1852.

Nous avons parcouru avec beaucoup d'intérêt un petit traité d'agriculture, sous le titre de *Veillées Canadiennes,* que se propose de publier M. Ossaye.

Pour notre part, nous pensons que ce petit ouvrage peut rendre de grands services au pays. Le style en est clair et précis. La forme adoptée par l'auteur, qui est la narration, année par année, des améliorations apportées dans une ferme prise à l'état où sont la plupart de nos fermes en Canada, et contée d'une manière intéressante, nous a semblé aussi plus propre qu'aucune autre, à piquer la curiosité du lecteur, et donne à tout ce qui est traité une tournure pratique, qu'il n'aurait pas sans cela.

Tout ce que renferme ce petit ouvrage peut-être compris même par les enfants d'écoles, et par conséquent nous en conseillerions l'introduction comme livre de lecture dans nos écoles. Tout en apprenant à lire, l'enfant puiserait certaines notions utiles, dont plus tard il ne manquerait pas de faire son profit, quand il sera lui-même à la tête d'une exploitation. Tout ce que contient ce petit traité nous semble praticable, et utile pour ce pays, en ce sens surtout que l'auteur ne cherche à introduire aucune de ces améliorations coûteuses, qui par cela seul dégoûte de leur essai. Tout ce qui est recommandé est praticable au cultivateur ordinaire.

Nous croyons devoir aussi signaler le tour moral que l'auteur a su donner à son petit ouvrage, et qui lui donne encore un mérite de plus.

J. B. MEILLEUR, S. E.

LOUIS GIARD,

Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

DU BAS-CANADA.

Nous avons lu attentivement le manuscrit de M. Ossaye, intitulé *Les Veillées Canadiennes*, et nous n'hésitons pas à prononcer que cet ouvrage est calculé, tant par le fond que par sa forme, à propager dans les campagnes les saines doctrines agricoles.

C'est un traité essentiellement pratique, dans lequel l'auteur a toujours eu en vue le climat du pays et pardessus tout, la position pécuniaire et intellectuelle de la majorité des habitants. C'est pourquoi nous nous estimons heureux de donner à M. Ossaye, ce témoignage pour lui servir au besoin.

Fait en comité, au Bureau de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, ce 8 septembre 1852.

P. E. LECLERE,
Président.
Major E. CAMPBELL,
J. HURTEAU,
KIERSKOUSKI.

PRÉFACE.

Tous les jours, nous voyons les hommes qui ont à cœur la prospérité de l'agriculture du Bas-Canada, se demander pourquoi les agriculteurs de cette province n'emploient pas, dans la culture de leurs terres, les procédés nouveaux, les meilleures méthodes préconisées par les livres scientifiques, les journaux et les opuscules de tous genres qui traitent de l'agriculture Européenne, et s'étonner de l'obstination du pauvre et ignorant praticien à suivre la vieille routine locale, en dépit de toutes les théories savantes que renferment ces livres, ces journaux, ces opuscules. Ont-ils raison de se plaindre? Non.

Pour trois raisons majeures le simple praticien ne peut trouver dans ces livres le moindre rayon de lumière capable d'éclairer sa marche. 1°. Les auteurs de ces ouvrages procédant pour la plupart à la manière de nos philosophes socialistes, qui organisent dans leur imagination, des sociétés nouvelles, avec des hommes nouveaux libres de tous antécédents, dans des pays féeriques, ces auteurs, dis-je, créent des exploitations agricoles sur des modèles qui n'ont jamais existé que dans leur cerveau, mettant de côté tout obstable, et surtout celui du défaut d'argent. Aussi, quand un cultivateur cherche dans ces livres des moyens d'améliorer

sa culture et de grossir sa bourse, il n'y trouve le plus souvent que des plans magnifiques, dont la réalisation promet la richesse, mais demande d'abord beaucoup d'argent (a).

2°. Le cultivateur canadien a reçu peu ou point d'instruction, il tient tout son savoir de la tradition et a souvent beaucoup de peine à se rendre compte des procédés et des méthodes qui constituent la routine locale ; il ne peut, par conséquent, lire avec fruit des ouvrages scientifiques à l'intelligence desquels les esprits éclairés ont souvent peine à prétendre.

3°. Enfin, tous les livres qui ont été écrits sur l'agriculture Européenne parlent de cette science d'une manière trop particulière à chaque contrée, pour que le cultivateur étranger puisse tirer parti des préceptes qui y sont contenus, à cause des différentes circonstances de temps, de lieu, de climat, qui font qu'en Europe même, souvent la culture d'un canton n'est semblable en rien à la culture du canton voisin.

Pour qu'un traité d'agriculture soit lu avec plaisir par le cultivateur canadien et lui soit profitable, il faut :

1°. Qu'il lui fournisse les moyens d'améliorer sa culture et d'améliorer sa terre, sans exiger des avances

(a) Il faut faire une distinction des ouvrages des grands maîtres tels que Thäer, John Sinclair, Dombasle, Young, etc., qui par leurs savantes expériences, leurs recherches persévérantes, ont tiré la science agricole des ténèbres où elle était plongée avant eux, d'avec les ouvrages d'une foule d'agronomes qui n'ayant jamais eu que des revers à déplorer, ou qui ne devant leurs succès apparents qu'à la masse de leurs capitaux, se sont néanmoins posés comme des modèles à suivre et capables de diriger la pratique vulgaire.

de fonds considérables, parce que le cultivateur canadien est généralement pauvre.

2°. Qu'il soit dépouillé de tout le fatras scientifique dont les livres les plus élémentaires sont souvent surchargés, et qu'il soit rédigé en style très familier, parce que le cultivateur canadien est peu ou point instruit.

3°. Et qu'il traite de l'agriculture, d'une manière toute particulière au Bas-Canada, évitant de calquer *servilement* les systèmes à adopter en cette province, sur les systèmes Européens ; attendu qu'il doit y avoir autant de différence entre la culture du Bas-Canada et celle de l'Angleterre ou de la France, par exemple, qu'il y a de différence entre les saisons de ces divers pays.

Telles sont les trois conditions que l'auteur des *Veillées Canadiennes* s'est efforcé de remplir ; aussi, son ouvrage sera-t-il accueilli avec plaisir dans les campagnes par le cultivateur intelligent, econome et laborieux, parce que celui-ci y trouvera, clairement établis, les moyens d'arriver avec du temps, du travail et de l'économie, au but que le défaut de méthode et le manque d'argent lui avaient montré, jusque là, comme inaccessible.

INTRODUCTION.

Je connais, en Canada, deux agriculteurs bien dignes de servir de modèles, l'un, à cause de son savoir, et l'autre, à cause de sa bonne volonté, et de son désir d'apprendre.

Le premier est un écossais qui vint en Amérique, il y a une quinzaine d'années, avec le désir de faire fortune. Dans son pays, il avait appris à cultiver dans une ferme-modèle où il avait reçu les meilleures leçons. En arrivant en Canada, comme il ne possédait pas assez d'argent pour faire de l'agriculture à son compte, il se mit avec sa femme aux gages d'un agronome à qui il rendit les plus grands services comme chef d'exploitation. Après avoir travaillé quelques années en cette qualité, il résolut de changer de condition et de devenir propriétaire. En effet, en 1842, il employa ses économies à l'acquisition d'une terre de 90 arpents qui se trouvait alors dans un état déplorable. Aujourd'hui, sa terre est parfaitement améliorée, et cet honnête cultivateur vit dans l'aisance, faisant l'admiration de tous ceux qui le connaissent. Par son exemple il a puissamment contribué à l'amélioration de la culture des terres du voisinage et il jouit doublement, et du bien qu'il a retiré personnellement de ses travaux, et de celui que son exemple a produit chez ses voisins.

L'autre personnage est un de ces mêmes voisins qui, seul, avait craint d'imiter l'industrieux écossais jusqu'à l'année 1850, époque à laquelle il se décida à demander à celui-ci des conseils capables de le faire sortir de la mauvaise voie où il se trouvait engagé.

C'est pendant l'hiver de cette année 1850, qu'eurent lieu les conférences de ces deux hommes, et le soir à la veillée, parce que durant le jour l'écossais avait tout autre chose à faire qu'à discourir.

Je leur demandai la permission d'assister à leurs veillées, car on a toujours à gagner à parler d'agriculture, même avec les plus humbles praticiens.

Voici, à peu près, le compte-rendu de ces conférences.

Première Veillée.

L'Ecossais.—Eh bien ! mon cher voisin, puisque vous avez fortement pris la résolution de m'imiter en tous points, dans la culture de votre terre, je vais tout en vous racontant ce que j'ai fait sur la mienne, vous donner toutes les explications désirables et résoudre toutes les objections que vous pourrez élever contre mon système.

Je désire même que vous me fassiez toutes les observations que mon récit fera naître certainement dans votre esprit, nous les discuterons, et il en résultera pour vous le plus grand bien.

Cependant avant de commencer, je veux savoir si vous avez sur l'agriculture les mêmes idées générales que moi. Qu'est-ce que l'agriculture ?

Le Canadien.—L'agriculture à mon avis, est, par le temps qui court, un triste métier pour nous pauvres habitants, qui ignorons les moyens de ramener notre sol épuisé à un point de fertilité convenable, nos terres ne *poussent plus*, et ne peuvent plus nous faire vivre.

Quand nous nous plaignons, on nous dit : améliorez vos champs, adoptez un bon système ; mais, quel système prendre ? répondons-nous.

Lisez tel livre, nous disent les uns ; lisez tels opuscules, nous disent les autres ; alors, nous nous mettons en frais de nous les procurer. Mais, autre embarras, ces livres, ces opuscules, nous parlent un langage qui n'est pas le nôtre et nous ne les comprenons pas.

Dernièrement encore, mon fils cadet me lisait un chapitre d'un livre que j'ai acheté à la ville, et dans ce chapitre, il était parlé de *gaz asote, de silice*, et d'une foule d'autres choses, que le maître d'école lui-même n'a pu nous expliquer. Aussi, nous sommes dégoûtés des livres parce qu'ils ne sont point faits pour nous.

On nous dit encore, faites comme Monsieur *un tel*, c'est un homme qui s'y entend.

Oui, Monsieur *un tel* fait peut-être de fort belles choses, mais elles lui coûtent beaucoup d'argent. On dit même qu'il y a dépensé la moitié de sa fortune, et nous nous n'avons point d'argent. En un mot, on nous dit : améliorez, et comme moyens d'amélioration, on nous propose des impossibilités ; en sorte que nous sommes condamnés à végéter chez nous, ou à vendre nos terres pour aller chercher fortune ailleurs ; et c'est ce dernier parti que je serai forcé de prendre, si vous ne m'enseignez les moyens de me tirer d'embarras sans secours étrangers.

L'Ecossais.—Malheureusement, ce que vous dites de l'agriculture est vrai pour l'homme qui n'a ni argent ni instruction, et qui est abandonné à ses propres inspirations ; il est même étonnant que dans cette province il y ait un assez grand nombre de terres passablement tenues, et par conséquent, un assez bon nombre de bons agriculteurs. Ceux-ci ont d'autant plus de mérite, qu'ils doivent tout ce qu'ils savent à leur propre expérience, et qu'ils se sont élevés sans l'aide de la science ni des capitaux. Il faut en conclure qu'il y a généralement chez les agriculteurs du Bas-Canada, une grande somme d'intelligence et l'esprit de progrès. C'en est assez pour que les efforts que les hommes éminents du pays font, aujourd'hui, pour éclairer l'habitant des campagnes, ne soient pas perdus ; et soyez-en bien convaincu, bientôt, grâce à ces efforts, l'agriculture ne sera plus pour celui-ci, l'art de vivre misérablement en travaillant beaucoup, mais bien, l'art de faire fortune et de vivre heureux et respecté sur ce beau sol canadien, qui ne demande qu'à être travaillé avec méthode pour donner de riches produits. Prenez donc courage. Il y a encore pour vous et surtout pour vos enfants tout un avenir de bonheur devant vous, mais pour cela il faut que vous fassiez ce que j'ai fait, et qu'à quelques détails près dans votre culture, vous ne changiez rien dans les systèmes que je vais développer, parce que ne comprenant pas toute la portée des modifications que vous tenteriez, il pourrait arriver que vous vous trou-

bourse. Je crois fort que le travail seul ne peut opérer tant de prodiges, et que votre bourse si ronde aujourd'hui ne l'était pas mal alors, et n'a pas peu contribué au succès de votre entreprise.

L'ECOSSAIS.—Il n'en est rien. Après avoir payé le prix de ma terre et ses accessoires, il me restait à peine 40 piastres qui me servirent à acheter une bonne charrue, une bonne herse, et quelques instruments de jardinage; mais cette pénurie ne m'affligeait pas parce que je savais bien comment on fait de l'argent avec la charrue.

ORGANISATION DE LA FERME.

L'ECOSSAIS.— C'était au mois de juillet 1842, lorsque j'entrai en jouissance de ma terre; je me mis à l'œuvre immédiatement, mais d'abord à l'œuvre si utile de la réflexion. Avant de commencer à travailler, il était indispensable que je me fixasse sur la nature des travaux qui devaient me conduire au but que je me proposais, il fallait organiser mon domaine. Ce n'était pas la chose la plus facile, ni celle qui m'inquiétait le moins; car, je me trouvais dans un pays dont je ne connaissais qu'imparfaitement les besoins et les usages, je n'avais point d'argent pour couvrir les premiers frais que nécessite toujours un nouveau mode d'exploitation, il n'y avait sur ma terre aucune trace d'un système quelconque de culture, il n'y avait que ruines et désordre. Mes appréhensions étaient bien fondées, vous devez le comprendre. C'était de ce premier travail, de l'organisation de ma ferme, qu'allait dependre le résultat de tous mes travaux. Une seule faute commise à cette époque eût été irréparable, et ma perte s'en fût suivie inévitablement; parce qu'il n'y a que de l'argent, et beaucoup d'argent qui puisse réparer les fautes que l'on fait en agriculture.

Je passai plus d'un mois à discuter, en moi-même, les avantages et inconvénients de tel ou tel système d'exploitation, de tel ou tel mode de culture, de tel ou tel projet d'améliorations, et toujours deux obstacles se

présentaient à moi: le défaut d'*engrais* et le défaut d'*argent*.

Si je jetais les yeux sur les améliorations foncières, que réclamait impérieusement ma terre, je voyais partout de l'argent à dépenser ; soit pour assainissement, soit pour défoncement, soit pour clôtures, soit pour constructions nouvelles ou pour réparations à faire à mes vieux bâtiments; si, d'un autre côté, je sondais ma bourse, je m'apercevais bien vîte qu'elle ne répondait pas aux besoins de mon sol. Je fus donc forcé de n'entreprendre d'améliorations foncières que celles d'assainissement, parce que sans assainissement, pas de bonne culture possible ; et encore pour commencer, je me promis bien de n'entreprendre *que ce qui serait indispensable pour arriver à la culture du fonds, et de ne l'exécuter qu'au fur et à mesure des améliorations culturales.*

CHOIX D'UN SYSTEME D'EXPLOITATION.

Ce point une fois décidé, j'avais à me fixer sur un système d'exploitation.

LE CANADIEN.—Qu'entendez-vous par système d'exploitation ?

L'ECOSSAIS.—On entend par système d'exploitation, l'ensemble des moyens employés pour tirer du sol les produits dont on a besoin.

Nouvelle difficulté ! Quels produits allais-je demander à mon sol ? Des céréales ? c'était les céréales qui l'avaient ruiné. Il n'y fallait plus penser. Des plantes textiles, comme le lin, le chanvre ? Mais, pour ces plantes, il faut une terre riche. Je n'avais pas à choisir, c'était des fourrages que je devais cultiver ; c'était les fourrages qui devaient faire le fondement de mon système d'exploitation, parce que les fourrages améliorent le sol et lui demandent peut, et fournissent seuls des moyens de fertilisation, c'est-à-dire, des engrais. Je me décidai donc pour la production de la plus grande quantité possible de fourrages.

Mais ces fourrages une fois produits, qu'en ferais-je ? seraient-ils convertis en beurre, en graisse ou en laine, ou seraient-ils employés à l'élève des animaux ? Aussitôt

je portais mes yeux sur mon cheptel, et son peu de valeur m'ôtait l'embarras du choix. En effet, pour me livrer exclusivement à telle ou telle industrie agricole, il m'eut fallu vendre les bêtes qui n'avaient aucun rapport avec cette industrie et en employer le prix à acheter des animaux qui lui appartiendraient. Mais, mes bêtes étaient de si minime valeur que le produit de leur vente eût certainement été insuffisant pour les remplacer par un nombre convenable d'animaux appartenant à l'industrie dont j'aurais fait choix. D'ailleurs, je ne savais pas ce qui pourrait me produire le plus d'argent, ou de l'élève des chevaux, ou de l'engraissement des bœufs, ou de la laiterie, ou de la bergerie, etc., et je ne connaissais personne qui pût me renseigner à cet égard. je jugeai donc convenable de garder les animaux que J'avais trouvés sur la terre, d'en tirer le meilleur parti possible, et de faire, pour commencer du moins, ce qui se pratiquait généralement dans le pays, touchant la nature des productions.

Tout bien considéré, je m'aperçois aujourd'hui que ma détermination fut sage, et que j'eus été bien mal avisé de diriger tout mon travail, tous mes efforts, vers un but qui n'était pas le but général de productions de la masse des cultivateurs. Heureusement pour moi, je n'eus pas cette tendance fatale que les agriculteurs étrangers, qui arrivent dans un pays qu'ils ne connaissent pas, ont, pour la plupart, à organiser leur exploitation en conformité des besoins et des usages du pays qu'ils viennent de quitter, et à ne tenir aucun compte des besoins et des usages reconnus dans le nouveau pays qu'ils habitent.

Le Canadien.—Vous me disiez, il n'y a qu'un instant, que vous étiez indécis sur l'emploi de vos fourrages, quand vous en auriez ; il me semble que le meilleur moyen de s'en débarrasser est de les conduire à la ville.

L'Ecossais.—Je ne veux pas, quant à présent, vous donner mon avis sur l'expédient que vous venez de me proposer ; je veux vous amener, par ce qui va suivre, à dire plus tard que le cultivateur qui vend ses fourrages, est indigne du beau nom qu'il porte, *du nom d'agricul-*

teur. Il n'y a que les agriculteurs qui habitent près de la ville où ils trouvent beaucoup d'excellents engrais, à très bas prix, qui aient avantage de vendre leurs fourrages.

CHOIX D'UN MODE DE CULTURE.

L'ECOSSAIS.—Il me restait à faire choix d'un mode de culture.

LE CANADIEN.—Qu'entendez-vous par mode de culture ?

L'ECOSSAIS.—J'entends par mode de culture : 1°. la manière de nourrir et de traiter les animaux de la ferme ; 2°. et l'assolement ou division judicieuse du terrain, de manière à établir une juste proportion, entre les cultures qui produisent l'engrais, et les cultures qui le consomment, entre les plantes améliorantes telles que les plantes fourragères, et les plantes épuisantes telles que le lin, le blé, le chanvre, etc.

Quant à la manière de traiter les animaux, je me décidai promptement pour la nourriture à l'étable pendant l'hiver, et au pâturage durant l'été. J'avais deux fois plus de terre que je n'en pouvais convenablement cultiver et améliorer, il me fallait bien tirer parti de ce que je ne pourrais pas travailler, et il n'y avait que le pâturage qui pouvait m'en fournir le moyen. Il me fallait beaucoup d'engrais pour améliorer mon sol, et il n'y avait qu'un séjour continuel à l'étable, durant l'hiver, qui pouvait m'en fournir.

DE L'ASSOLEMENT.

Je vais maintenant vous parler de l'assolement que j'adoptai.

LE CANADIEN.—Qu'est-ce qu'un assolement ?

L'ECOSSAIS.—Dans l'assolement, on distingue deux opérations : 1°. la division du sol : 2°. l'établissement de la rotation des plantes qui doivent y être cultivées.

DIVISION DU SOL.

L'Ecossais.—Je viens de vous dire que j'avais deux fois plus de terre que je n'en pouvais d'abord cultiver et améliorer ; d'autre part, il me fallait des pâturages pour mes animaux ; en conséquence, je partageai ma terre en trois parties, dans le sens de la largeur.

La première se composait de tout le terrain avoisinant mes bâtiments, et d'une profondeur de deux arpents sur toute la largueur de la terre. Ce qui me donna un tènement de six arpents, en superficie, qui fut destiné à faire un jardin et un verger, en dehors de l'emplacement où se trouvaient les cours et les bâtiments.

La deuxième partie prise à la suite de la première était d'une superficie de 42 arpents ; elle fut consacrée à la culture et fut divisée en cinq soles d'égale grandeur, dans le sens de la longueur de la pièce.

Tandis que la troisième partie aussi de 42 arpents, et la plus reculée des bâtiments, fut consacrée au pâturage et divisée en deux parties égales, aussi dans la longuour de la pièce de terre.

ROTATION.

Cette division faite, j'adoptai pour la deuxième partie de ma terre, qui allait être soumise à une culture régulière, la rotation quinquennale suivante :

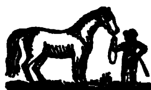
1ère année.—Jachère sarclée et fumée.
2ème année.—Céréales avec graines de prairie.
3ème année.—Foin pour provision d'hiver.
4ème année.—Foin do.
5ème année.—Avoine et pois.

Je ne vous dirai rien autre chose, pour le moment, touchant le mérite de l'organisation de mon exploitation. Je vais, maintenant, vous parler des divers travaux que j'ai exécutés successivement, pendant une série de cinq années, en conformité de ce plan d'organisation, et c'est par leur résultat que je veux vous prouver l'utilité de toutes mes combinaisons.

Le Canadien.—J'admire vos plans, quoique je n'en comprenne pas toute la portée; hâtez vous de me les faire

apprécier,en me disant comment vous avez pu les réaliser avec vos si faibles ressources. Quant au mérite de votre organisation, je n'ai pas besoin que vous m'en donniez d'autres preuves que celles que j'ai tous les jours sous les yeux. La bonne tenue et l'état de fertilité de votre terre m'en disent assez.

L'Ecossais.—Mais, mon voisin, il se fait tard; en parlant on ne voit pas couler les heures. Remettons à demain la suite de nos conférences. Du reste, avant d'aller plus loin, je veux que vous réfléchissiez à ce que je vous ai dit ce soir.



Deuxième Veillée.

TRAVAUX DE LA PREMIÈRE ANNÉE.

L'Ecossais.—Je crois vous avoir dit hier, que c'est au mois de juillet 1842, que j'entrai en jouissance de ma terre. Il y avait alors pendants par racines, quelques foins et un peu de blé et d'avoine qui m'avaient été cédés par le contrat d'acquisition. Je ramassai ces récoltes avec beaucoup de soin. Mes foins s'élevèrent à environ quinze voyages.

La récolte de blé fut peu de chose quant au grain, je récoltai environ douze voitures de paille. La récolte d'avoine, en grain et en paille, ne fut pas meilleure.

Mes travaux de récolte, une fois achevés, tandis que mes voisins étaient *occupés* à ne rien faire, attendant, disaient-ils, les pluies d'automne, pour commencer les labours que la sécheresse empêchait, je me mis à creuser les fossés qui étaient indispensables pour l'assainissement de la partie de terre que j'allais semer l'année suivante ; et comme cette partie se trouvait être ma première et ma seconde sole, je commençai par creuser de deux pieds, au moins, le vieux fossé de limite, dans la partie seulement qui longeait la première sole et le verger, la pente se trouvant du côté du chemin. Je creusai ensuite quatre autres portions de fossés qui servirent à séparer le verger, de la première et de la seconde sole, le pâturage de ces mêmes soles, et enfin les champs de chaque sole entr'eux ; et je remis à plus tard la continuation de ces fossés, c'est-à-dire, lorsque j'entreprendrais la culture d'une nouvelle sole. La longueur de ces quatre portions de fossés n'excédait pas quatre arpents, et la longueur du fossé de ligne que j'eus à approfondir n'était que de seize arpents. Je mis trois semaines environ à faire les uns et les autres ; et il m'eut fallu certainement moins de temps si je n'avais été souvent forcé d'employer le pic, à cause de la dureté de la terre.

Quand vinrent les pluies, je fus en mesure de les recevoir, car les labours que j'avais à faire allaient pouvoir être assainis.

La terre étant devenue facile à entamer, je labourai mes deux premières soles, ce qui fut fait en moins de trois semaines ; et j'eus encore avant l'hiver assez de temps pour tracer et creuser au travers de mes champs labourés, des rigoles d'assainissement qui conduisirent toutes les eaux dans les fossés récemment ouverts.

Je bêchai aussi mon jardin, mais le froid étant survenu, la gelée m'empêcha de labourer la partie de terre consacrée au verger.

Pendant que j'étais occupé à tous ces travaux, ma femme et mon petit garçon ne perdaient pas leur temps. Ils l'employaient en partie à couper et mettre en tas tout ce qu'ils pouvaient trouver de plantes nuisibles à hautes tiges, et, à cette époque, il n'en manquait pas sur ma terre. Chardons, chicorée sauvage, camomilles, et tant d'autres que nous ne saurions trop extirper, tout y passa ; ces plantes furent soigneusement brûlées, et leurs cendres répendues sur la prairie servirent au développement rapide de plantes plus utiles. Le surplus du temps de mon fils fut employé au soin des animaux ; mais quand j'eus terminé mes labours et autres ouvrages, je me hâtai de prendre en mains cette partie si intéressante de mon travail.

L'hiver était venu.

Le Canadien.—Permettez moi de vous dire, que je ne comprends pas parfaitement la direction et la situation des premiers tronçons de fossés que vous avez faits sur vctre terre.

L'Ecossais.—Je vais vous montrer un plan que j'ai conservé, et qui vous indiquera toutes les divisions que je traçai ou que j'effectuai sur ma terre lors de son organisation et tous les travaux que j'exécutai la première année. Vous y verrez aussi l'indication d'un chemin que je traçai seulement cette année là, et que j'ai fait plus tard. Ce chemin, partant des bâtiments et formant un coude pour se diriger tout le long du fossé de limite vers le pâturage, était destiné à conduire les animaux à la pâture et les fumiers dans les champs. Celui qui

existe aujourd'hui est le même, seulement, il a été prolongé jusqu'à l'extrémité de la terre.

Ce plan vous indiquera aussi quelques modifications de clôtures qui n'eurent lieu qu'au printemps, parce qu'il me manquait du bois que j'allai chercher pendant l'hiver suivant.

Je conserve aussi, soigneusement, les plans que je m'étais tracés d'avance pour l'exécution et la distribution régulière de mes travaux des années suivantes. Vous ne sauriez croire combien ce procédé de tracer par avance sur le papier tous les travaux que je voulais éxecuter dans l'année, m'a été utile. Lorsqu'une partie de ce plan était achevée, je sentais renaître mon courage par fois bien ébranlé. Je voyais clairement ce qu'il me restait à faire ; alors, je calculais, supputais mes ressources, mon temps, mes forces physiques même ; et quand j'entrevoyais la possibilité de réaliser complètement dans six ou sept ans le plan que j'avais conçu, j'étais heureux et me mettais à l'ouvrage avec plus d'ardeur que jamais.

HIVER DE LA PREMIÈRE ANNÉE 1842 A 43.

L'ECOSSAIS.—Durant toute la mauvaise saison, mes six vaches furent nourries à l'étable, sans en jamais sortir, pas même pour aller boire ; mes génisses furent traitées de la même manière. Je dois dire aussi qu'avant de les renfermer, j'avais eu le soin de bien calfeutrer, avec de la paille, de la glaise, et de mauvaises planches, l'étable destinée à les recevoir, en sorte qu'elles furent logées assez chaudement. La nourriture ne fut pas, à beaucoup près, aussi bonne que le logement ; je n'avais ni patates, ni betteraves, ni carottes, je n'avais que du foin et de la paille, et encore pas en assez grande quantité pour rationner convenablement mes animaux ; il fallut se résigner à voir le lait diminuer rapidement, cependant, mes vaches se tinrent constamment en bon état de chair ; il est vrai que je suppléai au défaut de nourriture par d'autres soins qui ne contribuèrent pas peu à leur bonne santé. La brosse et l'étrille n'étaient pas épargnées. Je ne leur donnais à boire que de l'eau qui avait séjourné au

moins une nuit dans l'étable, où j'avais placé à cet effet une vieille futaille, de sorte que l'eau n'étant jamais froide, loin de nuire à mes bêtes, leur était très salutaire.

LE CANADIEN.—Et vos bêtes ne sortant jamais se portent toujours bien ? et supposant qu'elles soient constamment en bonne santé avec un pareil traitement, est-ce que vous ne trouvez pas que ce pensage à l'étable occasionne beaucoup de *trouble ?*

L'ECOSSAIS.—Les bêtes à cornes peuvent rester une année et plus à l'étable sans éprouver la moindre maladie, pourvu qu'elles soient bien soignées, brossées et étrillées, et qu'on les fasse coucher sur une litière toujours fraîche : il faut aussi que l'étable soit chaude, saine, et aérée.

A la fin de l'hiver, malgré le manque de racines ou autre nourriture rafraîchissante, mes bêtes étaient en bon état et luisantes comme un cheval de luxe, parce que je n'avais rien négligé qui pût contribuer à leur bien-être.

Je trouvai en outre dans ce procédé un moyen d'économiser beaucoup de fourrages, car il est facile de comprendre, qu'avec la méthode, assez générale dans ce pays-ci, de penser les animaux à la porte des granges, une partie du fourrage se trouve perdue ; et si les animaux pressés par la faim, mangent ce qu'ils ont foulé aux pieds, cette nourriture souillée ne leur est que très peu profitable, parce qu'ils la mangent avec répugnance.

D'autre part, le froid, les vents et toutes les intempéries d'un hiver rigoureux auxquels les animaux sont exposés, contribuent beaucoup à la perte du lait, à la mauvaise venue des veaux, à la dégénérescence des races, et par suite, à la ruine des cultivateurs ; et tout cela, comme vous le disiez il y a un instant, pour éviter quelques soins et un peu de peine.

Sans peine, point de profit, retenez bien cela ; il en est de notre métier comme de tous les autres, il n'y a que le cultivateur soigneux et laborieux qui puisse espérer de faire fortune.

Pour moi, je me suis toujours bien trouvé des bons soins que j'ai prodigués à mes bêtes ; et je puis dire qu'ils sont une des principales causes de ma prospérité.

Quand je n'aurais eu pour me décider à ne pas suivre l'usage du pays, que la crainte de perdre la majeure partie de mes engrais, je vous prie de croire qu'il n'en n'eut pas fallu davantage.

Au lieu de n'avoir à la fin de l'hiver que peu de fumier mal consommé, lavé par des eaux et de peu de valeur, je me trouvai avoir une quantité de bon fumier assez grande pour couvrir les deux premiers champs de ma première sole, ou cinq arpents et demi de terrein, environ. Je conduisis ce fumier sur mes champs durant l'hiver, afin que ce travail n'occupât pas un temps précieux au printemps.

Le fumier que je fis pendant le temps de la stabulation, c'est-à-dire, du commencement de novembre à la fin d'avril, s'éleva à environ 108 voitures de 1000 lbs. chaque.

Le Canadien.—Cette quantité me paraît considérable et peu en rapport avec le petit nombre de bêtes que vous possédiez.

L'Ecossais.—Une vache de moyenne taille, bien nourrie avec du fourrage vert et pourvue d'une bonne litière, produit ordinairement par mois trois voitures de fumier, ou 300 livres. Mais comme mes bêtes n'avaient à manger que du foin et de la paille, mon fumier se trouva réduit d'un tiers de la quantité, que je viens dénoncer, maintenant, calculons :

J'avais 6 vaches........................	6	0
Deux chevaux et un poulain, que je ne compterai que pour une vache, parce qu'ils n'étaient pas constamment à l'étable.....................	1	0
Onze moutons, que je ne considérerai encore que comme l'équivalent d'une vache..........	1	0
Enfin, ma truie et mes quatre génisses faisant aussi l'équivalent d'une vache...............	1	0
En tout, neuf têtes de gros bétail ou l'équivalent....................................	9	0

qui donnèrent chacune deux voitures par mois, ou pour 6 mois, 108 voitures.

Le calcul que je viens de vous faire vous démontre suffisamment que le chiffre de 108 voitures n'est pas exagéré. Mais ce qui vous prouve mieux qu'un calcul, que la quantité d'engrais produit par la stabulation est considérable, c'est que je n'ai jamais acheté une voiture de fumier, et cependant ma terre se trouve dans le meilleur état possible de fertilité.

LE CANADIEN.—Je vous crois, et je garderai bon souvenir de votre calcul et plus encore de votre méthode de stabulation complète pendant l'hiver, parce que je commence à en comprendre toute l'importance.

L'ECOSSAIS.—Tout le temps qui n'était pas employé aux soins des étables, je le passai à divers ouvrages d'ordre, à voiturer du bois pour les clôtures et pour le chauffage de ma maison, et principalement à battre mon grain.

LE CANADIEN.—Touchant l'écossage de vos grains, il me semble qu'au lieu de vous fatiguer, tous les hivers, à manœuvrer le fléau avec votre fils et votre engagé, vous feriez mieux de faire faire cet ouvrage par un de ces nombreux moulins qui exploitent les récoltes dans les fermes, ce serait pour vous bien moins de *trouble* et d'*ennui*.

L'ECOSSAIS.—Il faut absolument vous corriger, si vous voulez réussir, de cette tendance continuelle que vous avez à vous soustraire à tout ce qui vous paraît pénible. Je vous l'ai déjà dit et vous le répéterai encore : sans peine point de profit. Et puis, que faire pendant un hiver de six mois, si l'on n'a pas le soin de ménager quelques travaux pour cette saison ? Le pansage des animaux n'exige pas plus de deux heures le matin, et autant le soir, à quoi employer le reste de la journée ? Pour moi, j'ai trouvé convenable d'utiliser ce temps à battre au fléau mes récoltes ; et ce travail a le double avantage de me distraire et d'économiser à ma bourse les huit sous par minot, que je serais forcé de donner au maître d'un moulin à battre, si je voulais m'épargner du *trouble*.

Le Canadien.—Vous avez raison ; mais au lieu de battre au fléau vous pourriez conduire, comme nous, du bois de la forêt à la ville.

L'Ecossais.—Les bénéfices que je retire en exécutant moi-même mes travaux de ferme, compensent bien au-delà ceux que je pourrais réaliser par cette industrie étrangère, et j'ai en outre le plaisir de rester chez moi, à l'abri du froid, et de ménager mes chevaux que les charrois ruinent en peu de temps, au point de les rendre incapables de faire les rudes travaux du printemps.

PRINTEMPS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE CULTURE, 1843.

(*Voyez le tableau de la première année.*)

L'Ecossais.—Les 108 voitures de fumier que j'avais faites durant la mauvaise saison avaient été conduites aux champs, ainsi que je vous l'ai déjà observé, et avaient été réparties entre le premier champ de ma première sole, qui en reçut 68 voitures, et le deuxième champ qui en reçut 40.

Sur le champ n°. 1, qui avait reçu les 68 voitures, je plantai 3|4 d'arpent en patates, et deux arpents en betteraves ; et je semai en féveroles le champ n° 2, en entier, parce qu'il était de terre forte. Pour que mon travail eût été complet, il eût fallu fumer le 3°. champ de ma première sole, mais les engrais me manquaient. Je fus forcé de cultiver ce champ, pour cette année là, en jachère morte. Vous verrez plus tard que cette partie de ma sole se trouva à l'automne suivant tout aussi bien fumée que les autres, quoique je n'eusse plus de fumier en réserve.

Le Canadien.—Ce que vous venez de me dire, relativement à la culture de votre première sole, a fait naître en moi le besoin de vous poser trois questions, dont la solution m'intéresse au plus haut degré.

Première question. Vous venez de me dire que vous aviez semé vos féveroles sur votre champ n°. 2, parce qu'il était en terre forte ; qu'est-ce qu'une terre forte ? Pourquoi semer des féveroles en terre forte, plutôt qu'ailleurs ?

Deuxième question. Lors même que.....

L'Ecossais.—Doucement; permettez que je réponde à celle-ci avant de passer à une seconde.

Avant de travailler un champ, il est utile d'observer la nature du sol de ce champ, parce que le même traitement ne convient pas à tous les sols, tous les sols ne sont pas propres à porter les mêmes récoltes.

Il y a beaucoup de variétés de sol, mais je n'ai jamais distingué que des terres fortes et des terres légères. Pour moi, les terres fortes sont celles dans lesquelles on trouve beaucoup plus de glaise ou argile que de sable, et les terres légères sont celles dans lesquelles on trouve beaucoup plus de sable que d'argile.

Toutes les autres classes du sol m'ont paru se rapprocher de l'une ou l'autre de ces deux principales, et j'ai cru ne devoir tenir aucun compte des légères différences qui existent entr'elles.

Pour répondre à la seconde partie de votre question, je vous dirai que j'ai semé des féveroles en terre forte, parce que l'expérience m'a appris que cette plante végète très bien dans cette espèce de terre, tandis que les patates s'accommodent mieux d'une terre légère. Plus tard, je reviendrai sur ce sujet.

Rappelez-vous que nous nous occupons, en ce moment, d'administration et d'organisation, les détails de culture sont donc déplacés dans cette conférence.

Le Canadien.—Eh bien! passons à la deuxième question.

Vous m'avez dit que, pour que votre travail eût été complet, il aurait fallu fumer et planter votre troisième champ; je comprends très bien cela. Mais puisque le défaut de fumier était cause de cette lacune, pourquoi n'en achetiez-vous pas?

L'Ecossais.—Je trouvais bien à acheter du fumier dans le voisinage, mais plusieurs raisons m'en empêchèrent: la première et la meilleure de toutes, c'est que je n'avais pas d'argent. Les habitants, mes voisins, m'auraient peut-être bien vendu leurs engrais à crédit, mais je pensai qu'il était prudent de ne pas commencer mes opérations par contracter des dettes, et que *je devais tirer du sol les ressources nécessaires à son amélioration.* D'autre part, je craignais de fatiguer, par des

charrois faits sur des chemins mauvais, les deux seuls chevaux que je possédais, et dont la perte m'eût jeté dans un grand embarras ; en outre, je ne pouvais exécuter ces charrois en temps convenable ; enfin, comme je vous l'ai déjà observé, j'avais remarqué que les fumiers tels qu'ils se font sur presque toutes les terres des habitants, ayant passé toute une année, et souvent plus, répendus dans une cour, exposés à la pluie et au soleil, avaient perdu la majeure partie de la substance animale qui en fait toute la valeur, et que nous appelons en langage ordinaire, la *force du fumier*. C'en était assez pour me déterminer à prendre le parti de me suffire avec mes propres engrais.

Maintenant qu'elle est la troisième question ou observation que vous aviez à me faire ?

Le Canadien.—Lors même que vous n'auriez mis aucun engrais sur le troisième champ dont vous me parlez, est-ce qu'il n'eût pas été tout aussi bien préparé et amélioré que les deux autres, par le fait seul des labours d'été ?

L'Ecossais.—Non, certainement.

Le Canadien.— Cependant il est admis parmi un très grand nombre de cultivateurs du pays, qu'une récolte de blé, par exemple, semée sur une terre qui est restée en jachère morte et qui a été labourée 3 ou 4 fois pendant l'été, mais qui n'a pas été fumée, est toujours plus belle que celle venue après une récolte de patates ou de betteraves, qui aurait été bien travaillée et fumée.

L'Ecossais.—Cette erreur vient de ce que les agriculteurs dont vous me parlez ignorent ce grand principe. La *terre ne rend qu'à proportion de ce qu'on lui donne* ; et de ce qu'ils ne connaissent pas la quantité d'engrais nécessaire à la nutrition et à la maturation de chaque plante.

Les plantes ont besoin d'une certaine quantité d'engrais ou de nourriture pour atteindre tout leur développement, et arriver à maturité ; et pour chaque plante,

cette quantité varie. Maintenant, supposons que pour deux arpents et demi de patates ou betteraves, il faille 48 voitures de bon fumier, et que vous n'en mettiez que 20, vos 20 voitures seront d'abord absorbées, et ensuite les patates ou betteraves demanderont à la terre tout le surcroît de nourriture qu'elle pourra leur fournir. La terre toujours généreuse s'épuisera en efforts, donnera à ces plantes tout le peu d'humus qu'elle aura reçu antérieurement à votre fumure, et si peu qu'elle donne, ce sera toujours assez pour qu'elle se trouve ensuite dans un état de fertilité inférieur à celui du champ qui n'aura rien eu à produire, et qui, par de nombreux labours, aura vu toute sa surface arable soumise aux bienfaisantes influences du soleil et de l'atmosphère.

Mais si au champ destiné à produire des patates ou des betteraves, et auquel 48 voitures de fumier sont nécessaires pour satisfaire aux exigences de la récolte, vous donnez, comme je l'ai fait, 68 voitures, non seulement ce champ ne perdra rien de sa fertilité première, mais encore il s'enrichira de 20 voitures de fumier, qui profiteront au blé qui succèdera aux patates et betteraves; tandis que le blé qui dans le champ laissé en jachère morte trouvera, il est vrai, une terre meuble et propre, mais non assez riche pour soutenir sa végétation, et il sera bien loin de valoir le blé semé après la jachère sarclée.

Et quand même, en dépit de tous les principes, le fait invraisemblable que vous m'avez énoncé serait vrai, il s'agirait de savoir, si la différence qui existerait en faveur du blé semé sur jachère morte serait assez considérable pour dépasser la valeur de la récolte de patates ou de betteraves : ce dont je doute fort.

Le Canadien.—Ce que vous me dites là est très clair et facile à comprendre.

L'Ecossais.—Il vous sera facile de comprendre aussi, pourquoi je donnai 68 voitures de fumier au champ de patates et de betteraves, et 40 seulement à celui des fèves, quoiqu'ils fussent de même étendue.

Le Canadien.—Assurément, c'est parce que les fèves exigent moins d'engrais que les patates et les betteraves.

L'Ecossais.—Il n'y a pas d'autre raison. J'avais calculé que sur deux arpents et demi on pouvait avoir une bonne récolte de patates et de betteraves avec 48 voitures de fumier, et j'en ai mis 68, afin d'avoir 20 voitures de reste pour le blé que je mettrais ensuite. Tandis que pour deux arpents et demi de fèves, je savais que 20 voitures suffiraient ; et si j'en ai mis 40, c'est pour que la même quantité d'engrais restât sur les deux champs. Je poursuis maintenant mon récit.

Je semai, sur deux champs de ma deuxième sole, des pois destinés à porter graine, et sur le troisième champ de la même sole, de l'avoine ; le tout sans engrais. Il me faisait peine, il est vrai, de chercher encore à tirer une récolte de cette pauvre terre, sans ne rien lui donner; mais il était indispensable pour la mise en application et le succès de mon système, que je concentrasse tous mes engrais sur ma première sole ; et de plus, il me fallait de la paille pour l'année suivante.

Je labourai au printemps mon verger, que la gelée m'avait empêché de retourner avant l'hiver, et j'y semai, aussitôt que les derniers froids le permirent, d'abord sur un arpent, des pois et du seigle de printemps mêlés ; puis quinze jours plus tard, un autre arpent des mêmes graines ; puis, quinze jours après le dernier semis, les deux autres arpents furent couverts d'un mélange de blé-d'inde et de sarrasin semé à la volée.

Le Canadien.—Que prétendiez-vous faire avec votre semis de pois, de seigle, de blé-d'inde, mis en terre à des époques régulièrement distancées.

L'Ecossais.—Vous verrez que plus tard j'en ai tiré bon parti. Laissons croître ces récoltes, quand il sera temps elles trouveront bien leur emploi.

En outre de la plantation de mes clôtures et du recurage de mes fossés, je ne fis pas d'autres travaux sur ma terre, pendant le printemps de 1843. Maintenant, parlons un peu de l'état de mon cheptel à la fin de cette saison.

Mes brebis m'avaient donné treize agneaux, dont cinq mâles, tous beaux et bien portant, parce que durant l'hiver les mères avaient été bien soignées et te-

nues à l'abri du mauvais temps, sous un hangar propre et aéré.

Mon troupeau se composait donc de 24 bêtes, en y comprenant le bélier ; mais comme celui-ci n'était pas propre à la réproduction, je le vendis et le remplaçai plus tard par un meilleur.

Mes six vaches eurent chacune un veau ; je gardai pour être élevées les deux plus belles génisses, et je vendis les quatre autres au boucher. Je me trouvai alors, en comptant les quatre élèves qui se trouvaient sur la terre quand je l'achetai, possesseur de douze bêtes à-cornes jeunes ou vieilles.

Mes juments ne me donnèrent pas de poulain ; en sorte que je restai avec mes trois bêtes chevalines.

Enfin, ma porcherie s'était augmentée de huit petits gorets, que je me disposai à élever ; les deux mâles affranchis avaient été engraissés et tués pour les besoins de ma maison.

ÉTÉ ET AUTOMNE DE LA PREMIÈRE ANNÉE.

L'ECOSSAIS.—Je continue mon récit par le détail des divers travaux que j'exécutai avant l'arrivée du deuxième hiver : j'appelle sur eux toute votre attention.

Mes bêtes à cornes pacagèrent, pendant toute la belle saison, sur la partie de mon pâturage où l'herbe me parut être le plus abondant, tandis que mes moutons vécurent sur l'autre.

Mes six vaches me donnèrent assez de beurre pour les besoins du ménage, et pour que ma ferme fût bien représentée au marché par cet article de première nécessité. Le lait écrémé me servit à nourrir mes deux veaux et ma petite portée de cochons, du moins jusqu'à ce que ceux-ci furent assez forts pour manger du trèfle haché, trempé de lait et saupoudré de son.

Quand vint le mois de juillet, le parc où se trouvaient mes vaches était complètement rasé, et ne pouvait plus suffire à leur nourriture. Les foins n'étaient pas encore bons à être coupés ; en sorte que je ne pouvais compter sur les regains avant 5 ou 6 semaines.

J'aurais pu, pendant quelques jours du moins, nourrir mes bêtes avec de l'herbe des prairies, mais je me gardai bien d'y toucher, car c'est à peine si j'avais assez de foin pour ma provision d'hiver. Mes vaches auraient donc été contraintes de jeûner, si je n'avais eu la précaution d'ensemencer mon verger en pois et seigle, etc. Ce jeûne forcé m'aurait fait perdre beaucoup de lait, et par suite beaucoup d'argent, et mes bêtes se seraient ressenties de ce mauvais traitement pendant tout le reste de la lactation. Mais, grâce à ma prévoyance, je n'eus pas à souffrir ce dommage.

Du moment où mes vaches ne trouvèrent plus sur le pâturage une nourriture suffisante, je leur donnai, soir et matin, une forte ration de pois et de seigle ; et comme j'avais eu soin de semer cet excellent fourrage, à des intervalles différents, j'eus de quoi les nourrir jusqu'au moment où la repousse des herbes des prairies fauchées pût continuer leur affouragement. Avec mon mélange de sarrasin et de maïs ou blé-d'inde je pu continuer à leur donner, chaque jour, une ration d'excellente verdure.

Aussitôt que mes prairies furent fauchées, j'y parquai mes bêtes à cornes, et j'agrandis le pâturage de mes moutons, en leur permettant de tondre la pacage qui avait été occupé par les vaches, et ils s'en trouvèrent très bien. Vous savez, sans doute, ce vieux proverbe : où une vache ne vit pas, cinq moutons deviennent gras.

Le Canadien.—Comment, après la coupe de vos foins vous avez mis vos vaches en pâture dans la prairie ?

L'Ecossais.—Oui, certainement.

Le Canadien.—Mais vous ne m'avez pas dit que les champs, sur lesquels se trouvaient vos patates, vos betteraves, vos fèves, etc., avaient été séparés de vos prairies par une clôture, et comme ces récoltes n'étaient pas encore enlevées au moment où vous avez mis vos vaches à pâturer les prairies, nécessairement elles ont dû être ravagées, mangées entièrement sur place.

L'Ecossais.—Tout était prévu ; mon garçon veillait à ce que rien ne fût touché, et passait la journée entière à

protéger mes récoltes, autrement dit, à garder les vaches. Si je n'avais pas employé ce moyen, il m'eût été impossible de profiter des regains ou repousses des prairies, ou il m'eût fallu faire une dépense considérable pour séparer mes soles par des clôtures, qui auraient été fort gênantes.

Pendant que les vaches paissaient, mon garçon, pour ne pas perdre son temps, faisait des rateaux en bois, des paniers avec de l'osier, et toutes choses qui pouvant se faire en pareille circonstance, auraient demandé plus tard un temps précieux.

LE CANADIEN.— Et votre petit garçon se prêtait de bonne grâce à passer toutes ses journées dans un champ, à garder des animaux? Mes enfants n'y voudraient pas consentir, et si je les y contraignais, je courrais risque de voir mes patates, mes betteraves, et mes fèves dévorées par les bêtes.

L'ECOSSAIS.—Je suis bien aise que vous me fournissiez l'occasion de vous dire un peu ce que je pense sur la manière dont vous élevez votre famille. Maître Jean, je vous trouve un peu trop faible à l'égard de vos enfants, cette faiblesse chez un père est coupable, parce qu'elle est toujours funeste. Si la loi divine et les lois humaines ont voulu que le père ait toute puissance morale sur ses enfants, ce n'est pas pour qu'il n'en fasse pas usage. Aussi, quand il abdique tacitement cette autorité, c'est-à-dire, ne l'exerce pas, il se rend coupable ou pour le moins responsable moralement, vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis des hommes, des fautes que ses enfants commettent par suite de la mauvaise direction qu'ils ont prise.

Quand il a été nécessaire que mes vaches soient gardées, je n'ai pas dit à mon fils : *veux-tu aller garder les vaches ?* Je lui ai dit, d'un ton qui ne souffrait pas d'objection : *vas garder les vaches ;* et il y allait avec plaisir, parce qu'il savait que, tout en ayant le droit de commander, je lui savais gré de son obéissance. Bien plus, il se prêtait de très bonne grâce aux petits travaux par lesquels je cherchais à occuper ses loisirs, pendant que les vaches paissaient. De cette manière, je n'ai pas

eu la douleur de voir sa jeunesse, ses plus belles années, celles où toute habitude bonne ou mauvaise s'enracine profondément, passées dans l'indolence et l'inertie, causes ordinaires des plus grands maux qui affligent les hommes. Il a été élevé dans l'activité et le travail, et aujourd'hui l'activité et le travail sont nécessaires à sa santé, et font ses plus grandes jouissances.

Le Canadien.—Tout ce que vous me dites est frappant de vérité, et restera profondément gravé dans mon esprit.

L'Ecossais.—Je le souhaite pour votre bonheur.

Pour ce qui regarde la surveillance des animaux au pâturage, je n'ai plus qu'à vous dire, qu'il est bon de confier ce soin aux enfants, pour exciter leur activité et leur vigilance; et que, dans tous les pays d'Europe, c'est par cet ouvrage que l'on dresse les enfants, dès le plus bas âge, aux travaux des champs, et qu'on les prédispose aux soins minutieux que nécessitent les animaux.

Le Canadien.—Vous avez raison, c'est par là aussi que je veux commencer à rompre les miens au travail; cependant, s'ils ne voulaient pas....

L'Ecossais.—Je vois que vous n'êtes pas encore bien fort dans vos résolutions. Eh bien, si vos enfants ne veulent pas vous obéir, vous en serez quitte pour dépenser un bon nombre de piastres, et planter entre vos prairies et vos plantes sarclées, une clôture que vous transporterez chaque année d'une sole à une autre, au fur et à mesure que votre jachère sarclée fera un nouveau pas.

Maintenant, revenons à notre sujet.

Après vous avoir parlé des soins donnés à mes animaux, il est tout naturel que je vous entretienne des soins que je donnai à mes champs.

Je vous ai dit que tout le fumier que j'avais fait durant l'hiver, ayant été donné aux champs 1 et 2 de ma 1ère sole, le champ n° 3 était resté sans fumure; je vais vous dire actuellement quel moyen j'avisai, pour mettre ce dernier champ en aussi bon état de fertilité que les deux autres.

Durant toute la belle saison, excepté par les temps

d'orage et de grande pluie, je faisais coucher mes moutons et mes bêtes à cornes sur le champ n° 3, dans un parc fait en bois. Je changeais ce parc chaque jour de place, car une seule nuit suffisait pour fumer parfaitement l'endroit où il était placé, et aussitôt qu'une bande de terre se trouvait fumée, je recouvrais l'engrais par un trait de charrue. A la fin de l'automne, ce champ avait reçu un labour d'automne, un pendant l'été, et un troisième pour couvrir l'engrais ; en sorte qu'il se trouvait tout aussi bien traité que les deux autres.

Si vous ne voulez pas parquer vos moutons, vous acheterez de la paille que vous étendrez dans l'étable à vaches et dans la bergerie, et vous tiendrez vos bêtes fermées pendant la nuit. Les vaches s'en trouveront bien, mais les moutons en souffriront.

Cette demi stabulation vous procurera assez de fumier pour votre troisième champ. Mais je vous observerai que la conduite des fumiers prend beaucoup de temps et coûte par conséquent beaucoup, surtout quand on commence comme vous, avec peu de ressources, peu d'attelages.

A propos de la stabulation des vaches durant les nuits d'été, je vous dirai que, dans le commencement, lorsque j'ai eu à exécuter telle ou telle manœuvre, je n'ai pas toujours choisi celle qui me paraissait la meilleure en elle-même, mais toujours celle qui pouvait me mener le plus vite au point où il me serait permis, grâce aux ressources acquises, de faire le choix le plus convenable. Ainsi, je savais bien qu'il valait mieux tenir les vaches à l'étable durant la nuit, et cependant je les parquais avec mes moutons, pour profiter de leur fumier *sans dépense*. Vous choisirez entre ces deux manières d'opérer, suivant l'état de votre bourse.

Les détails que je vais vous donner sur la qualité de mes récoltes de cette année-là, m'amèneront à vous dire comment je traitai les champs qu'elles couvraient. Je continue par ma première sole.

La récolte de fèves, que je fis sur le champ n° 2 de ma première sole, fut très bonne. A plusieurs reprises, durant l'été, je l'avais débarassée soigneusement des mauvaises herbes et binée profondément, au moyen

d'un instrument que vous ne connaissez pas, et qui est cependant très utile et je dirai même indispensable, pour cultiver bien et proprement toutes les plantes semées ou plantées au rayon. Cet instrument s'appelle *houe à cheval*, coûte peu d'argent, et peut être fabriqué par le premier forgeron venu.

C'est aussi avec cet instrument que je travaillai mes patates et mes betteraves. Ces jadinages ayant été parfaitement fumés, payèrent avec usure mon temps et mes peines, et contribuèrent beaucoup au bon entretien de mes vaches pendant l'hiver suivant, et à la conservation de leur lait.

Aussitôt après la récolte des racines et des fèves, je donnai un labour très soigné à mes deux champs, comme je l'avais fait pour le champ nº 3. J'y traçai, ainsi que sur ce dernier, des rigoles d'assainissement, et je n'eus plus rien à faire sur cette sole jusqu'au printemps suivant. Maintenant, passons à la deuxième.

Comme j'avais bien plâtré mes pois, à plusieurs reprises, et bien assaini mon terrein, ma récolte fut assez belle. J'eus une grande quantité de paille ; les pois étaient de bonne qualité.

Le troisième champ de ma deuxième sole, que j'avais semé en avoine, ne me donna qu'une bien médiocre récolte. Je n'eus qu'une paille très courte et mince ; et du grain, tout au plus ce qu'il m'en fallait pour nourrir mes chevaux pendant les plus grands travaux.

Le Canadien.—Si vous avez eu une bonne récolte de pois, c'est sans doute parce que vous les avez plâtrés, car la terre devait être tout aussi épuisée dans ces deux champs que dans celui où se trouvait l'avoine. Si vous aviez plâtré l'avoine, vous auriez eu aussi une bonne récolte.

L'Ecossais.—Le plâtre ne produit aucun effet sur les céréales, c. a. d., le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, tandis qu'il contribue puissamment au développement des plantes que l'on appelle légumineuses, telles que : pois, vesces, trèfle, luzerne, etc., et si l'on voit de plus belles récoltes de blé après un trèfle plâtré

qu'après un trèfle qui ne l'a pas été, c'est parce que le trèfle étant une plante améliorante qui enrichit le sol par les racines et les feuilles qu'il y laisse, plus ces racines et ces feuilles sont développées et nombreuses, plus l'amélioration produite est grande. Le plâtre n'agit donc sur les céréales que d'une manière indirecte.

Ce n'est pas seulement au plâtre que je dois attribuer la supériorité de ma récolte de pois sur celle de l'avoine, mais bien aussi à la propriété qu'ont les poids, comme les fèves, de demander à la terre moins de nourriture que les céréales, et de puiser dans l'atmosphère une grande partie de leur nourriture.

Ma récolte de foin ne fut pas meilleure que celle que j'avais trouvée sur la terre, lors de mon entrée en jouissance. Je récoltai le peu que me donnèrent mes vieilles prairies et le mis soigneusement en meulon.

Quand l'automne fut venu, je labourai ma troisième sole, sur laquelle se trouvait une partie de mes prairies ; en sorte qu'il ne m'en restait plus pour l'année suivante que sept à huit arpents.

Je labourai également ma deuxième sole destinée à la jachère sarclée et fumée pour l'année suivante.

Ces deux soles furent coupées par des rigoles d'assainissement, et après ce soin donné à l'écoulement des eaux au travers des terres, je me mis à continuer mes grands fossés neufs, dans la partie que ma charrue attaquait pour la première fois. Pour cette année là, la longueur de ces nouveaux fossés ne dépassait pas trois arpents. C'était bien moins d'ouvrage que j'en avais eu à faire l'automne précédent, mais aussi j'avais une sole de plus à labourer ; en sorte qu'il ne me resta, avant le temps des gelées, que ce qu'il me fallait de journées pour labourer mon verger et bêcher mon jardin.

J'aurais bien voulu nettoyer avec la pelle avant l'hiver les fossés neufs que j'avais creusés l'année précédente, et que les herbes commençaient à envahir, mais les gelées ne m'en donnèrent pas le temps.

Le second hiver était venu.

Je vous assure que la première neige me fit plaisir à

voir, parce que j'avais rudement travaillé pendant toute la belle saison, et qu'il me tardait d'avoir un prétexte plausible pour me reposer. Du reste, tous mes travaux importants étaient achevés.

Le Canadien.—Est-ce que vous avez pu faire tous ces travaux sans avoir recours à des bras étrangers?

L'Ecossais.—Je ne me fis aider que pendant les foins et la moisson, et quinze ou seize journées d'ouvriers me suffirent. Il est vrai que je fus fortement secondé par mon garçon et par ma femme. Celle-ci surtout, par les soins qu'elle donna au jardin, me rendit un grand service, car un jardin bien tenu et couvert de beaux légumes est chose précieuse pour un ménage de campagne. En outre des travaux du ménage et du jardin, elle m'aida à ramasser les patates, à nettoyer les betteraves et à les empiler dans le caveau.

J'aurais peut-être bien eu un reproche à lui faire; c'était d'avoir un peu trop peuplé ma basse-cour de volailles de toutes espèces, pour la nourriture desquelles elle devait nécessairement me dérober quelques minots de pois et d'avoine; mais je lui pardonnai de grand cœur cette faiblesse pour les volailles, en faveur des rares qualités dont-elle est douée. Jamais elle n'a recherché d'autres plaisirs que ceux que procurent les travaux et la vie de famille; jamais idée de luxe ne lui est venue en tête. Il m'arrivait quelquefois, dans le commencement de notre établissement sur cette terre, de lui dire qu'il me faisait peine de voir sa toilette moins recherchée que celle de nos voisines, alors elle me répondait tout net: Quand notre terre sera améliorée, et que notre bourse sera pleine, je me permettrai, si jamais le gout m'en vient, un luxe qui serait ridicule aujourd'hui à mes yeux et aux yeux des gens qui pensent bien; et ensuite ruineux pour notre bourse.

Le Canadien.—*C'est une femme d'esprit que votre femme*, et j'en connais bien une qui....... suffit. Je n'en dirai pas davantage; seulement, quand je vais mettre de l'ordre dans mon exploitation, je mettrai bon ordre dans tout et à tout.

L'Ecossais.—Je vais vous résumer, en peu de mots, ma position au commencement de l'hiver 1843, c'est-à-

dire, au commencement de la deuxième année de ma culture.

D'abord, parlons des champs.

Ma première sole était parfaitement fumée, sarclée, ameublie et assainie, en un mot, améliorée et toute prête à recevoir au printemps une semence de céréales et de graines de foin.

Ma seconde sole était labourée et assainie, et prête à recevoir le même traitement que celui auquel avait été soumise la première sole.

Ma troisième sole était défrichée, assainie, et prête à recevoir une semence de céréales ou de pois, au printemps. Mon jardin était bêché, et mon verger labouré. Enfin, mes clôtures de séparation étaient faites, et le chemin, aboutissant de mes bâtiments au pâturage, était tracé et avait déjà reçu bon nombre de voitures de pierres, què mon garçon avait ramassées tout en gardant les animaux et qui contribuèrent beaucoup à le rendre praticable pendant les temps pluvieux.

J'avais apporté quelques modifications dans le nombre et la nature de mes bêtes; voici ce qu'était mon cheptel à l'époque dont je parle.

Mes bêtes à laine ayant été bien nourries pendant l'été, après m'avoir donné une bonne récolte de laine, me permirent de livrer à la boucherie cinq agneaux mâles de l'année. Je restai donc avec dix vieilles brebis et huit jeunes, plus, un bélier que j'avais acheté au commencement de l'automne.

Comme, parmi mes vaches, il s'en trouvait trois de qualité inférieure, j'aurais bien voulu pouvoir m'en défaire, et acheter pour les remplacer trois bonnes vaches d'Ecosse, qu'un de mes amis avait à vendre. Mais il m'aurait fallu donner *du retour*, et je n'étais pas encore en mesure de faire cette dépense: je renvoyai donc à plus tard cette amélioration. Je me contentai, pour cette année là, de changer mes porcs du pays, hauts sur jambes, gros mangeurs et difficiles à engraisser, contre une race bien préférable que l'on connaît en Angleterre sous le nom de Berkshire. J'achetai une femelle et un

mâle de cette race, avec une partie de l'argent provenant de la vente de ma truie et de six des gorets que j'avais engraissés. Les deux autres gorets furent tués pour le ménage. Je vendis le poulain dont je vous ai parlé au commencement de nos conféıences, et qui avait alors trois ans ; avec son prix, je payai quelques petites dettes que j'avais contractées pendant la saison des travaux, chez le marchand de groceries, le sellier, le forgeron. Ce fût un souci de moins ; je n'aime pas les dettes.

Arrêtons-nous là pour ce soir, demain je continuerai mon récit en vous disant ce que je fis durant la deuxième année.



Troisième Veillée.

TRAVAUX DE DEUXIEME ANNÉE, 1843-44.—(*Voir le Tableau de deuxième année.*)

HIVER.

L'ECOSSAIS.—L'hiver de 1844 se passa pour moi bien plus agréablement que le précédent, parce que ma position était de beaucoup meilleure. En effet, je me voyais à la tête d'un cheptel plus nombreux, et j'avais soit en racines, soit en foin, assez de nourriture pour l'hiverner convenablement. Ma provision de paille pour litière était plus considérable que la première année. Je comptais déjà un dixième de ma terre passablement amélioré. J'avais en magasin une bonne récolte de pois et de fèves. Ma bourse s'était accrue du produit de la vente de mes moutons, de mon beurre et d'une partie du prix de mes cochons. Enfin, le prix des patates, les produits secs de mon jardin et la vente des volailles de ma femme pouvaient suffire à l'entretien de ma maison, pendant les mauvais jours. Dès ce moment, j'entrevis tout le bien que j'avais à attendre de la marche régulière que je m'étais imposée, et de l'ordre que j'avais mis dans mon exploitation ; et alors, l'inquiétude, dans mon esprit, fit place au repos.

Durant cet hiver, comme pendant le premier, mon temps fut employé à battre mes grains, à conduire mes engrais, au fur et à mesure de leur confection, dans les champs de ma deuxième sole, et à conduire le bois nécessaire à mon chauffage. Mes animaux restèrent constamment enfermés. J'abandonnai leur soin à mon fils qui, m'ayant vu faire l'année précédente, voulut désormais être chargé seul du service des étables, avec l'intention secrète, je le vis bien plus tard, de me surpasser, s'il était possible, en bons soins et en activité, et par conséquent en bons résultats. Plutôt que de répri-

mer ce petit sentiment d'amour propre, je m'appliquai à en tirer bon parti dans l'intérêt de son éducation.

Je fabriquai plus de fumier que pendant le premier hiver, parce que mes fourrages et mes animaux s'étaient accrus. Cependant, la paille pour litière me manqua, et je fus forcé d'en acheter une dixaine de voitures à des habitants mes voisins qui ne savaient qu'en faire, et qui riaient en me taxant de folie, de me voir acheter de la paille pour la faire fouler aux pieds des animaux. Je les laissai se moquer ; c'eût été plutôt mon fait de rire d'eux, parce que je payais leur paille à peine au cinquième de sa valeur. Mais malgré le plaisir que procure toujours un bon marché, je vous assure que j'avais le cœur serré en voyant l'erreur de ces braves gens, qui me vendaient à vil prix ce qui seul pouvait ramener à la fertilité leurs terres épuisées. C'était tout comme s'ils m'eussent donné leur bourse.

Tout en achetant leur paille, je leur faisais part de mes idées à ce sujet ; devant moi, ils avaient l'air de me comprendre, et de paraître forcés de vendre leur fourrage pour pourvoir à des besoins pressants, mais je savais bien qu'il n'en était rien, et que par derrière les quolibets roulaient sur mon compte.

PRINTEMPS.

Arrivé au printemps, j'opérai sur ma deuxième sole, comme l'année précédente j'avais opéré sur la première. Cette première sole fut semée en avoine et en graines de prairies.

LE CANADIEN.—Depuis que vous me parlez de votre culture, vous ne m'avez pas encore dit une seule fois que vous ayez semé du blé ; il me semble que c'est la meilleure de toutes les récoltes.

L'ECOS.—Si au lieu de blé j'ai semé de l'avoine cette année là, sur ma première sole, ce n'est pas sans motif. A cause des ravages de la mouche, je ne devais pas trop compter sur une bonne récolte de blé, et je n'avais pas encore le moyen de m'exposer à une mauvaise chance. De plus, je venais de labourer une partie de mes prairies, je devais par conséquent m'attendre à une dimi-

nution de fourrages, et il était indispensable de les remplacer du mieux possible ; or vous savez que la paille d'avoine est meilleure pour la nourriture des animaux que celle du blé.

C'est encore de l'avoine que je semai sur ma troisième sole, dans la partie qui se trouvait en prairie ; le surplus fut semé en pois.

Le verger reçut, comme l'année précédente, une série de fourrages, qui furent coupés en vert dans le moment où le pacage ne pouvait plus suffire à mes bêtes. Seulement, j'entervertis l'ordre des semences ; je plaçai les pois et le seigle dans l'endroit qui avait porté du maïs et du sarrazin, et ce dernier fourrage prit la place des pois et du seigle : du reste tout se passa comme l'année précédente. Cependant, je dois dire que, comme j'avais fait pendant l'hiver une plus grande quantité de fumier, j'appliquai au champ no 3 de ma deuxième sole, l'excédent de ces engrais : un demi arpent en fut couvert, et sur ce demi arpent, je plantai à titre d'essai, des choux cavaliers dont un de mes amis m'avait donné la graine. Si je n'avais pas eu ces choux, j'aurais semé à la place, du blé d'inde, pour être cultivé au rayon et mangé en vert : j'avais augmenté mes animaux, il fallait aussi augmenter mes fourrages.

LE CANADIEN.—Je ne connais pas ces choux, que vous appelez cavaliers.

L'ECOSSAIS.—Je suis étonné que vous n'ayez jamais remarqué ces hautes plantes que je cultive chaque année, et qui sont si remarquables par la largeur de leurs feuilles : ce sont des choux cavaliers.

Ces choux ne pomment pas, leurs branches s'étalent, et sont chargées de larges feuilles que l'on considère comme un des meilleurs fourrages verts. Je vous reparlerai plus tard de cette plante intéressante et de la manière de la cultiver ; pour le moment, il ne doit être question que d'organisation de la ferme.

Je viens de vous dire que mes animaux s'étaient augmentés ; en effet, mes dix vieilles brebis m'avaient donné 14 agneaux. Mes deux génisses âgées alors de trois ans avaient chacune un veau. Mes six vaches

m'en donnèrent aussi un chacune : en tout huit veaux, parmi lesquels je choisis les deux femelles les plus propres à être élevées, après quoi je vendis les six autres au boucher. Ma truie anglaise venait de me donner dix petits, que je me disposai à élever ; enfin, avec mes deux chevaux, tout mon cheptel s'élevait à l'équivalent de 15 têtes de gros bêtail.

Bien que mes animaux se fussent accrus de plus d'un tiers depuis le commencement de mes travaux, c'est-à-dire, dans l'espace de deux ans, je trouvais qu'ils étaient encore bien faibles en nombre par rapport à l'étendue de ma terre. Mais un dixième seulement de mon sol se trouvait amelioré et en plein rapport, et je m'étais fait une loi de n'augmenter le nombre de mes animaux qu'à proportion des améliorations que je ferais, et de la quantité progressive de fourrages que je récolterais ; parce que j'ai toujours eu pour principe de n'avoir d'animaux que ce que je puis bien nourrir.

Quelques agronomes, sans s'inquiéter de ce que peut produire une terre, pensent qu'il est important de commencer les améliorations de culture et l'établissement d'un nouveau système, par l'introduction immédiate sur la terre d'un grand nombre d'animaux, et souvent même d'animaux perfectionnés. Pour moi, j'ai toujours pensé que ces messieurs ressemblent beaucoup à cet autre, qui avait entrepris de commencer une maison par le toit, c'est-à-dire, de bâtir en l'air.

Cette année là, encore, je n'entrepris pas de changer ma race de bêtes à cornes, parce que mes bâtiments n'étaient pas convenables pour héberger des vaches écossaises, plus délicates que les canadiennes, et que je n'étais pas encore assez bien dans mes affaires pour entreprendre des constructions. Dailleurs ma terre n'était pas encore ameliorée au point convenable, pour opérer ce changement sans danger.

ÉTÉ ET AUTOMNE.

Les travaux d'été, tels que binages, sarclages, et les dispositions prises pour les bêtes, furent les mêmes que l'année précédente. Les travaux de récolte s'effec-

tuèrent aussi dans les mêmes circonstances et avec les mêmes soins. Seulement, ayant une sole de grains de plus que la première année, je fus forcé de prendre deux aides au lieu d'un qui m'avait suffi pour la dernière récolte. A ce'propos, je vous dirai que j'ai regretté bien souvent, et que je regrette encore de ne pas avoir une famille plus nombreuse pour faire avec elle tous mes travaux, parce que tout l'argent que j'ai donné jusqu'à ce jour aux ouvriers étrangers, et qui est perdu pour la maison, suffirait, j'en suis certain, pour établir deux belles fermes, et par conséquent doter 2 enfants.

Le Canadien.—Je n'ai pas lieu d'avoir les mêmes regrets que vous, Dieu merci, je suis assez riche *de ce coté là.*

L'Ecossais.—Lorsque vous serez en train d'améliorer votre terre, vous apprecierez beaucoup ce genre de richesse, et vous verrez qu'il y aura de l'occupation pour tous vos gens. Avec un bon système de culture, plus on fait, plus il y a à faire : une amélioration en fait naître une autre ; et de tous ces travaux, de toutes ces améliorations, surgissent, sans qu'on s'en doute, le bien-être et la prospérité.

Dans l'agriculture négligée, au contraire, les bras surabondent toujours ; moins on fait, moins on veut faire ; bientôt la terre s'épuise et refuse les produits nécessaires à la famille. Alors on se compte, et l'on s'aperçoit que l'on est trop nombreux. Le désespoir s'en suit, et après avoir délibéré sur le parti à prendre, on décide qu'il est indispensable, que ceux qui peuvent travailler aillent chercher fortune ailleurs.

Oui, si vous vous decidez sérieusement à améliorer votre terre, vous n'avez pas trop de vos nombreux enfants ; dans le cas contraire, ne soyez pas surpris si bientôt, poussés par les privations et l'ennui, les plus forts d'entr'eux vous quittent pour aller gagner leur vie sur une terre étrangère.

Le Canadien.—Quand je n'aurais d'autre motif pour me décider à améliorer ma culture, que le desir de conserver mes enfants auprès de moi, je vous assure qu'il serait suffisant ; et je ne doute pas que, lorsqu'ils verront qu'ils peuvent gagner autant d'argent

dans la maison paternelle qu'aux Etats-Unis, par exemple, ils ne préfèrent rester dans la paroisse qui les a vu naître, et où ils ont toutes leurs connaissances et toutes leurs affections.

L'Ecossais.—Je fais des vœux pour qu'il en soit ainsi: revenons à notre sujet.

A l'automne, mes bénefices furent plus considérables que ceux de l'année précédente. Mes cochons, étant de bonne race et faciles à engraisser, dépensèrent moins que ceux que j'avais vendus, et me payèrent davantage. Comme ma bergerie était plus peuplée, j'eus tout naturellement plus de laine et plus d'agneaux à vendre. Mon beurre avait aussi augmenté de quantité par l'augmentation du nombre de mes vaches et l'amélioration de leur régime de vie.

L'avoine que j'avais semée sur ma première sole était magnifique. C'était alors que l'on pouvait voir la puissance de l'engrais et du travail, en comparant la récolte produite par ces trois champs améliorés à celle produite par ma troisième sole, bien qu'encore dans cette sole l'avoine eut été semée sur prairie nouvellement défrichée. Plus que jamais je fus convaincu de la bonté de mon système.

TRAVAUX DE TROISIEME ANNÉE.—(*Voir le tableau de la troisième année.*)

Le troisième hiver se passa comme les deux autres. Au printemps, j'entrepris sur ma troisième sole les mêmes travaux que ceux qui avaient été exécutés sur la première et la deuxième ; toutefois, les fumiers ayant été encore augmentés, il me fut possible de fumer les trois champs de cette sole et de planter le troisième champ, moitié en choux et moitié en betteraves.

Par suite de ce progrès, mon parc fut établi dans les pièces de pâture.

J'eus besoin, cette année là, de prendre un engagé, parce que mes travaux s'étaient considérablement augmentés. Cet engagé n'était autre qu'un petit garçon de quatorze ans, qui remplaça mon fils dans la garde des animaux. Celui-ci avait atteint sa dix-septième année, était robuste, actif, et pouvait me tenir lieu d'un bon ouvrier.

Quand tous les travaux furent achevés, à la fin du mois de juin, ma terre présentait déjà un bel aspect. Ma première sole était améliorée depuis deux ans et couverte de foin de toute beauté. Ma deuxième sole, améliorée depuis un an, portait une superbe récolte d'avoine, dans laquelle avait été semée de la graine de foin. Ma troisième sole, parfaitement fumée depuis l'hiver précédent, avait un de ses champs occupé, moitié par des patates et moitié par des betteraves, un autre par des fèves, et le troisième par des betteraves encore et par des choux ; le tout proprement sarclé et biné, et ressemblant à un véritable jardin.

Mes bêtes étaient en bon état, j'avais des provisions dans mon ménage et en magasin : le plus difficile de ma tâche était fait, le premier écu était gagné.

Le Canadien.—Vous venez de me dire que votre parc fut établi, pendant l'été de la troisième année, sur votre pièce de pâture ; je voudrais savoir ce que signifie ce changement, dans votre manière de faire ; jusque là, vous aviez parqué le troisième champ de chaque sole.

L'Ecossais.—Ne viens je pas de vous dire que mes engrais s'étaient accrus au point de me permettre de fumer parfaitement les trois champs de ma troisième sole, et que par suite, j'avais couvert mon troisième champ d'une récolte de choux et de betteraves ? Cette raison ne fut cependant pas la seule qui me fit établir mon parc sur la pâture, car je pouvais le mettre ailleurs, mais je pensais à l'avenir, et bien que je ne fusse encore qu'à ma troisième année de culture, grâce aux succès déjà obtenus, je pouvais sans imprudence travailler à l'amélioration de la deuxième partie de ma terre.

TRAVAUX DE QUATRIÈME ANNÉE.— (*Voir le tableau de quatrième année*).

L'Ecossais.—L'année suivante, c'est-à-dire, la quatrième année, ma quatrième sole devint à son tour jachère sarclée et fumée. Tout d'ailleurs jusqu'à l'automne se passa, comme d'habitude, selon les règles de l'assolement que j'avais adopté.

Ma position s'était encore améliorée sensiblement, parce qu'à mesure que j'avançais d'une année, il naissait derrière moi une sole de prairie.

Quand vint l'automne, il aurait fallu, pour suivre la rotation établie, labourer avant l'hiver la première sole qui se trouvait en prairie, pour la couvrir au printemps suivant d'une récolte d'avoine, et recommencer ensuite par elle la deuxième période de mon assolement. Mais il me restait à améliorer la portion de ma terre qui était restée en pâture, et pour cela j'avais besoin de mes prairies. D'ailleurs, depuis l'année précédente, j'avais résolu de modifier mon système, et de changer d'assolement, et pour cela encore mes prairies étaient indispensables. Je laissai donc en foin ma première sole, jusqu'à nouvelle détermination.

LE CANADIEN.—Dites-moi, je vous prie, pourquoi vous avez modifié le système qui vous avait si bien réussi jusque là, et, surtout pourquoi vous avez changé d'assolement ?

L'ECOSSAIS.—Permettez-moi de pousser jusqu'à la huitième année le récit de mes travaux ; il vous sera plus facile ensuite de comprendre les motifs qui ont nécessité les différentes modifications que j'ai apportées à mon premier système d'exploitation.

Mes travaux de la quatrième année se terminèrent par un labour léger des 14 arpents de pâture qui avaient été parqués pendant deux étés. Je séparai ces quatorze arpents du reste de la pâture par un fossé et une clôture. Voyez plutôt le plan des travaux de cette année là.

TRAVAUX DE LA CINQUIÈME ANNÉE.—(*Voir le tableau de cinquième année.*)

Ma cinquième sole reçut à son tour le même traitement que les autres. Elle fut fortement fumée, et reçut les cultures sarclées ordinaires de jachère.

Les 14 arpents de pâture labourés à l'automne précédent furent semés en avoine.

Cette année là, je vendis tous mes moutons, et mon

cheptel resta composé de 12 vaches laitières, 6 génisses et quatre bonnes juments, que je venais d'acheter en remplacement de mes deux vieilles.

A l'automne, je labourai les quatorze arpents de pâture, qui se trouvaient à la suite de ceux qui venaient de porter l'avoine, et labourai aussi ce dernier morceau. Mais je respectai toujours mes prairies; vous allez bientôt savoir pourquoi.

TRAVAUX DE SIXIEME ANNÉE.—(*Voir le tableau de sixième année.*)

Au printemps de la sixième année, je semai en blé avec graines de foin, ma cinquième sole. Dès ce moment, toute la première partie de ma terre se trouvait en prairie, j'étais riche en fourrages ; je pouvais entrer sans craintes dans la voie, ordinairement si dangereuse, des modifications de système. En effet, je fis disparaître la première division quinquennale, j'établis ma jachère sarclée sur les 14 arpents qui avaient porté l'avoine l'année précédente, et sur laquelle, durant l'hiver, j'avais conduit mes fumiers ; je semai en avoine les 14 arpents adjacents ; et les 14 arpents, qui formaient l'extrémité de ma terre, la plus reculée des bâtiments, restèrent en pacage.

Ces tènements de 14 arpents se trouvaient séparés, depuis l'année précédente, par des fossés et des clôtures. Si vous jetez actuellement les yeux sur le plan de mes travaux de sixième année, vous verrez qu'il restait en définitive une division de toute la terre en six parties égales, de 14 arpents chacune ; c'était pour arriver à cette division, à cet assolement de six ans, que j'avais modifié mon système. J'adoptai pour lui la rotation suivante :

Première année.—Jachère sarclée et fumée.
Deuxième année.—Céréales avec graines de foin ;
Troisième année.—Foin.
Quatrième année.—Foin.
Cinquième année.—Pâture.
Sixième année.—Avoine ou pois.

Tout naturellement, j'assignai le n°. 1, de cette nouvelle division, au champ qui, cette année là, se trouvait en jachère ; le champ semé en avoine reçut le n°. 2 ; et celui resté en pâture, devint le n°. 3 ; tandis que je considérai les trois tènements qui se trouvaient en prairie, comme étant les nos. 4, 5 et 6.

Ma rotation n'était pas encore régulière, quant à la disposition des récoltes, mais l'année suivante elle fut régulièrement établie.

Avant de passer à la septième année, je vous dirai que depuis longtemps je souffrais du mauvais état de mes bâtiments, et surtout de leur exiguité ; plus j'allais, plus mes fourrages et mes animaux augmentaient, et j'en étais arrivé au point où, ni mes étables, ni ma grange ne pouvaient plus me suffire. Du reste, leur mauvaise disposition et leur vétusté faisaient un contraste frappant et désagréable à l'œil, avec le bon état de ma terre. Je me décidai donc à entreprendre des constructions dispendieuses il est vrai, mais indispensables à mes vues ultérieures.

Je me mis à l'œuvre dès le printemps de cette sixième année. Je construisis, le plus économiquement possible, une étable pour mes vaches, et une écurie pour mes chevaux ; et je fis restaurer mes vieux bâtiments pour y loger mes grains et mes fourrages, jusqu'à ce que je puisse supporter les dépenses de construction d'une grange neuve.

Cette amélioration fut bientôt suivie d'une autre qui me souriait davantage. J'avais *beaucoup de bons* fourrages, je possédais une *bonne étable*, que me fallait-il de plus, pour héberger convenablement des vaches de meilleure nature que les miennes ? Ces vaches écossaises, ces bonnes et belles laitières, qui avaient fait si souvent le sujet de ma convoitise, ne pouvaient se faire attendre longtemps. En effet, en moins de quatre mois je changeai, moyennant retour, bien entendu, mes douze vaches canadiennes, contre 12 belles vaches Ayrshire.

TRAVAUX DE SEPTIÈME ANNÉE.—(*Voir le Tableau de septième année.*)

La septième année, le n°. 2 devint à son tour le

champ de jachère sarclée et fumée, tandis que celui qui venait de l'être fut semé, partie en blé, et partie en avoine, avec graines de prairie. Le n°. 4 devint pacage et le n°. 3 fut semé en avoine.

TRAVAUX DE HUITIÈME ANNÉE.— (*Voir le tableau de huitième année*).

Enfin, la huitième année, le dernier de mes champs, le seul qui restait à améliorer, ou le n°. 3, fut soumis à son tour à la jachère fumée, le n°. 2 fut semé en blé et avoine, avec graines de prairie ; le n°. 4 qui était en pâture l'année précédente, fut semé en avoine, et à l'automne labouré pour recommencer l'année suivante la rotation de six années que je suis maintenant. Dès cette année, ma terre est totalement améliorée.

LE CANADIEN.—Il me tarde de savoir pourquoi vous avez remplacé votre assolement de cinq ans par celui de six ?

L'ECOSSAIS.—Mes fumiers étaient considérablement augmentés, à cause de la grande quantité de mes fourrages, et je ne pouvais plus les appliquer tous à une sole de huit arpents, sans me rendre coupable d'une prodigalité inutile ; tandis qu'avec l'assolement de six ans adapté à toute ma terre, j'ai, chaque année, une sole de 14 arpents à fumer, et cette étendue est suffisante pour absorber tous les engrais que je puis retirer des mes étables. D'ailleurs, l'assolement de six ans me conduisait plus promptement à l'amélioration de la deuxième partie de ma terre.

LE CANADIEN.—Mais si cet assolement de six ans offre des moyens d'amélioration plus prompts, pourquoi ne l'avez-vous pas adopté dès le commencement ?

L'ECOSSAIS.—Vous avez donc oublié que, pendant l'hiver qui suivit mon entrée en jouissance, je ne fis que 108 voitures de fumier, qui ne purent couvrir que cinq arpents et demi de terre. Comment aurais-je pu faire si, au lieu de n'entreprendre, chaque année, que l'amélioration d'un dixième de ma terre, j'avais entre-

pris l'amélioration d'un sixième ? Nécessairement, tous les ans, un morceau de chaque sole serait resté en arrière, et, à la fin de la rotation, le désordre le plus complet aurait régné dans mon exploitation.

LE CANADIEN.—Mais si, au lieu de répendre vos 108 voitures de fumier sur cinq arpents et demi, vous les eussiez répendues sur 14, vous auriez, il est vrai, moins fumé chaque partie de votre sole, mais toute la sole, ayant reçu un peu d'engrais, se serait trouvée, peut-être, dans d'assez bonnes conditions de fertilité, pour vous permettre de persévérer dans ce mode d'assolement, et vous seriez arrivé en six ans, tandis que vous en avez mis huit ?

L'ECOSSAIS.—De cette manière, ma terre aurait pu être soumise de suite à l'assolement de six ans, mais, aujourd'hui, elle ne serait pas améliorée, parce que pour améliorer une terre, il faut lui donner, au moins, tout l'engrais dont auront besoin les récoltes qui vont la couvrir. Or, 108 voitures de fumier sont loin de pouvoir suffire à la nourriture des plantes que l'on se propose de cultiver pendant six ans, sur une étendue de 14 arpents. Je me trouverais donc, aujourd'hui, dans la même position qu'au commencement, c'est-à-dire possesseur d'une terre épuisée et d'une bourse vide.

Les observations, que vous venez de me faire, me prouvent que vous ne connaissez pas encore les grands principes qui doivent faire la bâse d'un système d'amélioration et d'un assolement. Les voici :

1°.—N'entreprenez jamais l'amélioration d'une grande étendue de terrain, si vous n'avez que peu de fourrages ; c'est la quantité de fourrages, et par suite la quantité d'engrais qui doit décider de l'importance de l'amélioration.

2°.—N'éparpillez pas vos engrais sur une trop grande étendue de terre, de manière à ce qu'ils soient absorbés par une seule récolte ; mais concentrez-les sur la partie que vous voulez améliorer, en assez grande quantité pour suffiir à toutes les récoltes de la rotation.

3°.—Gardez-vous bien de chercher à tirer une récolte de céréales de cette première fumure ; elle doit produire des fourrages, et des fourrages cultivés en

ligne, qui puissent permettre des binages et sarclages répétés.

4°.—Les fourrages sont l'âme de la culture; plus vous aurez de fourrages sur votre terre, plus vous y entretiendrez d'animaux; plus vous aurez d'engrais; et plus vous aurez de grain, viande, lait, laine, beurre et argent. Vous devez donc adopter un assolement qui produise beaucoup de fourrages.

5°.—Quand vous ferez choix d'un assolement, faites en sorte que votre rotation vous fournisse une quantité de fourrages, dont la nature soit proportionnée à la durée des saisons. Que vos animaux, par exemple, n'aient pas surabondamment de nourriture verte pendant l'été, et ne soient pas forcés de jeuner pendant l'hiver, par faute de provisions sèches.

6° Que dans votre assolement les mêmes cultures soient éloignées, autant que possible; n'ayez jamais, par exemple, deux récoltes de blé de suite.

7° Que les plantes améliorantes, comme le trèfle, succèdent toujours aux plantes épuisantes.

8° Si vous vous décidez à conserver des pâturages en dehors de votre assolement, fumez-les fortement, si vous le pouvez, sans nuire à votre rotation; ce sont les pâturages qui donnent le plus de produits, par cette seule raison, c'est qu'il en est de même de l'herbe comme des animaux, elle pousse plus promptement étant jeune que quand elle commence à atteindre une certaine élévation. Il a été constaté qu'une prairie toujours rasée par la dent des animaux, peut entretenir une bien plus grande quantité de bêtes, que le foin qu'elle pourrait produire, ou autrement, que tout l'herbe que les animaux mangent sur une certaine étendue, si elle pouvait être séchée et pesée, dépasserait de beaucoup la quantité de foin que la même étendue de terre peut produire.

C'est un fait irrécusable aujourd'hui, et bien plus, un des principes qui ont le plus contribué à l'amélioration de l'agriculture anglaise.

Le Canadien.—Ces principes résument tout ce que vous m'avez dit jusque-là, et resteront gravés dans ma mémoire, de telle façon qu'ils n'en sortiront plus.

Voudriez-vous maintenant me dire pourquoi vous avez vendu vos moutons dès la cinquième année de votre culture ?

L'Ecossais.—Si vous réfléchissiez bien, vous verriez que, dans l'assolement de six ans, il n'y a pas de place pour faire pacager les moutons. En effet, la 1ère sole étant jachère sarclée et fumée, la 2ème en blé avec graine de prairie, la 3ème et la 4ème en foin, la 6ème en avoine, il n'y a pour tout pacage que la 5ème sole, et si l'on y met les moutons, que ferez vous des vaches ? C'est à peine si ce pacage pourra leur suffire, jusqu'à ce que les foins soient coupés sur les deux soles de prairie, et même il ne leur suffirait pas, si dans le verger et dans quelques arpents de la 1ère sole, on n'avait la précaution de semer des fourrages pour être coupés en vert.

Le Canadien.—Mais si vous ne laissiez vos prairies soumises à la faulx que pendant une année, vous auriez alors deux soles de pacage, et l'entretien des moutons serait possible.

L'Ecossais.—En Ecosse, l'assolement de six ans se compose, ainsi que vous le dites, d'une année de prairie et de deux années de pacage. Mais en Ecosse, l'hiver n'est pas aussi rigoureux qu'en Canada, ni aussi long, et les animaux restent plus longtemps au pâturage qu'à l'étable. Ici, au contraire, nous sommes forcés de nourrir nos animaux pendant sept mois à l'étable, et nous devons alors modifier l'assolement de six ans, de manière à récolter assez de fourrages secs pour hiverner convenablement nos bêtes.

Vous trouvez ici à appliquer le principe que je vous ai énoncé, il y a un instant, et que je vais vous rappeler : *Quand vous ferez choix d'un assolement, faites en sorte que votre rotation vous fournisse une quantité de fourrages, dont la nature soit proportionnée à la durée des saisons ;* en outre, vous me procurez l'occasion de vous dire ce que je vous ai déjà observé, qu'il est toujours funeste, ou au moins imprudent, d'importer d'un pays dans un autre, tel ou tel système de culture, pour le suivre servilement, sans tenir compte des innombrables

différences de lieux, de climats et autres, qui existent entre ces deux pays.

Le Canadien.—Si vous ne m'aviez déjà dit, il n'y a de bonne culture qu'avec beaucoup de beaux et bons animaux, je vous dirais, pourquoi gardez-vous un aussi grande nombre de bêtes, surtout pendant l'hiver; vous n'auriez pas alors besoin d'une aussi grande provision de fourrages secs: mais, moi-même, je comprends bien maintenant que si vous avez pu, sans secours étrangers, augmenter si rapidement votre fortune et améliorer votre terre, ce n'est que par l'augmentation de vos animaux.

L'Ecossais.—Je suis heureux que vous ayez enfin compris qu'il n'y a pas de succès à espérer en agriculture, sans engrais. Oui, la meilleure des cultures et la plus profitable est celle qui nourrit le plus grand nombre possible de têtes de bétail, sur une certaine étendue de terre, et pour première raison, à cause de la masse des engrais qui en proviennent.

Aujourd'hui, vous voyez sur ma terre quatorze bonnes vaches et un taureau de race écossaise, deux génisses, quatre chevaux et un poulain, en tout, vingt-deux bêtes, jeunes ou vieilles, ou l'équivalent de vingt vaches; ce qui me fait une tête de gros bétail pour 4 arpents et demi.

Et bien, je ne suis pas encore content, je veux arriver à nourrir une tête de gros bétail par trois arpents; ce n'est qu'alors que je regarderai ma terre comme une terre modèle. En Angleterre, on entretient un bien plus grand nombre de bêtes sur la même étendue de terre; à la vérité, les agriculteurs anglais n'ont pas contr'eux un hiver de 7 mois. Leurs pacages fournissent de l'herbe pendant quatre mois de plus qu'au Canada, et pendant l'hiver, ils ont d'abondantes récoltes de choux, de turneps, de rutabagas, tandis qu'ici, la neige nous force à faire comme la fourmi, à vivre des provisions faites pendant l'été. Cependant, il faut ne pas tomber dans l'excès, et entretenir autant de bêtes que la ferme peut en nourrir dans les meilleures années, parce que s'il arrive une année où la récolte des fourrages soit moindre, par suite de

sécheresse, ou par toute autre cause, on est exposé à voir dépérir ses bêtes, ou à être forcé d'en vendre une partie. De là le plus grand désordre dans l'exploitation. J'ai organisé ma ferme de manière à avoir toujours, à la fin de l'année, un excédent de fourrages en réserve pour l'année suivante.

Le Canadien.– Je vous demande bien pardon, si je reviens toujours à mes moutons ; vous m'avez dit, que les moutons étaient incompatibles avec l'entretien des bêtes à cornes, sur une terre soumise intégralement à l'assolement de six ans, vous m'avez dit en outre, qu'en Ecosse l'assolement de six ans était généralement adopté, il n'y a donc pas de moutons en Ecosse?

L'Ecossais.—En Ecosse, comme dans bien d'autres contrées du vieux monde, il y a des tènements de terre qui, par leur nature et leur conformation, ne peuvent servir qu'au pacage des moutons, et alors sur ces tènements là on entretient de grands troupeaux. On entretient aussi des moutons dans les fermes où se trouve établi l'assolement de six ans, mais cela tient : 1° à ce qu'une sole de foin peut suffire à la nourriture d'hiver, vu la courte durée des mauvais jours, et que l'on a alors deux soles de pâture ; 2° et plus encore, à la configuration des terres, dont la division et l'étendue sont loin d'être aussi uniformes qu'en Canada. Ici, presque toutes les terres sont dix fois plus longues que larges, c'est-à-dire, ont trente arpents sur trois, tandis qu'en Ecosse, comme dans tout le vieux monde, il n'y a pas deux fermes semblables. Beaucoup d'entr'elles, au lieu d'être compactes, se composent d'un grand tènement, qui est la cœur de la terre, où se trouvent les bâtiments d'exploitation, et d'un ou de plusieurs morceaux détachés, séparés du lot principal, par des propriétés étrangères. Alors, vous comprendrez facilement, qu'il est possible au cultivateur, et même avantageux, de faire pacager ces morceaux de terre éloignés, car il économise par là beaucoup de temps et de frais de culture. Le lot principal lui-même, à cause de sa forme irrégulière, nécessite souvent la distraction des parties les plus anguleuses, ou les moins propres à la culture, et ces parties sont soumises au pacage, en

sorte que le cultivateur n'établit son assolement de six ans que sur un noyau de terre, qu'il a tracé dans le lot principal. Si le surplus est soumis à un assolement, parce qu'il est nécessaire de le travailler, de temps en temps, pour régénérer le pâturage, c'est un assolement en rapport avec l'industrie animale, à laquelle ces pâturages sont affectés.

Le Canadien.—Il n'est donc pas possible, en suivant un système de culture perfectionné, d'introduire des moutons sur nos terres ?

L'Ecossais.—Votre conclusion est un peu trop rigoureuse. En Canada, comme ailleurs, un habitant peut posséder plus de quatre-vingt-dix arpents, deux terres contigues par exemple, et soumettre l'une à l'assolement de six ans, tel qu'il est établi chez moi, et soumettre l'autre à l'entretien d'un troupeau.

Pour celui qui, comme vous, ne possède que 90 arpents, il y a encore moyen de trouver place pour des moutons ; ainsi, lorsque vous arriverez à votre sixième année de culture, c'est-à-dire, lorsque la première partie de votre terre sera améliorée, séparez par une clôture les deux premières soles améliorées des trois autres, et faites en un pâturage, et laissez celles-ci en prairie. Vous opérerez, ensuite, sur la deuxième partie de votre terre comme vous avez opéré sur la première, ayant le soin de mettre en pâturage les soles que la charrue ne devra pas encore entamer, et vous transporterez successivement d'une moitié de votre terre à l'autre, la rotation quinquennale dont je vous ai parlé ; de cette manière vous pourrez nourrir des moutons.

Si j'avais suivi ce plan, il en serait peut-être résulté pour moi de grands avantages; j'aurais pu conserver mes moutons ; j'aurais pu suffiire à tous mes travaux, avec mon fils et un petit garçon ; et je n'aurais pas eu besoin d'agrandir mes bâtiments, pour loger des fourrages, que les pâturages auraient fait manger sur place ; ces mêmes pâturages bien amendés m'auraient donné tout autant et peut-être plus de bénéfices nets que les parties labourées ; enfin, je n'aurais eu chaque année que trois dixièmes de ma terre à labourer, au lieu de la moitié, ce qui eut entraîné bien moins de frais.

Le Canadien.—Et bien ! il peut se faire que je me décide pour ce dernier plan, parce que je tiens beaucoup à avoir des moutons, et je n'en aurais pas de longtemps, s'il me fallait pour cela avoir deux terres, comme vous le disiez, il n'y a qu'un instant.

Oui, c'est chose décidée, quand je vais me mettre à organiser ma ferme, je veux avoir un peu de tout et faire un peu de tout. J'aurai une vacherie, une parcherie ; j'aurai des moutons ; j'élèverai des chevaux ; j'élèverai des bêtes à cornes ; j'engraisserai quelques bœux.

L'Ecossais.—Ajoutez *et je me ruinerai.*

Le Canadien.—Pourquoi ?

L'Ecossais.—Parce que, lorsque dans votre position, on entreprend tant de choses, on ne fait rien de bien.

Ce n'est que dans la grande culture, maître Jean, que l'on peut réunir toutes les industries agricoles ; et ordinairement, il n'y a qu'un homme de tête, riche et connaissant à fond toutes les branches de l'agriculture, qui se mêle de faire cette culture là. Cet agriculteur gagnera de l'argent avec les moutons, parce qu'il aura assez de terre pour entretenir un troupeau de 3 à 400 bêtes ; que pour la garde et le soin de ce troupeau, il pourra payer un berger ou deux, qui n'auront rien autre chose à faire ; et qu'il pourra avoir bergerie, hangars, clos séparés pour les différents âges, pour les mâles, pour les femelles, pour les malades, pour les moutons à l'engrais, etc.

Cet agriculteur pourra avoir vacherie, bêtes d'élève, bœufs à l'engrais, etc., parce que, pour chacune de ces industries, il pourra avoir des clos séparés, faire les dépenses de bâtiments nécessaires ; parce qu'il pourra préposer à chacune d'elle un homme connaisseur et responsable de leur succès ou de leur perte, et qui n'aura pas autre chose à faire.

Pour les mêmes raisons, il pourra élever des chevaux, élever et engraisser des porcs ; en un mot faire tout ce que l'on peut imaginer en agriculture, par ce que je vous le répète, il aura beaucoup de terre, beaucoup de savoir-faire et beaucoup d'argent.

Mais qu'un petit habitant, comme vous et moi, pos-

sesseur d'un petit morceau de terre, dix fois plus long que large, et par conséquent dix fois mal disposé pour permettre toutes sortes de distributions, se mette en tête de réunir chez lui toutes les industries agricoles, quand il a de bâtiments à peine pour loger 10 bêtes : ceci n'est pas raisonnable. S'il l'entreprend, il arrivera ce que nous voyons souvent : 1° les bêtes seront mal venues, parce que tout cultivateur ne s'entend pas à l'élève et à l'entretien de toutes les espèces. Tel qui sait élever les chevaux, n'entend rien souvent à élever les bœufs ; 2° les bêtes seront *logées* dehors, hiver et été, parce que tout cultivateur n'a pas une mine d'or à sa disposition, pour construire des bâtiments ; 3° les bêtes erreront à l'aventure, pêle-mêle, mâles et femelles, voisins et voisines, en bonne comme en mauvaise saison, parce que tout cultivateur n'a pas le moyen de faire de bonnes clôtures, ou ne veut ou ne peut faire garder ses bêtes, et que leur petit nombre ne permet pas, du reste, de faire les dépenses de traitements particuliers. De là, des avortons issus d'accouplements à contretemps ; de là, des dommages, des procès, etc. 4° et le désordre le plus complet sera dans l'exploitation et parsuite dans les finances, parce que peu d'agriculteurs sont doués de cette grande présence d'esprit, sans laquelle la réunion de toutes ces industries est toujours préjudiciable, si non impossible.

En Europe, les industries agricoles sont cantonnées ; tel canton élève des bœufs, tel autre engraisse et n'élève pas ; tel canton élève des chevaux, tel autre n'a que des moutons, etc., etc., en sorte que les petits cultivateurs, n'ayant qu'une ou deux industries à surveiller, réussissent à exceller dans leur spécialité, et obtiennent de magnifiques résultats. Il est probable que s'ils voulaient tout entreprendre, ils ne feraient rien qui vaille.

Moi, je trouve que la vacherie et la porcherie vont bien ensemble, et je m'en tiens à ces deux industries. Depuis que mon cheptel est complet, ou à peu près, je n'élève plus qu'une génisse tous les 2 ans, pour combler les vides de ma vacherie, et c'est tout. Je vends ou tue tous mes veaux, dès qu'ils viennent au monde ; je fais

du beurre, et mon lait nourrit mes cochons. Comme vous voyez, je fais peu, mais je fais bien, et je suis bien payé.

Si je voulais élever des chevaux, je ne garderais de vaches que ce qu'il m'en faudrait pour les besoins de la maison, et je n'aurais que des chevaux.

Idem des moutons.

Bien entendu que je ne bannis pas les juments de charrue, desquelles on peut tirer des poulains à la condition de les vendre jeunes.

Le Canadien.—Des gens, qui s'y entendent, nous disent : faites un peu de l'un et de l'autre. Si l'on manque de l'un, on est assuré, ou du moins on a la chance de réussir avec l'autre.

L'Ecossais.—Ces personnes ont raison, mais voici ce qu'elles entendent dire : ne semez pas que du blé, parce que si le blé manque vous vous trouverez pris. Semez moitié de votre terre en céréales et moitié en fourrages ; si l'année est sèche, vous aurez du grain, si elle est mouillée, vous aurez du foin.

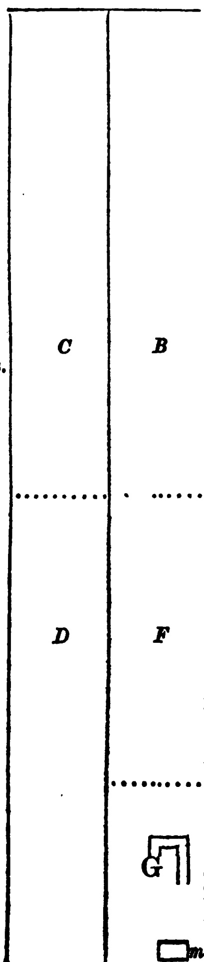
Allons, maître Jean, c'est assez causer pour ce soir ; allons nous coucher.



Planche I.

DISPOSITIONS DES CULTURES
et
DIVISION DE LA TERRE
avant son amélioration.

M. Maison.
G. Granges et étables.
F. Mauvaise prairie de 10 arpens.
B. et C. Champs cultivés alternativement en blé et laissés alternativement en pâture.
D. Champ réputé le meilleur de la terre, et en cette qualité, gratifié tous les ans, depuis un temps immémorial, d'une récolte de blé.



1842-43.—*Travaux de la Ière année et dispositions des Récoltes.*

Nota.—Comme l'année de culture est entendue ordinairement de l'espace de temps qui s'écoule entre deux récoltes, je commencerai toutes les années de travail par l'hiver, et alors je joindrai le 1er automne à la première année.

Automne.

a. b. Fossé de ligne profondé de 2 pieds et taillé en talus afin que la terre ne s'éboule pas.

a c. d e. f g. h i. Fossés neufs de 4 pieds de large sur 2 de profondeur et un pied d'assiette, ou de fond.

1ère sole. Labourée profondément : à 8 ou 9 pouces.

2ème sole. Labourée à 6 ou 7 pouces.

Jardin bèché à un pied de profondeur.

Hiver.

Conduite des fumiers : 68 voitures sur le champ numéro 1 de la 1ère sole ; et 40 voitures sur le champ numéro 2 de cette même sole.

Conduite des bois de clôture sur la ligne où la clôture doit être établie.

Printemps.

Plantation de patates sur environ ¼ d'arpent dans le champ numéro 1 de la 1ère sole. Semis ou plantation de betteraves sur le surplus du champ. Semis de fèves sur toute l'étendue du champ numéro 2.

(*Ces trois cultures sont faites, bien entendu, après l'enfouissement du fumier et toutes les façons convenables, qu'il ne convient pas d'énumérer ici, et que l'on trouvera dans la 2e partie de l'ouvrage, sous le titre de la récolte qui les nécessite.*)

Jachère morte parquée sur le champ numéro 3, de cette même 1ère sole. Semis de pois sur les champs 1 et 2 de la 2ème sole ; et d'avoine sur le 3e champ de cette sole.

v. Le verger est labouré et semé, moitié en pois et avoine ou seigle mêlés, et moitié en sarrazin et maïs mêlés.

a l. h m. Clôtures plantées, l'une entre le pâturage et la partie cultivée, et l'autre entre cette même partie et le verger, jardin et cour.

Eté.

n. Meilleur morceau de pâture pacagé par les vaches.

o. Pacage moins bon pour les moutons.

Parcage des moutons sur le 3ème champ de la 1ère sole, labours d'été sur ce même champ.—Binages et sarclages répétés des plantes semées ou plantées au rayon.

Automne.

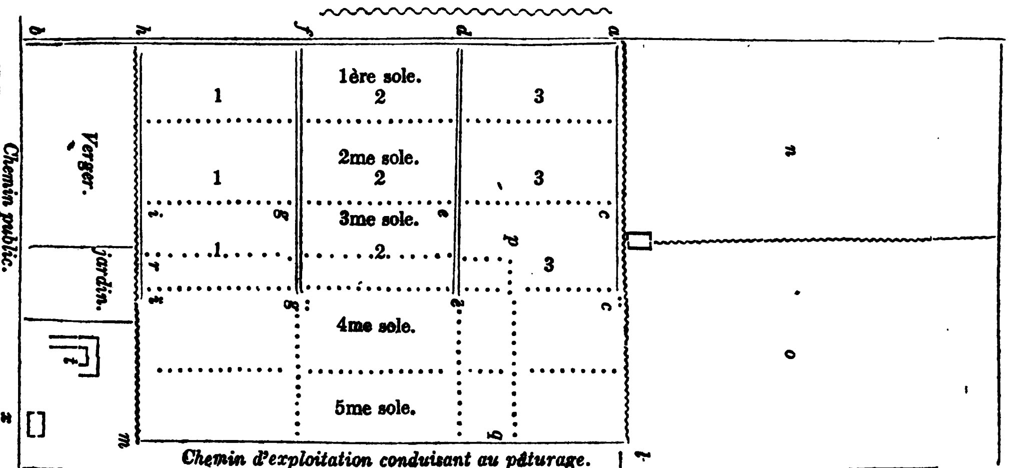
1º Labour de la 3ème sole à moyenne profondeur. 2º Labour profond de la 2ème sole. 3º Labour de la 1ère.—Continuation des quatre fossés neufs *c c̈. e ë. g g̈. i ï.* sur la 3ème sole, jusqu'à la rencontre de la 4ème.—Labour du verger.—Béchage du jardin.

m n. Tracé du chemin allant des bâtiments au pâturage.

Nota.—Ce tableau et les suivants ne contiennent que les dispositions des récoltes, la division du sol et les gros travaux dont l'inexécution, ou un changement de place et de temps désorganiserait tout le système.

(*Planche II.*)

Travaux de la 1ere année.



Les cinq soles ne sont séparées entr'elles par aucune clôture, une simple borne suffit pour les déterminer.

p. q. r. m., prairie existant sur la terre, au moment de l'entrée en jouissance..

x Maison. *t* Grange et étables.

TRAVAUX DE LA 2ème ANNEE.

Hiver de 1843-44.

Conduite des engrais sur la 2ème sole, savoir :

68 voitures sur le champ numéro 1.

40 voitures sur le champ numéro 2.

24 voitures sur le champ numéro 3 ; mais de manière à ne fumer qu'un demi arpent.

Printemps.

Semis d'avoine et de graines de foin sur les trois champs de la 1ère sole.

Plantation de patates et de betteraves sur le champ numéro 1 de la 2ème sole.

Semis de fèves sur le champ numéro 2 de la même sole.

Semis de choux ou de blé-d'inde sur le ½ arpent fumé du 3ème champ de cette même sole.

Semis d'avoine et de pois sur toute la 3ème sole.

Mêmes fourrages que l'année précédente, dans le verger, en les changeant seulement de place.

Eté.

Labour de la partie du 3ème champ de la 2ème sole qui n'est pas semée. Les moutons parquent dessus.

Binages et sarclages répétés sur tout le reste de la sole.

Mêmes dispositions pour les deux pâturages que l'année précédente.

Automne.

Continuation des 4 fossés neufs jusqu'à la rencontre de la 5ème sole.

a b. Autre fossé de ligne profondé de 2 pieds, et taillé en talus comme celui de l'année précédente.

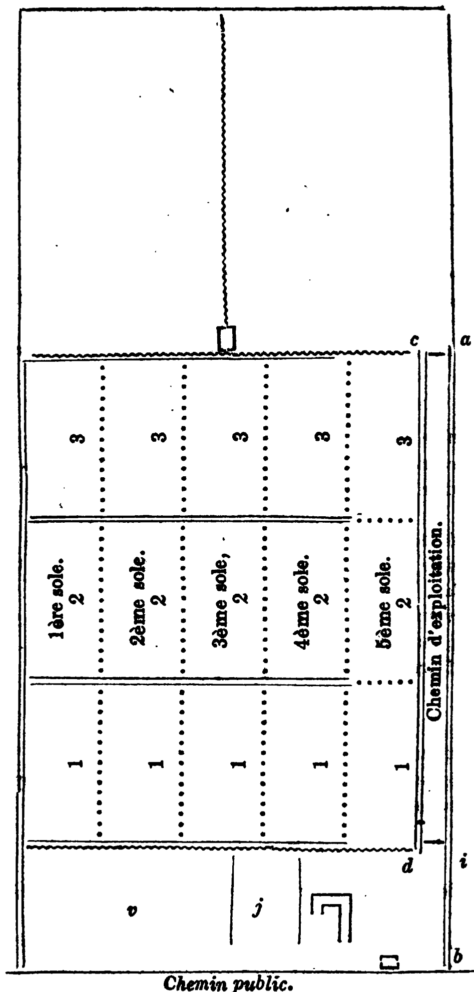
Labour léger sur la 4ème sole.

Labour profond sur la 3ème sole.

Labour soigné sur la deuxième sole.

Travaux ordinaires dans le verger et le jardin.

c d. Fossé de la même dimension que les fossés neufs, le long du chemin d'exploitation, de manière à recevoir les eaux de ces quatre fossés ; ces eaux s'écoulant ensuite dans le fossé de ligne, en passant sous deux ponts *d i* et *c a*.


Planche III.
Travaux de la 2e Année.
3
3
3
3
3
1ère sole.
2
2ème sole.
2
3ème sole,
2
4ème sole.
2
5ème sole.
2
1
1
1
1
1
c
a
d
i
v
j
b
Chemin d'exploitation.
Chemin public.

TRAVAUX DE LA 3ème ANNEE.

Hiver de 1844–45.

Conduite des engrais sur la 3ème sole, savoir :

88 voitures, environ, sur le 1er champ.

60 voitures sur le champ numéro 2, et 80 sur le numéro 3.

Conduite de quelques voitures sur le verger.

Conduite de bois pour clôture, le long du chemin d'exploitation.

Printemps.

Plantation de clôture suivant la ligne *a-b*.

Semis d'avoine et de graines de foin sur toute la 2ème sole.

Plantation de betteraves et patates sur le champ numéro 1 de la 3ème sole.

Semis de fèves sur le champ numérò 2 de la même sole.

Plantation de choux et de betteraves sur le champ numéro trois de la même sole.

Semis d'avoine sur les champs 1 et 2 de la 4ème sole, et de pois sur le champ numéro 3.

Semis de fourrages dans le verger.

Eté.

Binages et sarclages répétés sur la 3ème sole.

Parcage des moutons sur la partie de la pâture la plus rapprochée des cinq soles, *a-c-d-e*, de 14 arpents.

Automne.

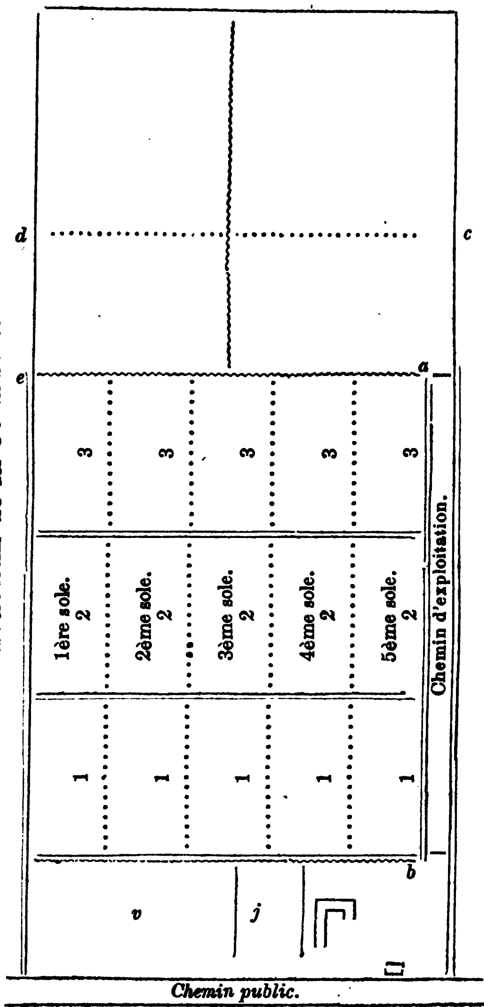
Continuation des 4 fossés neufs jusqu'à la rencontre du fossé du chemin *a-b*.

Labour de la 5ème sole.

Labour profond de la quatrième sole.

Labour moyen de la 3ème sole.

Travaux ordinaires du verger et du jardin.—Plantation du verger.


Planche IV.
Travaux de la 3e année.
d
c
e
a
b
3
3
3
3
3
1ère sole.
2
2ème sole.
2
3ème sole.
2
4ème sole.
2
5ème sole.
2
1
1
1
1
1
v
j
Chemin d'exploitation.
Chemin public.

TRAVAUX DE LA 4ème ANNEE.

Hiver de 1845–46.

Conduite du fumier sur la 4ème sole, devenue jachère.

Printemps.

Semis de blé sur deux champs de la 3ème sole, et d'avoine sur le 3ème champ, avec graines de foin, dans l'une et l'autre semence.

Plantation de choux sur ¾ d'arpent du champ numéro 1 de la 4ème sole, et de patates sur le surplus du champ.

Semis de fèves sur le champ numéro 2 de cette 4ème sole.

Plantation de betteraves sur le champ numéro 3 de cette même sole.

Semis d'avoine sur la 5ème sole entière,

Fourrages sur le verger.

Eté.

Binages et sarclages répétés sur la 4ème sole.

Parcage des moutons sur le même terrein que l'année précédente.

Automne.

Travaux dans les fossés de ligne, qui entourent les pâturages, semblables à ceux qui ont été exécutés dans les autres fossés de ligne; ces fossés sont *m-p, p-q, q-n.*

Labour profond de la 5ème sole.

Labour soigné de la 4ème sole.

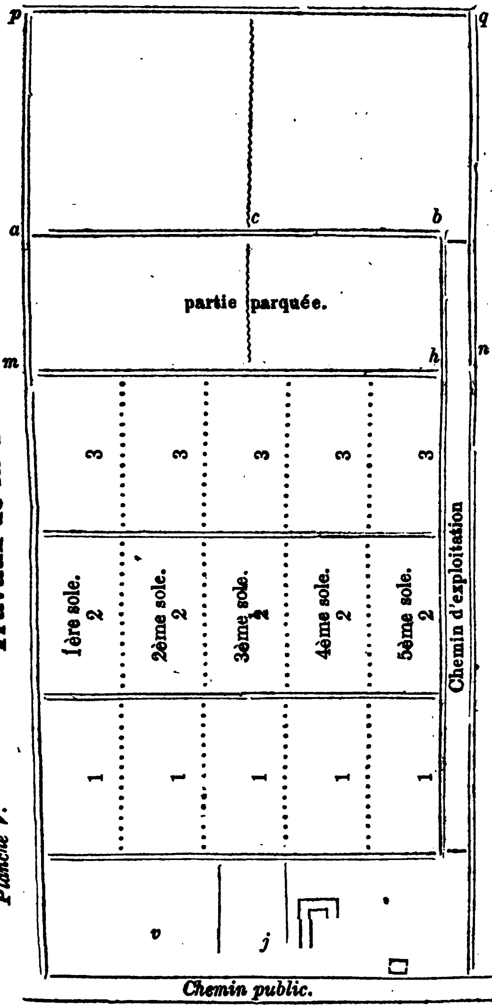
Labour léger des 14 arpents de pâture parqués pendant 2 ans.

a-b. Ouverture d'un fossé neuf pour séparer ces 14 arpents du reste de la pâture. Ce fossé a les mêmes dimensions que les autres fossés transversaux auxquels il est parallèle.

c-d. Partie de clôture arrachée étant désormais inutile.—Plantation d'une clôture le long du fossé *a-b.*

Travaux ordinaires du jardin et du verger.

b-h. Continuation du chemin, du fossé et de la clôture.



Travaux de la 4e. année.
Planche V.
p
q
a
c
b
partie parquée.
m
h
n
3
3
3
3
3
1ère sole.
2
2ème sole.
2
3ème sole.
2
4ème sole.
2
5ème sole.
2
1
1
1
1
1
Chemin d'exploitation
v
j
Chemin public.

TRAVAUX DE LA 5ème ANNEE.

Hiver de 1846-47

Conduite des engrais sur la 5ème sole.

Printemps.

Patates et choux plantés sur le 1er champ de cette sole, les choux sur un arpent seulement, ou blé-d'inde en sa place.

Betteraves sur le 2ème champ de cette même 5ème sole, et fèves sur le 3ème champ.

Semences de blé avec graines de foin sur la 4ème sole.

Avoine sur les 14 arpents de pâture labourés à l'automne dernier *a-b*, *c-d*.

Fourrages sur le verger.

Eté.

Sarclages et binages ordinaires.

Automne.

Labour soigné de la 5ème sole de la 1ère division.

Labour profond des 14 arpents sur lesquels était l'avoine. Lesquels 14 arpents formeront désormais la 1ère sole de la nouvelle division ou assolement de 6 ans.

Labour léger des 14 arpents de pâture joignant ceux-ci, et qui seront la sole numéro 2 de ce nouvel assolement.

Ouverture d'un fossé neuf semblable à celui ouvert l'automne précédent, et servant à séparer cette dernière sole du surplus de la pâture, suivant la ligne *e-f*.

Plantation d'une clôture le long de ce fossé.

Prolongement du chemin d'exploitation, de son fossé et de sa clôture jusqu'au point *f*.

Travaux ordinaires du jardin et du verger.

Le restant de la clôture, qui séparait le pâturage en deux parties pans la longueur de la terre, est arraché.

Planche VI.

Travaux de la 5e. année.

TRAVAUX DE LA 6ème ANNEE.

Hiver de 1847–48.

Conduite des engrais sur la 1ère sole de la nouvelle division.—Et conduite des bois de constructions et autres matériaux.

Printemps.

Construction des bâtiments d'exploitation.

Jachère sarclée sur la 1ère sole fumée, c'est-à-dire sur 14 arpents dont 3 affectés aux patates ;

3 aux betteraves ;

2 aux choux, ou blé-d'inde déstiné à être coupé vert ;

1 aux carottes ;

3 aux fourrages mélangés ; et

2 aux fèves.

Semis d'avoine et de graines de foin sur le verger, l'avoine coupée en vert.

Avoine sur la 2ème sole.

Blé avec graines de prairie sur la 5ème sole de la 1ère division.

Eté.

Binages et sarclages ordinaires.

Pâturage de la 3ème sole.

Automne.

Labour soigné de la 1ère sole.

Labour profond de la 2ème sole.

Labour léger de la 3me sole.

Travaux ordinaires du jardin.

Planche VII.

Travaux de la 6e. année.

Sole 3ème. — Pâture.

Sole 2ème. — Avoine.

Sole 1ère. — Patates. | Betteraves. | Choux ou Maïs. | Carottes. | Fourrages mélangés coupés verts. | Fèves.

Sole 6ème. — Prairie. | 3 Blé et graines de foin.

Sole 5ème. — Prairie | 2 5ème sole. Blé et foin, &c.

Sole 4ème. — Prairie, | 1 Blé et graines de foin.

Chemin d'exploitation.

v j

D

TRAVAUX DE LA 7ème ANNEE.

Hiver de 1848-49.

Conduite des engrais sur la 2ème sole.

Printemps.

Jachère sarclée sur la 2ème sole, semblable à celle de l'année précédente.

Avoine sur la 3ème sole.

Blé avec graines de foin sur la 1ère sole.

Eté.

Binages et sarclages ordinaires.

Pâturage de la 4eme sole.

Automne.

Labour soigné de la 2ème sole.

Labour profond de la 3ème sole.

Labour léger de la 4ème sole.

Travaux ordinaires du jardin.

Plantation de clôture entre la 6ème et la 5ème sole *a-b*

Travaux de la 7e. année.

Planche VIII.







TRAVAUX DE LA 8ème ANNEE.

Hiver de 1849-50.

Conduite des engrais sur la 3me sole.

Printemps.

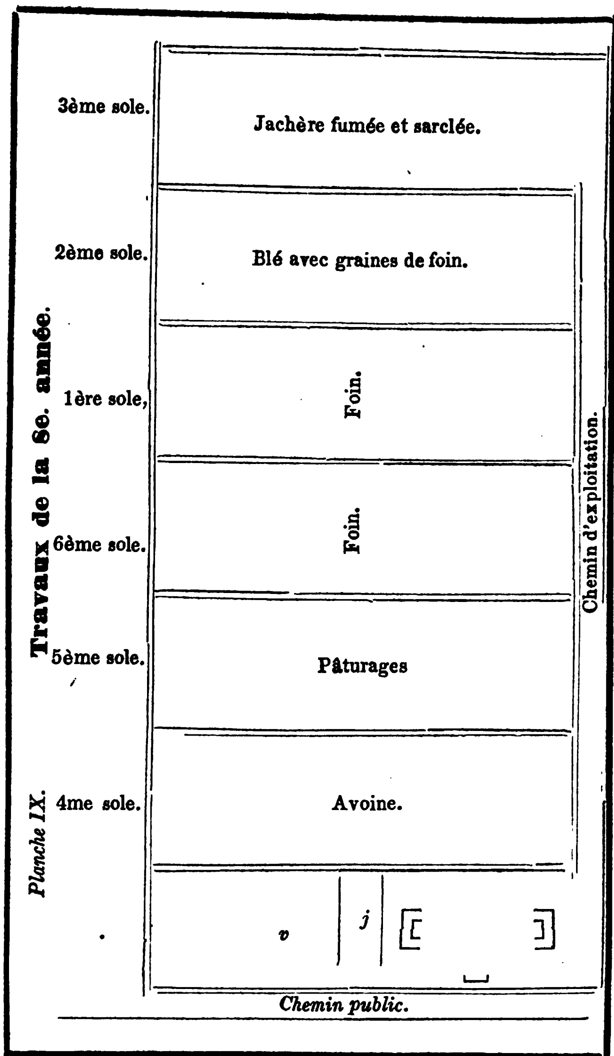
Jachère sarclée sur la 3ème sole.
Blé avec graines de foin sur la deuxième sole.
Avoine sur la 4ème sole.

Été.

Binages et sarclages ordinaires.
Pâturage de la 5ème sole.

Automne.

Labour soigné de la 3ème sole.
Labour profond de la 4ème sole.
Labour léger de la 4ème sole.
Travaux ordinaires du jardin.


3ème sole.
Jachère fumée et sarclée.
2ème sole.
Blé avec graines de foin.
1ère sole,
Foin.
6ème sole.
Foin.
5ème sole.
Pâturages
4me sole.
Avoine.
Travaux de la 6e. année.
Planche IX.
Chemin d'exploitation.
v
j
Chemin public.

Explication de la Planche X.

Le plan, ci-contre, représente une ferme écossaise, soumise à l'assolement de six ans, pour la majeure partie, et pour le surplus, à un assolement de cinq ans, capable d'entretenir une bergerie, et affecté exclusivement à cette industrie.

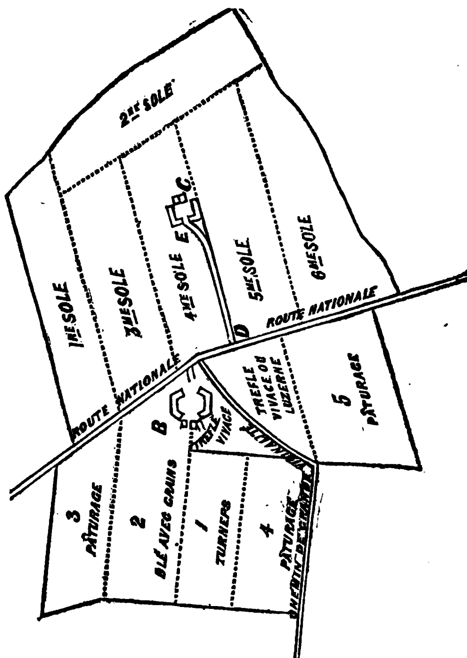
De cette dernière partie deux pièces sont réservées pour des cultures irrégulières, et ne font pas partie de l'assolement de cinq ans.

B Sont les bâtiments de la bergerie.

C Sont les bâtiments du gros de l'exploitation.

D-E Le chemin qui conduit de ces bâtiments à la grande route, qui sépare la terre en deux parties.

Planche X.


2ME SOLE
1RE SOLE
3ME SOLE
4ME SOLE
5ME SOLE
6ME SOLE
C
E
D
ROUTE NATIONALE
ROUTE NATIONALE
TREFLE VIVACE OU LUZERNE
5 PATURAGE
B
TREFLE VIVACE
3 PATURAGE
2 BLÉ AVEC GRAINS
1 TURNEPS
4 PATURAGE

DEUXIEME PARTIE.

Quatrième Veillée.

L'ECOSSAIS.—Jusque-là, nous ne nous sommes occupés que de l'organisation d'une ferme, et c'est sur ce point que vous aviez le plus besoin d'être instruit, car, dans votre exploitation, on ne voit rien qui ressemble à un système régulier. Maintenant que vous connaissez les grands principes qui font la base de tous les modes de culture, vous ferez votre choix ; cependant, je vous conseille fort de ne pas trop vous éloigner de celui que j'ai adopté moi-même, parce que vous pourriez bien faire fausse route. Nous allons à présent nous entretenir des meilleurs modes d'exécution des travaux agricoles. Nous serons brefs dans cette partie de nos conférences, parce que je n'ai pas à vous parler de choses qui vous soient entièrement inconnues, comme l'était un système régulier et profitable de culture ; je n'ai qu'à détruire en vous quelques préjugés, quelques mauvaises méthodes, pour les remplacer par des méthodes meilleures.

Mais comme, avant de se mettre à cultiver telle ou telle plante, il est indispensable d'examiner si le sol sur lequel on va opérer, est susceptible de rendre, avec ou sans améliorations préalables, les semences et frais de culture que l'on va lui confier, nous allons dire un mot de ces améliorations.

DES AMÉLIORATIONS.

Il y a deux sortes d'améliorations : les améliorations foncières et les améliorations culturales.

AMÉLIORATIONS FONCIÈRES.

LE CANADIEN.—Qu'entendez-vous par améliorations foncières ?

L'ECOSSAIS.—J'entends par améliorations foncières,

celles qui profitent au sol pour un grand nombre d'années. Tels sont, par exemple, les travaux d'assainissement, les amendements minéraux à forte dose, les défoncements, les plantations, etc.

Le Canadien.—Je sais ce que vous entendez par travaux d'assainissement et de plantation, mais j'ignore complètement ce que vous appelez amendements minéraux à forte dose, et défoncements.

L'Ecossais.—Il peut se faire que vous sachiez ce que c'est qu'assainir et planter, mais votre terre ne me prouve pas que vous en compreniez l'utilité. Parlons d'abord d'assainissement.

DES ÉGOUTS.

Sans assainissement, pas de bonne culture possible. Aussi, c'est par l'ouverture de nombreux fossés que vous devrez commencer la mise à execution de votre système perfectionné. Je vous ai dit, précédemment, en quel endroit de la terre et à quelle époque de l'année il convenait d'effectuer ces travaux ; il me reste à vous dire comment ils doivent être faits.

Les fossés, qui conviennent plus particulièrement aux terres du Canada, sont les fossés ouverts ; ce sont, à mon avis, les seuls que la majorité des cultivateurs de ce pays puisse entreprendre, car, pour les fossés couverts ou souterrains, il faut une certaine pente, que toutes les terres n'ont pas ; de plus, ils ne produisent de bons effets que dans des terrains de certaine nature ; ils exigent, pour leur confection, de grands soins, beaucoup d'habitude, des matériaux que le cultivateur n'a pas toujours sous la main, des machines assez coûteuses, en un mot, de grandes dépenses peu en rapport avec les moyens pécuniaires du plus grand nombre des cultivateurs de la province.

Ma terre est parfaitement égoutée, et cependant je ne me suis servi pour son assainissement que de fossés ouverts. J'ai commencé par élargir mes fossés de ligne, et leur donner de la profondeur, afin que les eaux des autres fossés puissent s'écouler rapidement ; et je les ai fait tailler en talus, de manière à ce que la

gelée ne puisse les combler par les éboulements de terre qu'elle occasionne. Leurs dimensions sont celles-ci : de 6 à 7 pieds d'ouverture, 3 à 4 pieds de profondeur, deux pieds d'assiette ou largeur dans le fond.

Quant aux fossés qui traversent ma terre et qui la coupent en six soles, je ne leur ai donné que 4 pieds de largeur, deux pieds de profondeur et un pied d'assiette.

Les terres, provenant des uns et des autres, ont été étendues sur les champs, et ont servi à leur amélioration. Vous ne voyez point chez moi ces buttes de terres amoncelées, que l'on trouve tout le long des fossés de la majeure partie des terres de nos voisins, et chez vous tout le premier ; et qui ne servent, le plus souvent, qu'à empêcher l'ouverture des saignées ou rigoles d'assainissement, et qu'à favoriser la production des chicorées sauvages, des chardons et autres plantes nuisibles.

DES PLANTATIONS.

L'Ecossais.—Aussitôt que vous le pourrez, plantez un verger. Les pommes acquièrent, en Canada, une qualité supérieure, et seront toujours pour l'habitant d'une grande ressource, comme produit de consommation locale et d'exportation.

En outre du verger, il serait très bon de planter, tout autour de chaque sole, ou autour de la terre au moins, et le long des fossés, des cordons d'arbres à fruit ou autres, dont la hauteur ne pourrait préjudicier aux plantes cultivées, mais cependant leur servirait d'abri contre les vents furieux qui désolent nos plaines.

Il est fâcheux de voir avec quel acharnement les colons détruisent jusqu'au dernier arbre, dont l'ombrage serait cependant si salutaire aux animaux, dans les pâturages, et rendrait la campagne si riante.

Le Canadien.—Je comprends bien l'utilité des plantations, mais les arbres mettent beaucoup de temps à produire des fruits, et personne n'est assuré d'en jouir.

L'Ecossais.—Malheureusement, beaucoup de cultivateurs raisonnent comme vous ; vos pères ont fait la

même réflexion ; c'est à leur égoïsme que vous devez le triste état où se trouve votre terre, et c'est de ce mauvais sentiment que vos enfants auront à souffrir. Il en coûte cependant bien peu de planter un faible arbrisseau, et de dériger sa croissance pendant quelques années.

C'est, du reste, souvent le seul moyen de faire prononcer son nom par les générations futures, si disposées à oublier les morts. Je veux croire que ce souvenir soit, pour le planteur, une bien faible indemnité pour ses soins et ses dépenses ; mais il me semble que l'on doit être heureux de faire le bien, même lorsque l'on ne doit pas en profiter soi-même. Votre objection n'est donc pour moi d'aucune valeur. D'ailleurs, dix années suffisent à un pommier pour commencer à payer, avec usure, le travail et les soins de celui qui l'a planté ; or, qui ne se promet pas de vivre encore dix ans ? Il y a huit ans que mon verger est établi, et déjà il me donne d'assez beaux produits. Dans trois ou quatre ans, il aura payé tous mes frais, et je n'aurai plus ensuite qu'à encaisser des bénéfices, sans frais importants.

Je connais quelques cultivateurs de ce pays-ci, qui doivent leur prospérité à leur verger, et qui seraient peut être aujourd'hui dans la misère, s'ils se fussent laissé aller d'abord aux funestes inspirations de l'égoïsme.

Plantez donc le plus tôt possible, afin de jouir le plus tôt possible, et dans le cas où la providence ne vous permettrait pas de jouir du fruit de vos travaux, afin que vos enfants puissent un jour bénir, avec reconnaissance, le nom du père laborieux et prévoyant de qui ils tiendront leur héritage.

AMENDEMENTS MINÉRAUX.

Je vous parlerai des amendements minéraux, seulement pour vous recommander de n'entreprendre cette amélioration que lorsque vous serez assez riche pour pouvoir en supporter les dépenses, sans compromettre votre fortune.

LE CANADIEN.—Dites-moi, au moins, ce que c'est qu'un amendement minéral.

meule composée des trois substances mélangées. Cet ouvrage achevé, on étend le compost sur le champ, comme on a l'habitude de le faire pour le fumier ordinaire.

DES CONSTRUCTIONS DE BATIMENTS.

Il est une autre amélioration foncière non moins importante que celle dont nous venons de parler, je veux dire les constructions des bâtiments d'une ferme.

Vous avez dû remarquer quelle prudence et surtout quelle économie j'ai apportées dans l'entreprise de mes constructions rurales. Ce n'est que la sixième année de ma culture, que je me décidai à bâtir une écurie pour mes chevaux et une étable pour mes vaches, quoique j'eusse pu certainement faire cette dépense beaucoup plus tôt; mais pour cela, il aurait fallu me gêner, et ma culture en aurait souffert. Si jamais vous vous décidez à remplacer vos vieux bâtiments par des constructions neuves et plus confortables, que ce ne soit que lorsque vous pourrez en supporter les dépenses, sans distraire de votre exploitation les fonds indispensables à son mouvement. Surtout, bâtissez avec économie, et faites que vos plans soient en harmonie avec l'ensemble de la ferme. Que l'on ne voie pas, chez vous, ces tours de force d'imagination, par lesquels quelques agriculteurs cherchent à se distinguer; et rappelez-vous toujours en bâtissant, que vous construisez pour la conservation de vos récoltes, pour l'abri et le bien-être de vos animaux, que vous construisez pour votre commodité et votre intérêt, et non pour quelques curieux, plus souvent disposés à se moquer de vos travaux, qu'à les approuver.

Quoique j'aie conservé les plans sur lesquels j'ai construit mes bâtiments, je ne vous les montrerai point, parce que d'abord vous n'êtes pas encore en mesure de bâtir, et ensuite, parce que j'ai vu rarement des agriculteurs copier exactement les plans fournis par les livres, ou par toutes personnes qui en aient fait usage. Chacun tient à mettre du sien dans ses plans; on veut aussi souvent tirer parti des vieilles constructions, ou subor-

donner la disposition des bâtiments à la forme du local.

Quand vous construirez, je vous engage à visiter plusieurs fermes bien établies, et dont les bâtiments peuvent servir de modèle. C'est à mon avis le seul moyen de faire chez soi quelque chose de bon, parce qu'ainsi on profite des expériences des autres ; expériences qui sont souvent très coûteuses et très préjudiciables.

LE CANADIEN.—Vous avez raison, et si jamais j'entreprends de faire des constructions, je ne le ferai pas avant d'avoir fait une tournée, comme vous me le recommandez, car on ne peut que gagner à visiter les bons agriculteurs, et à parler avec eux de tout ce qui concerne notre profession.

L'ECOSSAIS.—Pour me résumer touchant les améliorations foncières, je vous dirai que le cultivateur, qui fait de l'agriculture, non pour son plaisir, mais pour gagner de l'argent, ne doit entreprendre ces améliorations qu'autant qu'elles sont indispensables pour arriver à une bonne culture de son fonds, et ne les exécuter qu'au fur et à mesure que ses ressources augmentent. On voit trop souvent des agriculteurs enthousiastes épuiser d'abord toutes leurs ressources en constructions magnifiques, en achat d'instruments perfectionnés et autres objets de luxe, avant même d'avoir songé à adopter un bon système de culture ; aussi, quand ils veulent se mettre à l'œuvre, leurs ressources sont épuisées, et leur culture se ressent pour jamais de ce premier pas imprudent.

Maintenant que vous savez ce qu'il est convenable de faire sur votre terre, relativement aux améliorations foncières, passons aux améliorations culturales.

AMÉLIORATIONS CULTURALES.

On entend, par améliorations culturales, celles qui proviennent du fait d'une bonne culture, comme la fertilisation du sol par une rotation bien combinée ; son ameublissement par de bons et de profonds labours, et par des binages répétés ; enfin, l'enrichissement de

la couche végétale par l'application des engrais, etc., etc.

Dans la première partie de nos conférences, nous avons parlé de l'assolement et de la rotation des plantes qui doivent se succéder, et dont la combinaison doit amener la fertilisation du sol ; nous allons, maintenant, nous entretenir de la manière d'exécuter les labours, et toutes les façons que l'on doit donner à la terre, pour la préparer à recevoir les récoltes, ou pour faciliter la végétation des plantes, une fois qu'elles sont semées.

LABOURS.

L'Ecossais.—On laboure la terre, 1°. pour ameublir la couche végétale, et par cet ameublissement, faciliter la germination des graines, et le développement des racines; 2°. pour détruire les mauvaises herbes qui pourraient nuire aux plantes cultivées ; 3°. et pour donner plus de profondeur à la couche végétale, en soumettant aux influences du soleil et de l'atmosphère les couches inférieures qui, sans cela, resteraient pour jamais improductives.

Pour atteindre ce triple but, on donne à la terre des labours de différentes façons. Cependant, nous n'en distinguerons que deux, les labours profonds et les labours légers, exécutés, les uns et les autres, à l'aide de l'instrument que l'on appelle charrue.

Le Canadien.—Dites-moi, je vous prie, quelles sont les conditions d'un bon labour ?

L'Ecossais.—En général, un labour, pour être parfait, doit remplir les conditions suivantes :

1°. L'inclinaison des bandes de terre levée doit avoir 40 degrés environ. 2°. Les traits de charrue doivent être parfaitement droits. 3°. Chaque couche de terre déplacée doit être découpée horizontalement par le soc de la charrue, verticalement par le coutre, et uniformément taillée dans sa largeur et sa profondeur.

Tout labour qui remplit ces trois conditions est parfait quant à la forme, cependant, je dois ajouter qu'il est une quatrième condition qui n'est pas à négliger, c'est

celle de la bonne coupe du terrain, ou autrement de la dimension convenable à donner aux planches. Suivant que vous aurez des terres de différentes natures, vous devrez varier la largeur de vos planches, sept pieds sont suffisants pour un fond humide, et neuf pieds conviennent partout où l'on n'a rien à craindre de l'eau.

LE CANADIEN.—Voudriez-vous me dire quelle largeur de terre on doit habituellement déplacer quand on laboure ; j'ai souvent parlé, à ce sujet, avec plusieurs de mes amis qui veulent se faire passer pour connaisseurs, et je n'en ai pas encore rencontré deux qui m'aient dit la même chose.

L'ECOSSAIS.—Lorsque vous aurez affaire à un sol tenace, votre bande ne devra pas dépasser sept où huit pouces de largeur, parce que la herse produirait de moins bons effets ; si vous avez affaire à un terrain léger, vous pouvez déplacer, sans crainte, une bande de neuf à dix pouces; dans ces deux cas, je suppose que vous ne donnez qu'un labour léger de six à sept pouces de profondeur au plus, mais si vous donnez un labour profond de 10 à 11 pouces, par exemple, vous restreindrez la largeur de votre bande de terre, parce que vous auriez une trop forte résistance à vaincre, surtout en terre forte. Quelques soient les dimensions des labours, ils doivent toujours être faits en temps sec ; si l'on peut se permettre quelquefois d'attaquer les terres en temps humide, ce ne doit être qu'avant l'hiver, parce qu'alors on peut espérer que la gelée réparera le mal que l'on va faire. Les labours doivent en outre être exécutés promptement en Canada, et le cultivateur soigneux ne doit jamais aller se coucher, surtout au printemps, avant que le labour de la journée n'ait été assaini par de profonds sillons d'écoulement, parce que souvent, pendant la nuit, il survient une pluie qui fait perdre tout le travail d'une saison.

LE CANADIEN.—Pourquoi distinguez-vous des labours profonds et des labours légers ? Moi, j'ai pour habitude de labourer toujours à la même profondeur, et toujours le moins avant possible.

L'ECOSSAIS.—Certaines plantes, commes les céréales, peuvent très bien végéter dans une terre remuée à peu

de profondeur, parce que leurs racines ne font que s'étendre à la surface du sol; mais pour les plantes à racines pivotantes, comme la luzerne, les carottes, les betteraves, etc., il faut absolument des terres profondes; et même, quoique les céréales puissent très bien végéter sur un labour léger, il est certain qu'elles viendront encore bien mieux dans une terre profondément remuée. La terre, qui est défoncée par la charrue, permet à l'eau pluviale de s'enfoncer rapidement, bien au-dessous des racines des plantes, et fait ainsi une provision d'humidité, qui aide beaucoup à la végétation pendant les sécheresses, tandis que les labours légers, n'attaquant pas le sous-sol, ne favorisent pas l'infiltration des eaux qui bientôt submergent les récoltes.

Les sols labourés à peu de profondeur se dessèchent plus facilement que ceux qui sont profondément défoncés, le moindre vent, le moindre coup de soleil les durcit, au point de les rendre incultivables.

Cependant, il faut user des labours profonds avec modération, et ne les exécuter qu'à l'automne, comme labours préparatoires. Au printemps, la terre du sous-sol, ayant été ameublie par les gelées, devient perméable à la pluie et aux racines, et en peu d'années, acquière autant de valeur que la couche végétale. Les labours profonds doivent être faits progressivement, c'est-à dire, ne ramener à la surface, chaque fois qu'on les entreprend, que la portion du sous-sol, que l'on croit pouvoir améliorer pendant l'espace de temps qui s'écoulera entre ce labour et un autre labour profond.

Un cultivateur qui, ayant adopté une assolement de six ans, donnera une profond labour à sa terre, à chaque jachère, pendant trois rotations, c'est-à-dire, en 18 ans, peut améliorer six pouces d'épaisseur du sous-sol, et, tout en se procurant des bénéfices de plus en plus certains, chaque année, donner à son sol une plus value, que beaucoup d'agriculteurs estiment au 10ème de la valeur primitive, par chaque pouce de sous-sol amélioré. Je vous engage donc à donner toujours à vos labours préparatoires d'automne une profondeur progressive, qui soit en rapport avec les exigences des plantes que vous devrez cultiver.

BINAGES.

La charrue n'est pas le seul instrument que l'agriculture perfectionnée emploie pour la culture de la terre, car il ne suffit pas de labourer, il faut encore pour avoir de beaux produits, venir en aide aux plantes, lorsqu'elles sont en pleine végétation.

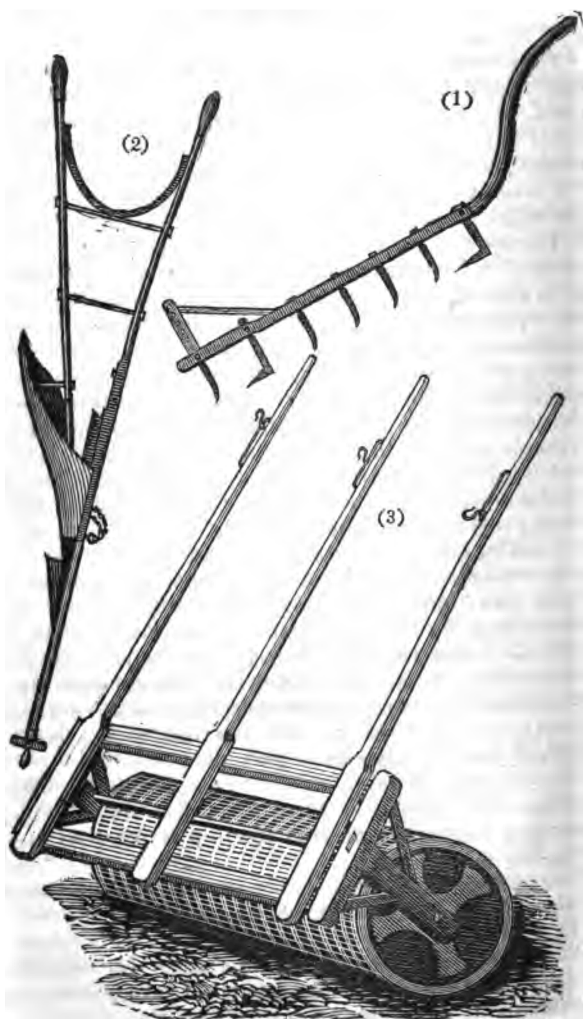
Ce sont surtout les plantes que l'on cultive en ligne, qui demandent beaucoup de soins.

Lorsque nous avons planté un champ de patates, semé des betteraves, des carottes ou du blé-d'inde, si nous abandonnons ces diverses récoltes à elles-mêmes, nous pouvons être presqu'assurés qu'elles périront, dévorées par les mauvaises herbes, ou étouffées par le durcissement de la surface du sol. Il est donc indispensable de donner à ces récoltes des cultures capables de les dégager des mauvaises herbes, et de briser et ameublir la croûte de terre qui les étouffe. Ce sont ces cultures que l'on appelle binages, et qui profitent non-seulement aux récoltes qui les recoivent, mais aussi à celles qui leur succèdent.

Dans la grande culture, ces travaux ne peuvent s'exécuter entièrement à la main, à cause de la rareté des bras, de la chèreté de la main-d'œuvre et de la rapidité avec laquelle ils doivent surtout être faits. Pour remplir le double but qu'un binage doit toujours atteindre, c'est-à-dire, le nettoiement et l'ameublissement du sol, j'emploie avec succès un instrument dont je vous ai déjà parlé, *la houe à cheval*. Cet instrument ne demande qu'un peu d'adresse de la part de celui qui le dirige, mais, surtout, il exige qu'on ne l'emploie qu'au moment favorable, lorsque la terre n'est pas trop durcie, ou lorsque les herbes ne sont pas trop fortes, pour en empêcher le jeu.

Un homme peut, à l'aide de cet instrument, tiré par un seul cheval, biner et nettoyer cinq arpents par jour.

Une fois que l'espace compris entre les rangées des plantes est travaillé suffisamment, il est peu long et peu difficile de travailler avec la pioche les intervalles qui se trouvent entre les plantes, dans le rang même.



(1) Houe à cheval. (2) Araire d'Ecosse. (3) Rouleau.

HERSAGES ET ROULAGES.

Je ne vous parlerai des hersages ; que pour vous recommander de les multiplier le plus possible. Jamais je ne fais un labour en terre forte, avant d'avoir hersé, une ou deux fois, la couche que je veux enfouir, afin d'en faciliter l'accès aux racines des plantes ; et lorsqu'après avoir labouré, je herse de nouveau mon labour, j'ai l'avantage d'avoir une couche de terre aussi meuble dessous qu'à la surface.

Lorsque l'action de la herse est rendue impuissante par le durcissement de la couche supérieure, il est souvent indispensable de briser les mottes, au moyen d'un instrument quelconque. Ordinairement, dans la petite culture, on se sert d'un maillet en bois, mais cette pratique devient impossible dans la grande culture ; pour y suppléer, on emploie un rouleau muni de cannelures destinées à triturer les mottes qu'il rencontreront. Pour ne pas fatiguer l'attelage, et ne pas pousser la terre en avant, le rouleau doit avoir deux pieds et demi à trois pieds de diamètre, et quatre pieds et demi à cinq pieds, au plus, de longueur.

Cet instrument peut être fait en bois ou en fonte, et ne doit pas dépasser le poids de 300 lbs. à 350 lbs. Le rouleau le plus énergique n'est pas le plus lourd, mais le mieux construit, c'est surtout à la disposition des cannelures qu'il faut faire attention, car ce sont elles qui doivent opérer l'ameublissement ; elles doivent avoir un pouce et demi de saillie, et deux pouces de séparation, au plus large de leur évasement.

Lorsque ces cannelures rencontrent une motte, elles la coupent et la pulvérisent, tandis que le rouleau, sans elles, ne pourrait pas toujours, par son seul poids, produire cet effet. Il arrive très souvent, lorsque l'on roule une terre dont le fond est meuble, que les mottes s'enfoncent et ne sont pas écrasées.

Tels sont, mon cher voisin, les instruments indispensables pour faire une bonne culture, une culture améliorante : une charrue pour retourner et approfondir la couche arable, une herse et un rouleau pour l'ameublir, une houe à cheval pour la nettoyer.

Voilà pour les améliorations culturales, qui dépendent des façons à donner au sol. Nous allons maintenant parler de la plus importante de toutes les améliorations culturales, celle qui résulte de la manière de faire les engrais et de les employer.

DES ENGRAIS.

Comme il est très rare de pouvoir se procurer des engrais riches et bien préparés, le cultivateur ne doit compter que sur les fumiers qu'il fabriquera ; tous ses soins doivent donc se diriger vers cette importante production. Faire le plus possible de bon fumier, voilà tout le secret de l'agriculture ; mais faut-il encore aussi l'employer utilement.

Pour obtenir beaucoup de fumier de bonne qualité, il faut nourrir copieusement les animaux, et les tenir toujours en bon état de chair ; une vache grasse donne bien meilleur fumier qu'une vache maigre. Il faut en outre fournir aux bêtes une épaisse litière pour retenir les urines et les convertir en engrais solide.

Le Canadien.—J'ai entendu dire, qu'en Europe, dans beaucoup d'exploitations ou l'agriculture est poussée au plus haut degré de perfection, on divise les fumiers, c'est-à-dire, que l'on reçoit d'un côté les urines, dans des réservoirs en briques situés hors de l'étable, tandis que l'on met en meule les excréments solides. Les urines sont ensuite répandues sur les récoltes, au moyen d'un tonneau monté sur deux roues et traîné par un cheval. Que pensez-vous de cette manière de faire les engrais ?

L'Ecossais.—Cette pratique est excellente, dans les pays de petite culture, comme la Flandre, la Belgique, parce qu'on y applique ces urines aux plantes textiles et oléagineuses, qui veulent des engrais actifs ; mais je ne pense pas qu'en Canada cette méthode soit profitable. De plus, elle nécessite des constructions, et par conséquent des dépenses qui ne sont pas à la portée de la majorité des cultivateurs. Au reste, les urines, ainsi appliquées ; ne profitent qu'à une seule récolte, parce qu'elles sont un engrais de très courte durée. Si donc,

dans une culture régulière, on se contentait d'arroser une seule récolte, les autres plantes de la rotation manqueraient d'engrais.

Pour moi, je n'ai jamais fait que des fumiers solides, et je m'en trouve bien. Voici comment je m'y prends : chaque jour, le matin, mes bêtes reçoivent une abondante litière, que je renouvelle le soir, s'il est nécesaire. Derrière mes animaux, il se trouve un espace, d'environ cinq pieds de large sur quatre pouces de profondeur, dans lequel j'étends encore de la paille destinée à s'imbiber des urines, qui s'écoulent du plancher un peu incliné, sur lequel reposent les bêtes. Deux fois par semaine seulement, l'étable est nettoyée, mais comme il y a toujours abondance de litière fraîche, les animaux sont constamment propres.

Cette méthode de faire le fumier n'est pas préjudiciable à la salubrité des étables, car la paille étant constamment imbibée d'urine, la fermentation est rendue impossible ; c'est par ce procédé que je suis parvenu à faire, chaque mois, la quantité énorme d'une voiture et demie à deux voitures de fumier, par tête de bétail.

LE CANADIEN.—Voudriez-vous me dire quel est celui qui convient le mieux aux terres, du fumier bien consommé, ou de celui qui ne l'est pas ?

L'ECOSSAIS.—Vous avez raison de faire une distinction entre le fumier court, gras et très décomposé par la fermentation, et le fumier long, fraîchement sorti de l'étable ; le premier est propre aux sols légers qui manquent de consistance, le second convient mieux aux terres froides, argileuses et compactes.

Les fumiers gras, fortement décomposés, sont comme les urines, ils sont actifs mais de peu de durée ; en sorte que pour l'agriculteur qui a adopté un assolement un peu long, comme celui de six ans par exemple, il est préférable de se servir de fumier frais, dont la décomposition lente puisse profiter à toutes les plantes de la rotation. En général, je préfère les fumiers frais et pailleux aux autres ; cependant, j'ai pour habitude, chaque année, de laisser une meule se décomposer fortement, jusqu'à ce qu'elle devienne onctueuse comme une masse de graisse noire, parce que, dans une exploitation,

Cinquième Veillée.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES.

L'Ecossais.—Notre dernière conférence a eu pour objet les améliorations foncières et culturales, par lesquelles le cultivateur soigneux et intelligent dispose son sol à donner d'abondants produits, nous allons maintenant nous entretenir des meilleurs modes de culture des diverses plantes qui peuvent entrer dans l'assolement de six ans, tel qu'il est établi sur ma terre, en suivant l'ordre dans lequel elles arrivent dans la rotation. En conséquence, nous allons parler d'abord des plantes qui peuvent être cultivées au rayon sur une jachère sarclée et fumée.

JACHÈRE SARCLÉE ET FUMÉE.—BETTERAVES.

L'Ecossais.— Il y a plusieurs espèces de betteraves, mais je ne vous parlerai que des deux variétés les plus connues, la betterave rouge ou de *disette*, et la betterave blanche à sucre ou betterave de *Silésie*. Celle-ci est préférable à l'autre, elle est plus pleine, et surtout beaucoup plus sucrée, sa chair est moins aqueuse et par suite plus nutritive, mais elle ne donne pas d'aussi grosses racines, et veut une terre plus profonde que la disette.

En général, la betterave exige un sol meuble, fortement fumé au moyen d'engrais un peu décomposés, et surtout un sol profond et perméable à la pluie. Une terre argileuse et compacte ne lui convient nullement.

On cultive la betterave de deux manières ; on la sème en place ou on la repique.

Le semis se fait ainsi pour les terres fortes : on laboure profondément la terre avant l'hiver, au printemps on dresse des sillons semblables à ceux que l'on fait pour les patates, on dépose ensuite dans le fond de ces sillons trente milliers de fumier par arpent, on recouvre ce fumier par trois ou quatre pouces de terre,

et l'on sème les betteraves sur le sommet de cette couche ; dans les terres légères, qui ne redoutent pas l'humidité, il vaut mieux opérer de la manière suivante : On laboure profondément à l'automne ; au printemps, on enterre trente milliers de fumier par arpent, en formant des planches de dix huit pieds de large, et après avoir hersé, roulé au besoin, curé les fonds, et assaini comme pour une semence de céréales, soit au moyen d'un rayonneur en bois, que le cultivateur peut faire lui-même, soit avec une binette à main, on trace des rayons d'un pouce de profondeur, distancés de trente pouces environ les uns des autres ; ce travail une fois achevé, on sème les graines de manière à mettre trois à quatre pouces entre chacune d'elles, puis on recouvre avec un rateau.

Suivant le degré de la température, la graine reste plus ou moins longtemps à lever. Aussitôt que les jeunes betteraves commencent à se montrer, il faut donner un binage pour détruire les mauvaises herbes, qui, à cette époque de l'année, envahissent rapidement le sol ; quelques jours après, lorsque les betteraves commencent à atteindre la quatrième feuille, on doit espacer les plants, en arrachant de préférence ceux qui se touchent. On ne peut préciser le nombre des binages et sarclages que demande cette culture, parce qu'il est subordonné à l'état de propreté et d'ameublissement du sol ; seulement, on peut dire qu'aussitôt que la terre se durcit, et que les mauvaises herbes commencent à envahir le champ, il est nécessaire de donner une nouvelle façon.

Lorsque les racines ont atteint la longueur du doigt, on éclaircit encore de manière à laisser quinze à seize pouces entre chaque betterave, et l'on se sert du plant arraché pour remplacer celles qui ont manqué.

La seconde manière de cultiver la betterave consiste à les semer en pépinière, pour les replanter ensuite dans le champ où elles doivent grossir ; c'est le procédé que j'emploie, surtout pour les terres fortes, par les motifs que voici : au printemps, on a beaucoup plus de temps pour fumer et travailler convenablement le champ qui doit recevoir la plantation, et si la saison est

sèche, on peut, sans beancoup de frais ni de peine, arroser le pépinière ; tandis qu'il est très long, très coûteux et presque impossible d'arroser un vaste champ. Mais le principal avantage du repiquage consiste en ce que le cultivateur peut surveiller et soigner la germination de la graine et la croissance des jeunes plants, bien plus facilement dans une pépinière, pour laquelle on choisit ordinairement un coin de terre riche, meuble et propre, que dans un champ qui n'est pas toujours bien préparé, et où il arrive souvent que le durcissement de la surface empêche la germination de la graine.

Dans la pépinière, le semis doit être fait en ligne, et les plants mis à distance de deux pouces au moins, les uns des autres, afin qu'ils puissent atteindre la grosseur du petit doigt avant d'être plantés. Que l'on sème au champ ou en pépinière, le succès de cette culture dépend des binages et des sarclages que l'on doit toujours faire en temps opportun.

Vous savez comment on récolte les betteraves ; je n'ai qu'à vous prévenir contre un usage adopté par quelques praticiens, et qui consiste à enlever les feuilles des betteraves un mois avant la récolte, pour, disent-ils, faire grossir la racine. Cette méthode est plus nuisible qu'utile ; et d'ailleurs les feuilles de betteraves contienent si peu de parties nutritives qu'elles ne valent pas la peine d'être ramassées. Après la récolte, les racines doivent être soigneusement emmagasinées, pour qu'elles n'aient point à souffrir de la gelée, on doit veiller aussi à ce qu'elles soient fermées très sèches pour qu'elles ne pourrissent pas.

CAROTTES.

La carotte se cultive à peu près comme la betterave ; cependant on la transplante rarement, parce que le plant a beaucoup de difficulté à reprendre racine. On la sème plutôt que la betterave, parce qu'elle craint moins les gelées tardives, et qu'elle met plus de temps à croître.

Le terrain qui convient à la carotte est un sol meuble, léger, bien fumé et surtout profond. Sa culture de-

mande beaucoup de soins, surtout dans le premier âge, parce qu'elle a tout à redouter de l'envahissement des mauvaises herbes. La distance convenable à mettre entre chaque carotte, est de sept à huit pouces: les rangs doivent être espacés comme pour les betteraves, c'est-à-dire, de 28 à 30 pouces.

Avant de semer la graine, il est bon de la mélanger à deux fois environ son volume de sable fin, de manière à la bien diviser, et rendre le semis plus facile et plus égal. Aussitôt que la jeune plante a deux feuilles, on sarcle avec grand soin, et l'on donne un premier binage à la main. D'ailleurs, les autres façons sont les mêmes que pour la betterave.

La carotte est un excellent fourrage pour tous les animaux; les vaches qui en sont nourries donnent beaucoup de lait riche et savoureux; les chevaux se tiennent constamment gras avec quinze livres de carottes par jour et une ration ordinaire de foin, et peuvent supporter les plus rudes travaux sans manger d'avoine. Je vous engage donc de cultiver chaque année cette excellente racine, sur au moins un arpent, si vous avez de la terre légère; mais rappelez-vous bien que ce n'est que par des binages et des sarclages soignés et répétés, que l'on peut obtenir une bonne récolte.

PANAIS.

Le panais est encore préférable à la carotte pour les bêtes à cornes; le beurre qui en provient est très riche et très délicat. Cette racine redoute moins les gelées que tout autre, et peut passer l'hiver en terre sans être endommagée; je vous engage beaucoup à la cultiver, sa culture est absolument la même que celle de la carotte.

BLÉ-D'INDE OU MAÏS.

Le maïs est destiné à plusieurs usages; son grain est un excellent aliment pour l'homme et sert à l'engraissement de la volaille; coupé en vert, il est un des meilleurs fourrages cultivés. J'ai toujours eu

pour habitude d'en semer à la volée, pour la nourriture de mes vaches, sur un ou deux arpents, et je m'en suis toujours très bien trouvé.

Lorsqu'on le cultive pour grain ou pour fourrage, dans une jachère sarclée, on doit le semer au rayon, afin de pouvoir le travailler à la houe à cheval. Pour cela, on trace des raies de deux pouces de profondeur, puis on sème le grain de manière à mettre les pieds à huit pouces les uns des autres, si on les destine à la graine, et à cinq pouces seulement si l'on sème pour fourrage.

Il est bon de buter le maïs, quand on veut le laisser venir à maturité, pour que les tiges ne soient pas renversées par le vent.

Si vous arrivez un jour à cultiver en grand le blé-d'inde pour sa graine, je vous engage à faire l'acquisition d'un moulin à égrener. Cet instrument vous évitera beaucoup de temps, et a l'avantage de coûter peu d'argent.

FÈVES.

L'Ecossais.—La fève à cheval veut une terre forte et tenace, elle prépare très bien le sol pour le froment.

On sème les fèves à la volée ou au rayon ; mais sur une jachère, elles doivent être semées en ligne, comme le blé-d'inde, les carottes, etc., pour faciliter les binages et sarclages. On doit espacer les rayons de vingt-huit à trente pouces, et l'on sème ordinairement de manière à mettre environ huit à neuf fèves par pied. La semence doit être enterrée à une profondeur de trois ou quatre pouces, c'est pourquoi on est toujours forcé d'employer la charrue pour ouvrir les rayons.

Lorsque les fèves sont levées et sont assez grandes pour que l'ouvrier puisse découvrir les rangs, il est utile de leur donner un profond binage, qui sera répété huit ou dix jours après, et renouvelé tant que les plantes auront quelque chose à redouter de l'envahissement des mauvaises herbes, et ne seront cependant pas assez élevées pour être endommagées par le passage de l'instrument.

Les fèves redoutent beaucoup l'humidité, il faut donc assainir le champ par tous les moyens possibles. La récolte se fait ordinairement à la faucille, les gerbes doivent rester quelques jours sur pied, pour être séchées avant de passer à la grange. Dans certaines localités on les fauche.

La fève est une plante très rustique qui épuise peu le sol et donne des produits très abondants. Chaque habitant devrait en cultiver, chaque année, deux ou trois arpents dont les produits suffiraient, à eux seuls, pour payer tous les frais de culture de toute la jachère.

PATATES.

Votre manière de cultiver la patate en billons est très bonne, mais ne convient qu'aux sols légers et perméables à la pluie ; dans les sols argileux et humides, les patates cultivées ainsi sont exposées à pourrir, tandis qu'avec la méthode suivante on a moins à redouter de l'humidité.

On laboure profondément à l'automne ; au printemps lorsque le temps de planter les patates est venu, on donne un ou deux hersages énergiques, on étend ensuite trente à quarante mille livres de fumier par arpent, puis on laboure de nouveau pour enterrer le fumier et les patates que l'on sème derrière la charrue.

Les semeurs ont le soin de fixer les patates, non pas dans le fond de la raie ouverte, mais contre la tranche de terre qui vient d'être déplacée, et à un pouce au-dessus du fond de la raie ; de cette manière le cheval, en repassant, ne dérange pas les plants, et si après la semence il survient de longues pluies, l'eau s'infiltre au-dessous de l'endroit où se trouve fixé le tubercule et le laisse à sec.

Cette méthode a en outre le double avantage de permettre le passage de la herse aussitôt que les patates commencent à lever, ce qui facilite considérablement leur croissance, et de répandre également le fumier sur toute la surface du champ, ce qui est fort avantageux pour les cultures subséquentes des céréales.

La distance à mettre entre chaque rang de patates est de trente-quatre à trente-six pouces ; pour obtenir cet écartement, on laisse la charrue faire trois tours sans semer après elle. Les patates doivent être espacées dans le rang, de dix pouces au moins.

Pour suivre cette méthode, les planches doivent avoir dix-huit pieds de large, et être traversées par de nombreuses raies d'écoulement. Mais c'est surtout à la profondeur du labour qu'est dû tout le succès de cette culture, et à l'ameublissement de toute la couche qui a été remuée.

Les sarclages se font de la même manière pour les patates que pour les betteraves.

CHOUX.

Si vous désirez cultiver le choux à vache, dont je vous ai parlé, vous aurez une grande ressource pour l'automne ; mais je vous engage à n'en faire, comme moi, l'expérience que sur une très petite étendue de terrain.

Le semis se fait, de même que pour les choux de jardin, en pépinière et même sur couches si l'on veut transplanter plus tôt ; lorsque le plant est assez fort pour être repiqué, on transplante par un temps pluvieux dans la terre préparée à cet effet et qui doit avoir reçu les mêmes façons et les mêmes amendements que les champs de patates ou de betteraves.

On espace les plants de deux pieds et demi dans le rang, les rayons sont comme pour les patates à distance de trois pieds. Cette plante redoute beaucoup l'humidité qui les fait jaunir et pourrir ; il faut par conséquent que le terrain soit bien assaini.

Dans différentes parties de l'Europe, ces choux sont employés à l'engraissement des bœufs, mais là ils végètent pendant tout l'hiver, et c'est durant cette saison que l'on récolte la feuille et que l'on engraisse. Comme ces choux ne peuvent résister aux durs hivers du Canada, j'ai cherché à en tirer parti dans une autre saison ; par eux j'ai trouvé le moyen de nourrir copieusement mes animaux pendant deux mois à l'au-

tomne, tandis que les pâtures sont rasées; ce qui me permet de n'entamer mes provisions d'hiver qu'un mois plus tard.

Telles sont en somme les plantes que l'agriculteur canadien peut cultiver avec avantage sur une jachère; mais je vous le répète, pour que ces plantes donnent de beaux produits et pour que la terre reçoive les améliorations qu'une jachère doit avoir pour but, il est indispensable que le terrain soit : 1º labouré profondément à l'automne; 2º amendé fortement par des engrais de bonne qualité; 3º parfaitement assaini; 4º biné et sarclé tout autant de fois qu'il sera nécessaire pour nettoyer la couche arable, sans quoi le sol ne se trouvera pas amélioré, et le but de la jachère sera manqué.

Dans un assolement bien entendu, tel que celui de six ans, les céréales doivent succéder à la jachère, par conséquent elles en subissent toutes les conditions; si la jachère a été bien préparée, les céréales seront bonnes; si elle a été négligée, les céréales s'en ressentiront. Beaucoup de bons agriculteurs pensent que l'on ne doit espérer des cultures de jachères d'autres bénéfices qu'une bonne préparation pour les récoltes suivantes; pour moi, j'ai éprouvé bien des fois que l'on peut s'attendre à plus, et que lorsque l'on se sert avec intelligence des instruments perfectionnés, la culture en ligne peut rendre d'assez beaux bénéfices, en outre de la bonne préparation qu'elle laisse au sol après elle.

Ainsi, rappelez-vous donc bien, que de la première année de la rotation dépend tout le succès de l'entreprise, et qu'il ne faut rien négliger pour que tous les travaux de cette année là soient profitables au sol.

PLANTES QUI DOIVENT SUCCÉDER A LA JACHÈRE.

[*Dans l'assolement de six ans ces plantes sont les céréales.*]

Des céréales qui se peuvent cultiver après la jachère, je ne vous parlerai que du blé, du seigle, de l'orge, et de l'avoine.

DU BLÉ.

Il y a deux principales variétés de blé, le blé d'automne et le blé du printemps. Le premier se sème à la fin du mois d'août ou au commencement de septembre ; il veut une terre forte bien assainie, et des abris qui puissent retenir la neige pour le préserver de la gelée. Je ne vous engage pas à faire cette culture en grand, parce que dans le Bas-Canada elle a trop à craindre des gelées. Le blé de printemps, quoiqu'il soit exposé aux attaques de la mouche, a plus de chance de succès. Quelque variété que l'on sème, pour obtenir une bonne récolte de blé, il faut bien choisir sa semence et la passer plusieurs fois au crible, pour avoir des grains à peu près d'égale grosseur et séparés de toute mauvaise graine ; après le choix de la semence, vient une opération très importante, celle du chaulage destinée à détruire les germes de carie qui infectent les céréales. Cette opération se pratique de la manière suivante : vous répandez le grain sur le plancher de la grange, vous le couvrez de chaux vive, dans la proportion de 100 lbs. pour 60 minots, puis vous versez sur le tas environ 60 gallons d'eau, vous ajoutez au mélange une dizaine de lbs. de sel gris, après quoi, deux ou trois hommes munis de pelles retournent vivement le tout de manière à bien unir la chaux au blé, et à ce que toutes les parties du tas soient bien impreignées.

La quantité de semence à employer varie suivant la nature et l'état du terrain que l'on veut ensemencer. Dans un terrain riche il faut moins de semence que dans un terrain pauvre ; dans une terre légère il faut moins de semence que dans une terre forte, cependant on peut dire qu'en moyenne il suffit d'un minot et demi par arpent. Le blé une fois semé s'enterre, comme vous le faites vous même, par un ou deux traits de herse ; dans les terres trop légères, il est bon de passer le rouleau après la herse ; on doit ensuite ouvrir de nombreuses rigoles d'assainissement.

Lorsque le grain est semé, on ne doit pas épargner les sarclages ; c'est surtout aux chardons qu'il faut faire la guerre, parce que nulle plante n'épuise plus le sol ; en

outre, les chardons rendent la moisson désagréable aux ouvriers, qui mettent beaucoup plus de temps à couper un champ infecté qu'un autre qui ne l'est pas.

On ne doit pas attendre que le blé ait atteint son entière maturité pour le moissonner ; il ne faut pas non plus le laisser en javelle exposé à la pluie, car il germerait facilement. Il est bon de faire les gerbes aussitôt que possible et de les mettre en tas, au nombre de huit ou dix, de manière à ce que les deux dernières gerbes posées couvrent les épis de toutes les autres. Par ce procédé vous n'avez rien à craindre des pluies ni de la rosée, et dans cinq ou six jours le grain est parvenu à son entière maturité, après avoir absorbé le reste de la substance nutritive qui se trouvait dans la tige.

DU SEIGLE.

Le seigle se cultive comme le blé. Il veut une terre légère mais pas trop riche, parce que sa paille qui est beaucoup plus longue que celle du froment, est souvent exposée à se coucher. Le seigle s'emploie aux mêmes usages que le blé dans diverses parties de l'Europe ; il fait un pain excellent lorsque la farine est bien travaillée. Sa paille sert à couvrir les habitations, et à faire des liens pour mettre en gerbes les autres récoltes, mais elle ne vaut rien comme fourrage, si ce n'est lorsqu'on la coupe verte ; mais encore, dans ce cas, il est bon de la mélanger à d'autres fourrages.

On distingue aussi, comme pour le blé, deux principales variétés de seigle, le seigle de printemps et le seigle d'automne. Celui-ci peut aussi bien se cultiver dans le Bas-Canada que le seigle de printemps, parcequ'il est très rustique et qu'il ne redoute pas la gelée.

DE L'ORGE.

L'orge donne de très beaux produits, lorsqu'on la cultive dans une terre fraîche, meuble et riche. Sa culture est la même que celle du blé, cependant l'orge demande à être enterrée plus profondément. Dans

beaucoup de contrées on l'enterre à la charrue, à trois et quatre pouces de profondeur. L'orge fermente très vite, il est donc important de ne rentrer la récolte que lorsqu'elle est parfaitement sèche.

DE L'AVOINE.

Vous savez de quelle manière se cultive l'avoine, car j'ai vu sur vos terres des récoltes passables ; je ne ferai que vous recommander d'apporter autant de soins dans le choix de la semence de ce grain, que dans le choix de la semence du blé. Le chaulage est aussi indispensable à l'avoine, car elle est sujette à la carie. Il est bon de semer aussitôt que les terres peuvent être travaillées ; les semences faites de bonne heure donnent ordinairement de bons produits. La quantité de semence qui suffit à un arpent, est de deux minots environ.

Cultures qui succèdent aux céréales.

PRAIRIES.

Comme dans l'assolement dont je vous ai parlé les prairies viennent après les céréales, nous allons dire quelques mots sur la manière de cultiver le mil et le trèfle.

Les prairies artificielles sont généralement cultivées pour deux causes, la première pour la nourriture des animaux, et la seconde pour l'amélioration du sol qu'elles enrichissent par les débris de leurs feuilles et de leurs racines.

Pour qu'une prairie puisse remplir ce double but, il faut qu'elle soit bien établie, il faut surtout qu'elle suive de près une forte fumure, et que le terrain profondément défoncé lui fournisse, en temps utile, une quantité suffisante d'humidité : c'est donc encore la jachère sarclée qui est chargée de préparer la terre pour les prairies ; si elle a reçu toutes les cultures et tous les amendements dont nous avons parlé, les prairies seront indubitablement bonnes.

Nulle plante ne peut rendre de plus grands services

au cultivateur canadien que le mil et le trèfle, tant à cause de la quantité que de la qualité du fourrage ; on ne saurait donc trop prendre de précautions pour s'assurer de bonnes récoltes de ce foin. En outre des travaux de jachère dont je vous ai suffisamment parlé, je vous recommande de soigner beaucoup les labours sur lesquels vous devez répandre la semence de foin ; il est important de bien arrondir les planches afin que les eaux puissent s'écouler rapidement. Les prairies veulent de l'humidité, mais redoutent les eaux stagnantes. Le terrain doit être bien nivelé, et pierré, afin que le jeu de la faux soit facile.

Je ne vous dirai rien touchant la récolte du foin, seule opération que nécessite la culture du mil et du trèfle une fois qu'ils sont semés. Les travaux de récolte ne demandent que beaucoup d'activité et d'ordre dans les manœuvres pour obtenir de bons résultats.

Il est à remarquer que les cultivateurs actifs et prévoyants ne perdent jamais, ou du moins très rarement, leurs récoltes de foin, tandis que les cultivateurs insouciants et paresseux ont chaque année des pertes à déplorer ; ainsi, suivant que vous serez actif ou paresseux, soigneux on négligent, vos foins se feront bien ou mal ; tout ce que je pourrais vous dire ne changerait rien à la condition de vos récoltes. Rappelez-vous seulement que le meilleur foin est celui qui n'a pas été blanchi par la pluie ou la rosée, qui a été coupé au moment où le mil et le trèfle commencent à se dépouiller de leurs fleurs, et surtout qui a été fermé sec, mais sans être trop désséché.

J'ai oublié de vous dire que la quantité de graine que l'on sème ordinairement est de 2 lbs de trèfle et deux gallons de mil par arpent.

Plantes qui doivent succéder aux prairies.

DU LIN.

Les récoltes qui succèdent ordinairement aux prairies sont : l'avoine, les pois et le lin. Nous avons parlé de

l'avoine, il nous reste à dire un mot de la culture du lin et de celle des pois.

Il y a deux espèces de lin, le lin de printemps et le lin d'hiver ; celui-ci ne peut se cultiver dans le Bas-Canada, à cause du froid ; alors nous ne parlerons que du lin d'été.

La variété de lin qui semble convenir le mieux au climat de ce pays-ci, est celle de Riga ou de Russie ; cependant il y a d'autres bonnes variétés, telles que le lin de Flandre, qui pourraient aussi bien convenir.

Le lin d'été ne doit être cultivé que dans des terres très meubles et surtout parfaitement amendées. C'est une des meilleures récoltes que l'on puisse obtenir sur une prairie rompue, car il s'accommode très bien des racines des plantes fourragères, qui sont pour lui un très bon engrais.

Comme une des premières qualités du lin consiste dans l'égale hauteur des tiges, on ne doit jamais le semer sur une terre nouvellement amendée par des fumiers d'étable, qui ne peuvent se répartir également sur toute la surface du champ. Les seuls engrais qui conviennent au lin sont les urines et les engrais en poudre.

Le lin redoute le froid et craint la trop grande sécheresse ; il faut donc, pour le sémer, choisir son temps de manière à n'avoir à souffrir ni de l'un ni de l'autre. La quantité de graines à employer varie suivant le but que l'on se propose ; si l'on sème pour obtenir principalement de la graine, un minot suffit pour un arpent ; quand on cultive le lin pour la filasse, deux minots ne sont pas trop.

On sème de deux manières, à la volée ou par tranches ; lorsqu'on sème à la volée, on a le soin de bien ameublir la surface du champ, comme pour une semence d'oignons, et l'on recouvre au moyen d'une herse d'épines qu'un homme traîne après lui..

Pour le semis à tranches on prend plus de précautions ; celui qui sème est muni d'une large houe à main, à manche recourbé ; il ouvre, dans le sens de la la largeur de la planche, une tranche de la profondeur d'un demi-pouce environ, et d'une largeur de deux fois

celle de son instrument. La terre, provenant de la première tranchée, est déposée à côté, puis ensuite l'ouvrier sème dans le fond bien applani de cette tranchée, le plus également possible, et il recouvre la graine au moyen de la terre provenant de la tranchée suivante qu'il ouvre en marchant en arrière. On doit avoir soin de répandre la terre sur la semence le plus uniformément possible.

Pour l'une et l'autre manières de semer le lin, les planches doivent avoir dix-huit pieds de large environ, car, comme je vous l'ai déjà observé, une des plus grandes qualités du lin, c'est d'avoir toutes ses tiges égales en longueur et en grosseur. Or, il est impossible que les brins qui se trouvent sur les bas côtés de la planche acquièrent la dimension de ceux qui se trouvent sur le sommet, et plus dans un champ il y aura des bas-fonds, plus le lin sera inégal ; voilà pourquoi les larges planches sont préférables aux planches étroites.

Lorsque le lin est semé il n'y a, jusqu'à la récolte, d'autres soins à lui donner que des sarclages, qu'il est bon de répéter autant qu'il est nécessaire, et jusqu'à ce que la récolte soit trop élevée pour qu'on ne puisse plus y entrer sans l'endommager.

Pour récolter le lin destiné exclusivement à la filature, il faut choisir le moment où les tiges commencent à jaunir, et où les capsules qui renferment la graine sont à moitié mûres ; on obtient ainsi de bien meilleure filasse que si l'on récolte après la maturité parfaite. Mais si l'on cultive le lin exclusivement pour la graine, il est préférable d'attendre que tout le champ soit bien mûr.

Lorsque le lin est arraché on le met en bottes d'environ un pied de circonférence, que l'on lie avec du jonc ; puis on le fait sécher pendant quelques jours en meulons, en ayant le soin de construire ces meulons de manière à ce qu'ils aient la forme d'un mur, et à ce que toutes les racines soient placées en dedans et la graine en dehors.

Lorsque l'on juge que les capsules sont assez mûres pour permettre facilement l'égrenage, on étend un drap au pied du meulon, et l'on bat le lin au-dessus, en frap-

pant les têtes des bottes entre une planche et un maillet de bois. Pour qu'il ne reste pas de graines dans la botte on desserre le lien que l'on resserre aussitôt après le battage.

Vient ensuite l'opération du rouissage, la plus importante de toutes, et qui consiste à faire tremper, pendant une huitaine de jours, les gerbes de lin dans l'eau la plus pure que l'on puisse trouver. Voici comment on s'y prend :

On transporte le lin à l'endroit d'une rivière ou d'un ruisseau qui n'ait rien à craindre de la force du courant, et même où l'eau soit un peu stagnante, et qui ait au moins six à sept pieds de profondeur, puis on y entasse les gerbes de lin, que l'on charge ensuite de planches et de pierres assez lourdes pour les forcer à plonger, de manière à ce qu'il y ait au moins un pied d'eau par dessus.

Si la température est chaude, le rouissage s'opèrera en six ou sept jours, tandis qu'il faudra neuf ou dix jours si le temps est froid. Dans l'eau courante le rouissage est beaucoup plus lent que dans l'eau stagnante, en sorte que l'on ne peut préciser bien exactement le temps pendant lequel le lin doit rester à l'eau ; c'est au cultivateur à surveiller souvent le rouissage, et à voir quand il est achevé. Il est facile de reconnaître lorsque le lin est suffisamment roui, en prenant plusieurs brins que l'on brise entre les doigts ; si la fibre se détache bien facilement de la partie ligneuse, on peut en conclure que le lin doit être retiré de l'eau ; mais si au contraire ces brins ne font que se ployer entre les doigts, et si la fibre reste adhérente, on doit prolonger le rouissage. Il est important de surveiller cette opération avec beaucoup de soin, parce que si elle n'est pas parfaite, le travail du lin est plus tard très difficile, et si au contraire le rouissage est trop prolongé, la fibre pourrit et casse.

Lorsque le lin est retiré de l'eau on l'étend sur une prairie rasée, et on le laisse sécher pendant quelques jours, ainsi écarté, si le temps est beau ; mais si le temps est pluvieux, il faut mettre debout les petites gerbes, en ayant le soin d'écarter les brins et de desserrer le

lien. Quand le lin est sec, on l'emmagasine pour le *bréguer* lorsque les mauvais jours ne permettent plus les travaux extérieurs.

DES POIS.

Les pois viennent très bien sur une prairie rompue, la quantité de semence que l'on emploie est d'environ un minot à un minot et quart par arpent. On enterre la semence par un ou deux traits de herse, et l'on assainit par de nombreuses rigoles d'écoulement, parce que les pois redoutent beaucoup l'humidité. Lorsqu'ils ont atteint environ six pouces de hauteur, il est bon quelquefois de les plâtrer, surtout lorsque l'on a affaire à un sol glaiseux ; le plâtre se sème sur les pois, à la volée ; la quantité que l'on emploie varie suivant l'état de la récolte, quelquefois l'on emploie soixante lbs. par arpent, d'autres fois 100 lbs. et plus ; quelques agriculteurs pensent avec raison qu'il est bon d'opérer le plâtrage en deux fois, à un intervalle de quinze jours environ. Les pois doivent être récoltés avant leur parfaite maturité, mais ils ne doivent être rentrés que lorsqu'ils sont parfaitement secs. Bien traitée, cette récolte est une de celles qui donnent en Canada les plus beaux produits.

Cultures particulieres.

DU CHANVRE.

L'ECOSSAIS.—Il est certaines cultures qui ne peuvent entrer dans un assolement, parce que elles exigent des soins tout particuliers. De ce nombre sont la culture du chanvre et celle des plantes potagères et de plusieurs plantes oléagineuses. Le chanvre a besoin de beaucoup d'engrais et surtout d'engrais énergiques ; il veut une terre franche, profonde et parfaitement ameublie, les marécages nouvellement desséchés lui conviennent très bien, en un mot, toutes les terres fraîches et riches peuvent donner de très beaux produits. Il est très rare de pouvoir trouver toutes ces conditions

réunies ; sur une terre de quatre-vingt-dix arpents, il peut se faire que quatre ou cinq arpents seulement, et souvent moins, soient propres à la culture du chanvre ; mais n'y eut-il qu'un seul arpent de terre convenable, le cultivateur devrait ne jamais manquer d'affecter chaque année cet arpent à la production de cette plante utile, car nulle récolte ne donne des produits aussi satisfaisants. En Europe, il n'est pas rare de voir des terres à chanvre se louer au prix énorme de £3 par arpent ; de là, il est facile de conclure quel immense produit on doit attendre de cette récolte pour payer un si haut fermage, en outre des frais de culture et des bénéfices qui doivent faire vivre l'ouvrier.

Le chanvre sera toujours pour le Bas-Canada d'une grande ressource, comme produit d'exportation ; il ne s'agit que de produire des chanvres qui puissent rivaliser avec ceux des marchés étrangers ; en cela, nous serons aidés fortement par le sol et par le climat qui sont ici très propices au développement de cette plante.

La culture du chanvre se fait comme celle du lin. Il faut observer que le chanvre, au contraire de toutes les autres plantes, donne des produits beaucoup plus beaux sur une terre qui en a déjà porté, que sur celle qui n'en a jamais été couverte; on peut même obtenir de bonnes récoltes sur des terres qui ont produit constamment du chanvre depuis dix ou vingt ans, seulement chaque année on doit donner une forte dose d'engrais bien décomposés. La quantité de semence varie pour un arpent de un à deux minots, suivant que l'on veut obtenir du chanvre pour graine, de la filasse pour cordages ou pour toiles de différents degrés de finesse. Le chanvre semé dru donne des brins très fins et une fibre propre aux toiles les plus fines, tandis que le chanvre semé clair donne des brins très vigoureux et une fibre grossière propre aux toiles de qualités inférieures et aux cordages. Ce n'est que par l'habitude que l'on peut arriver à connaître exactement la quantité de semence qu'il convient d'employer pour obtenir du chanvre propre à l'usage que l'on a en vue.

Le sol doit être bien ameubli, comme celui que l'on veut affecter au lin ; la semence s'enterre ordinairement

par un léger trait de herse, à un demi pouce de profondeur. Pour ce travail on emploie une herse dont les dents ne doivent pas avoir plus de quatre pouces d'écartement et dont le poids soit tel, qu'un cheval léger puisse la traîner sans effort.

Le chanvre se cultive pour la graine et pour la fibre ; dans quelques pays cependant on sacrifie la graine pour obtenir une fibre plus belle ; dans le premier cas, voici comment on opère : on divise son terrain en planches de six pieds, que l'on prépare ainsi que je viens de vous le dire, puis lorsque le chanvre mâle est mûr, les ouvriers qui le récoltent se servent des rigoles, qui séparent les planches, comme d'autant de petits chemins d'où ils peuvent atteindre, en étendant le bras, les brins qui se trouvent sur le milieu de la planche, sans fouler aux pieds les brins femelles qui portent la graine, et qui doivent rester en terre dix ou quinze jours de plus que le mâle, pour que la graine puisse arriver à parfaite maturité. Ces rigoles servent en outre à recevoir les bottes de chanvre mâles, que l'on ne porte hors du champ, pour éviter des pas inutiles, que lorsque les deux côtés de planches séparées par cette rigole sont récoltés.

Lorsque le mâle est cueilli et mis en bottes d'un pied et demi de circonférence environ, on le porte à l'eau pour le faire rouir.

Je vous ai dit que la femelle ne mûrissait que 15 jours ou 3 semaines après le mâle ; on reconnaît que la graine est mûre lorsque, pressée entre les doigts, elle résiste et que la liqueur laiteuse, quelle contenait dès les premiers jours de sa formation, s'est consolidée ; alors on récolte et l'on met en bottes comme pour le mâle ; puis on forme sur le champ même à mesure que l'on arrache, des tas ou quintaux composés de 25 à 30 bottes chaque. Bien entendu, les racines sont mises en bas, et les têtes sont rassemblées de manière à produire une petite fermentation qui est indispensable pour flétrir la feuille et l'enveloppe de la graine, et permettre l'égrenage. On a le soin de couvrir le sommet de ces quintaux pour empêcher la pluie et la rosée de les pénétrer.

Lorsque le chanvre femelle est resté ainsi, pendant

7 ou 8 jours, on le bat sur un drap que l'on étend au pied des quintaux, après quoi on porte les bottes à l'eau.

La graine s'échauffe facilement, il faut par conséquent ne pas trop l'agglomérer dans le grenier, et la remuer souvent.

Cette méthode de récolter le chanvre réunit de grands inconvénients, en outre elle est très coûteuse, car il faut beaucoup de temps pour trier le chanvre mâle du chanvre femelle. Il vaut mieux semer un petit coin de terre destiné à porter le chanvre de semence, puis ensuite semer toute l'étendue que l'on veut donner à la culture de la filasse, de manière à n'avoir aucun égard plus tard aux porte-graines. Alors, dans ce cas, on coupe son terrain en planches de dix-huit pieds, et lorsque le temps de la récolte est arrivé, on arrache les brins femelles et les brins mâles tous ensemble et à taille ouverte.

On reconnaît que le chanvre est bon à cueillir, lorsque la tige prend une teinte jaunâtre, et que les feuilles du bas commencent à se dessécher. Le chanvre, cultivé pour filasse, doit se porter à l'eau immédiatement après l'arrachage, mais cependant on doit attendre que le nombre des bottes soit assez considérable pour former une berge de trois et quatre pieds de hauteur. Lorsqu'une berge est mise à l'eau, on continue d'arracher jusqu'à ce qu'on ait assez de bottes pour en faire une autre, et ainsi de suite jusqu'à ce que tout le champ soit récolté.

Lorsque le chanvre paraît devoir être assez roui, on visite les meules en commençant par les premières mises à l'eau, ensuite on opère comme pour le lin.

Nous n'avons plus rien à dire qui ait rapport à la production végétale, si vous voulez le permettre, nous remettrons à demain la suite de nos conférences.

Sixième Veillée.

PRODUCTIONS ANIMALES.

L'Ecossais.—La seconde industrie qui a pour objet les productions animales, se divise en plusieurs branches ; elle renferme la vacherie, l'élève et l'engrais des bêtes à cornes, l'élève des chevaux, la bergerie, la porcherie et la volaille. Nous allons dire un mot de chacune de ces branches.

VACHERIE.

Une vacherie a pour but principal la production du lait, dont le cultivateur tire tel parti qui lui semble le plus profitable, eu égard à la position dans laquelle il se trouve. Près des villes, il y a avantage à vendre le lait brut ; mais dans l'intérieur des champs, il convient mieux de faire du beurre, du fromage, d'engraisser des cochons avec les résidus de laiterie, ou d'élever ou d'engraisser des veaux.

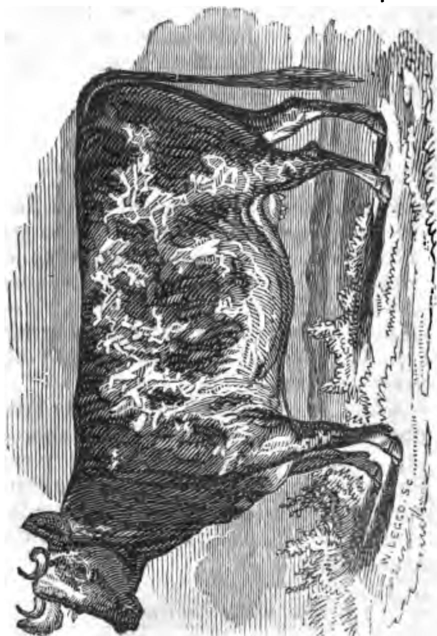
Puisque le lait est le premier produit que l'on attend de la vacherie, il est raisonnable de rechercher les moyens de se procurer le plus de lait possible au moindre frais possible, et pour arriver à ce résultat, il est une foule de circonstances auxquelles on doit avoir égard, et surtout des soins qu'il ne faut pas négliger ; nous allons en parler.

CHOIX DES VACHES.

L'Ecossais.—L'habitant pauvre comme vous n'a pas le choix des animaux ; il se sert pour commencer de ceux qu'il a ; mais une fois que sa position est améliorée, avec de l'argent il peut satisfaire ses goûts.

Quand vous choisirez des vaches, donnez la préférence à la race écossaise dont je vous ai parlé.

Le Canadien.—Est-ce qu'elle est préférable à celle du pays ?



Vache de race Ayrshire.

L'Ecossais.—Oui, pour le cultivateur qui traite bien ses bêtes ; non, pour celui qui n'en prend aucun soin. Les races perfectionnées produisent plus de lait et de graisse que celles qui ne le sont pas, mais exigent un meilleur traitement.

Quelque soit la race dont vous peupliez vos étables, ne choisissez jamais des bêtes de grande taille, parce qu'il a été remarqué que ces bêtes sont très difficiles à entretenir, mangent beaucoup et donnent moins de lait, à proportion de la nourriture qu'elles consomment, que les vaches de moyenne taille. Malheureusement, le cultivateur recherche ordinairement les bêtes qui peuvent flatter sa vue et son amour-propre ; s'il y a deux vaches à vendre, on peut être assuré qu'il ne choisira pas celle de moyenne taille, qui aura tous les indices d'une bonne constitution, c'est-à-dire, une peau souple, des hanches larges, des os minces, des jambes courtes, et un corps volumineux ; tandis qu'il payera un très gros prix pour l'autre animal, haut sur jambes, à la peau adhérente, chargé d'une grosse tête et d'os volumineux, mais doué d'une haute taille ; et cependant avec le fourrage nécessaire à la nourriture de deux de ces colosses, il pourra entretenir trois vaches moyennes, qui lui donneront un tiers de lait de plus, et qui, quand elles seront vieilles, coûteront bien moins à engraisser.

SOINS A DONNER AUX VACHES.

C'est surtout des bons soins prodigués aux vaches que provient la grande quantité de lait.

Les soins à donner aux vaches varient suivant les différentes saisons.

L'été, lorsqu'elles sont au pacage, on doit veiller à ce qu'elles aient constamment de l'eau, et les mettre à l'ombre pendant les heures les plus chaudes de la journée. Le pâturage doit-être abondant, et s'il ne suffit pas pour les nourrir largement, le cultivateur doit faire en sorte d'avoir à leur donner, chaque soir en rentrant, une bonne ration de fourrages fauchés en vert.

Il est plus avantageux de tenir les vaches fermées pendant la nuit, que de les laisser coucher au pâturage, parce que l'abaissement subit de la température et les grandes rosées, si ordinaires en Canada, sont très nuisibles à la production du lait. A l'automne lorsque les pâtures sont épuisées, il est bon de ne pas attendre que les premiers froids se fassent sentir pour rentrer les vaches à l'étable.

Lorsque les vaches sont fermées et mises au régime d'hiver, l'attention du cultivateur doit-être constamment éveillée ; il doit d'abord pourvoir à ce que ses bêtes soient logées chaudement, sainement et cependant à ce que l'air et la lumière ne manquent pas dans l'étable. Les vaches doivent être ensuite pourvues soir et matin d'une abondante litière, et étrillées au moins une fois par jour.

La régularité de la distribution des repas n'influe pas moins sur la bonne santé des bêtes, que la propreté ; On doit donc distribuer les repas toujours à la même heure. En hiver, il suffit de panser deux fois par jour, le matin à neuf heures, et le soir à quatre heures. On doit éviter tout ce qui peut distraire et tourmenter les vaches entre les repas, alors elles se couchent, ruminent en repos, et s'entretiennent en bon état avec beaucoup moins de nourriture que lorsqu'elles sont agitées.

NOURRITURE DES VACHES A L'ÉTABLE.

La nourriture des vaches à l'étable doit être abondante et de bonne qualité. Une vache de moyenne taille, c'est-à-dire pesant cinq cents livres(viande nette), consomme par jour trente lbs. de bon foin, ou l'équivalent ; avec quinze lbs. de foin, vingt lbs. de betteraves, et dix lbs. de paille, par jour. Une bonne vache peut conserver son lait pendant huit mois, donner du lait de très bonne qualité et un fumier très riche, et de plus elle peut se tenir constamment en bon état de chair ; alors si, pour une raison quelconque, on veut s'en débarrasser, on trouve facilement un acheteur, sans qu'il soit besoin de dépenser beaucoup de temps et d'argent pour l'engraisser. Les vaches étant bien nourries, on est encore assuré d'avoir au printemps des veaux bien

faits, vigoureux, faciles à élever ou à engraisser.

Mais si, comme on le fait généralement dans cette province, on laisse les animaux pendant tout l'hiver dehors, si on ne leur donne à manger que de la paille ou autre nourriture aussi peu substantielle, il arrive qu'au printemps beaucoup de vaches périssent d'inanition ; ce qui reste fait des veaux chétifs, le fumier est à peu près perdu, et la lactation, peu abondante dès le jour même du vêlage, finit avec l'herbe, c'est-à-dire, ne dure que cinq mois ; enfin la meilleure des races, avec un pareil régime, finit par devenir la moins bonne.

Le Canadien.—Vous ne pensez donc pas que l'on puisse nourrir les animaux pendant tout l'hiver avec avantage en ne leur donnant que de la paille ?

L'Ecossais.—De tous les fourrages, que l'on donne communément aux animaux domestiques, la paille est le moins nutritif ; elle est bonne pour lester l'estomac, mais non pour le nourrir ; il faut nécessairement, pour en tirer parti, lui adjoindre des aliments plus substantiels, tels que le foin, les racines, les grains, etc.

C'est surtout à l'approche du printemps, à l'époque du vêlage, que les soins et l'abondance de la nourriture doivent augmenter.

Lorsque le moment du vêlage approche, ce qui est facile à connaître, il faut séparer des autres la vache malade, et la mettre dans un lieu où elle puisse être libre et ne pas être tourmentée. Si, faute de logement, l'on est forcé de la laisser à l'étable, on doit veiller à ce qu'il n'arrive pas d'accident par le fait de ses voisines. On a le soin ensuite d'accumuler de la paille sous les jambes de derrière, afin d'élever l'arrière-train et de prévenir une chute de matrice. Le plus souvent le part se fait sans accident, mais quelquefois le travail est long et difficile, alors il est bon d'aider à la mère, mais il faut le faire avec beaucoup de prudence. J'ai vu bien souvent de pauvres bêtes succomber parce que l'on avait cherché à faciliter la sortie du veau, en le tirant brusquement. Si la vache éprouve de la difficulté à vêler, on doit avant d'y mettre la main lui donner un breuvage chaud et fortifiant et ensuite laisser agir la nature.

Si ce moyen n'amène aucun résultat, il faut alors

saisir le veau par les deux pieds et le tirer très doucement, en appuyant du côté des jarrets de la mère. Quand la vache a vêlé, on la laisse en repos pendant un quart d'heure, puis on lui donne une boisson chaude dans laquelle on jette un peu de farine. (Nous dirons plus tard comment on doit traiter les veaux.)

LAITERIE.

L'Ecossais.—La laiterie est assez lucrative dans le Bas-Canada, aussi c'est principalement pour le lait que l'on entretient les vaches dans ce pays ; il est donc de toute importance de s'appliquer à faire de bon beurre et de bon fromage. Les femmes canadiennes possèdent à un suprême degré la qualité indispensable au succès de la manutention du laitage, je veux dire la propreté.

Le Canadien.—C'est vrai, mais pourquoi ne réussissent-elles pas généralement à faire d'aussi bon beurre que les Ecossaises ?

L'Ecossais.—Seulement parce qu'elles n'expriment pas assez leur beurre pour en tirer tout le lait ; et c'est si bien la seule raison, que les Américains achètent le beurre Canadien pour le manipuler de nouveau et le vendre ensuite chez eux comme beurre de première qualité.

Il faut donc s'attacher à bien manipuler le beurre pour tirer de la laiterie le meilleur parti possible. Ce serait perdre mon temps que de vous dire toutes les façons qu'il faut donner au beurre pour le rendre de première qualité ; ces choses là ne s'apprennent qu'en les voyant exécuter. Une femme qui désire s'instruire sur ce point ne peut mieux faire que de visiter quelque laiterie bien tenue, et surtout quelque ménagère excellant dans l'art de manufacturer le beurre. Il n'est pas une femme qui ne se fasse un plaisir de montrer ce qu'elle sait bien faire.

DE L'ÉLEVE DES VEAUX.

L'Ecossais.—Pour avoir de bons veaux d'élève, il

faut s'attacher à donner aux vaches un étalon bien choisi.

Le cultivateur qui désire élever de beaux animaux ne doit pas craindre de faire quelques dépenses qui lui seront certainement remboursées plus tard ; ainsi je voudrais voir les agriculteurs les plus aisés de chaque paroisse se réunir en société pour acheter, suivant les besoins de la localité, un ou plusieurs étalons, qui seraient d'abord affectés au service des vaches des souscripteurs, et ensuite au service des vaches des habitants ne faisant pas partie de l'association, et qui paieraient, bien entendu, une prime aux intéressés. Ces étalons pourraient être mis en pension chez le cultivateur le plus soigneux de la paroisse, qui certainement serait fier de ce choix, surtout s'il était suffisamment rétribué.

Par ce moyen, s'il était dirigé avec méthode et uniformité, tout le Canada possèderait bientôt une bonne race de bêtes à cornes.

Après le choix du taureau viennent les soins à donner à la mère et dont nous nous sommes suffisamment entretenus, puis ensuite les soins à donner aux jeunes veaux.

Il y a plusieurs manières d'élever les veaux. On les laisse têter, ou on les fait boire au baquet. C'est cette dernière méthode qui est adoptée dans tous les pays où l'agriculture est portée à un haut point de perfection ; mais pour en obtenir de bons résultats, il faut beaucoup de soins et de patience. Lorsque le veau est né on le laisse lécher par sa mère, après quoi on l'éloigne d'elle pour toujours. On l'essuie, on le sèche et s'il fait froid on le couvre. On lui donne ensuite à boire le premier lait de sa mère, lait qu'il faut bien se garder de jeter parce qu'il a des propriétés purgatives que n'a pas l'autre lait, et qui sont nécessaires au nouveau-né.

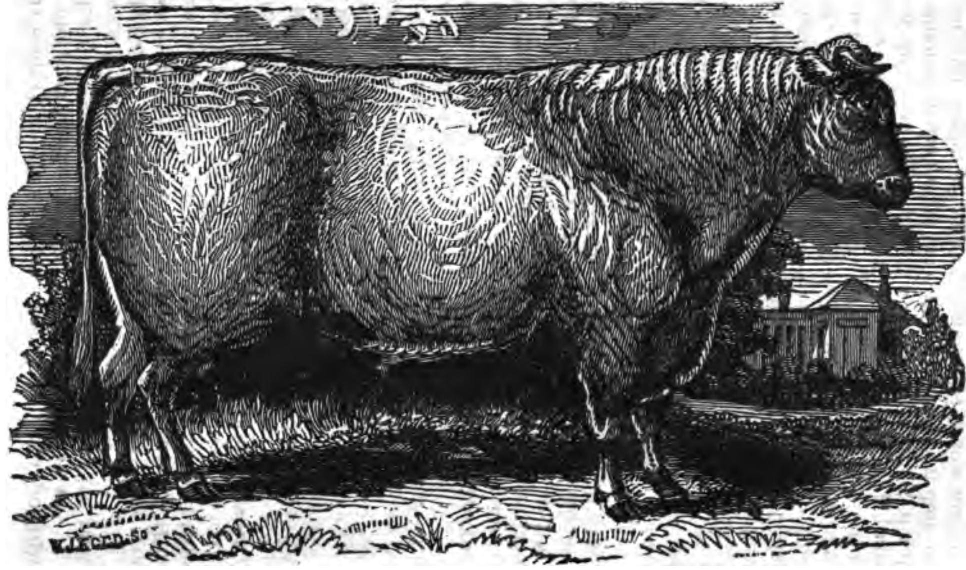
On fait boire le veau dans un petit baquet en bois, dans lequel on ne verse que peu de lait à la fois pour qu'il n'ait pas le temps de refroidir, et pour que le veau puisse toucher au fond avec ses lèvres. Pendant les quinze premiers jours on ne donne au veau que du lait pur,

après quoi on peut le nourir de lait écrémé que l'on fait tiédir. La ration d'un veau est d'ordinaire de dix à douze bouteilles par jour ; à mesure que le veau grandit on mêle à sa boisson un peu de farine. A l'âge de trois mois on peut lui donner de l'herbe tendre, mais peu à la fois pour commencer. Toutes les fois que l'on fait subir à un animal un changement de régime, il faut que ce changement ait lieu insensiblement si l'on veut prévenir le dépérissement du sujet et souvent sa perte.

DE L'ENGRAISSEMENT DES BETES A CORNES.

L'Ecossais.— L'engraissement des bêtes à cornes me paraît pour le moment une industrie peu profitable à cause du peu d'importance des marchés, et des mauvaises dispositions à l'engraissement de la race Canadienne ; aussi ferons-nous bien de nous en tenir à engraisser nos vaches de réforme. Le procédé le plus profitable est, à mon avis, de laisser tarir la vache que l'on veut engraisser dès le commencement des herbages, pour la vendre à l'automne.

Si elle n'est pas suffisamment grasse en quittant la pâture, on la met à la crèche pendant un mois ou six semaines, pour lui faire manger les quelques grains déterriorés que l'on peut avoir, ou quelques minots de farine de pois et d'avoine mêlés.



Teaurau à courtes cornes d'Ecosse.

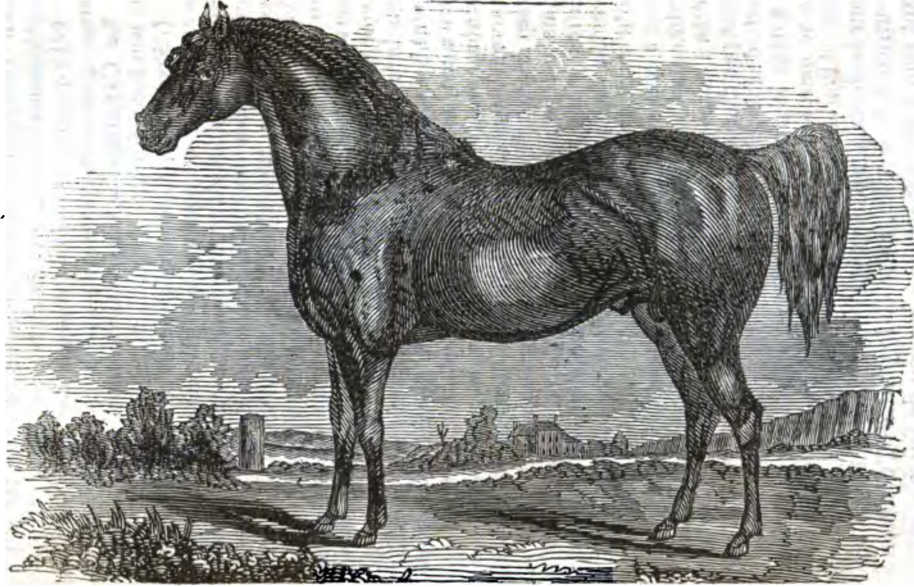
DU CHEVAL.

L'Ecossais.—Savez-vous, monsieur Jean, pourquoi les chevaux Canadiens sont généralement bons ?

Le Canadien.—Eh ! M. Mac, c'est.... c'est parce que ça doit-être comme ça.

L'Ecossais.—Il valait tout autant dire que vous n'en savez rien, à moins que, comme le père Mathias, vous ne croyez au sort. Au moyen de cette phrase sacrementelle : " Ça doit-être comme ça, ou ça devait arriver", le père Mathias explique tout et se console de tout. Dernièrement, par suite de l'incurie de la mère, un petit enfant du voisinage se laisse tomber dans le feu, et meurt des suites de ses brûlures ; le père Mathias survient et s'étonne des larmes et des regrets de la pauvre femme. "Çà devait arriver, dit-il, vous eussiez tenu votre enfant par la main la nuit et le jour qu'il en eut été de même, c'était dit qu'il serait brûlé, dès lors à quoi bon se lamenter ? "

Ce matin, je le rencontre, et comme d'habitude il me fait ses doléances ; il se plaint de la misère, il se plaint de sa condition, il se plaint de ses enfants, il se plaint de tout le monde enfin ; fatigué de l'entendre, je lui dis qu'il n'a à se plaindre que de lui seul, et que si, au lieu de se promener et de perdre son temps à jaser avec l'une et avec l'autre, il soignait mieux ses champs et ses bêtes, il ne serait pas dans la misère, et n'aurait qu'à se louer de tout le monde et de son sort. Eh bien ! quelle a été sa réponse ? Vous ne le devineriez jamais. "Ah ! Monsieur Mac, m'a-t-il dit, de ce ton nasillard que vous lui connaissez, vous avez beau dire que bien labourer et bien fumer ça fait bien récolter, moi, sans vous donner de démenti, je dis que cela n'y fait rien. Qu'on travaille bien ou qu'on travaille mal, c'est bien toujours la même chose, quand ça doit pousser, ça pousse bien, sans qu'on s'en donne la peine ; quand c'est dit qu'un nomme doit avoir de la chance, il a de la chance, quand c'est dit qu'un homme n'en doit pas avoir, rien ne lui en saurait donner. Si je suis malheureux, si ma terre ne pousse pas, c'est que ça doit être comme çà."



Cheval Canadien croisé Anglais.

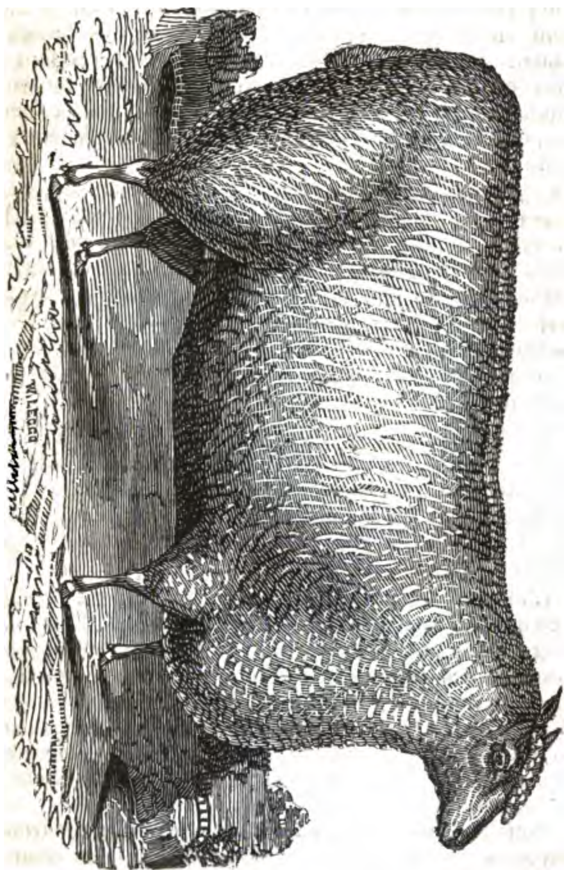
cheval qui puisse traîner un lourd fardeau, et les chevaux lourds ne conviennent pas à notre pays. Si le Canada était, comme votre pays d'Ecosse, parsemé de villes à des distances très-rapprochées et reliées entre elles par de bonnes routes, oh ! alors, il y aurait avantage à avoir des chevaux de première force ; mais nous n'avons que trois ou quatre villes où il y ait des marchés, et ces villes sont à de grandes distances, nous sommes donc obligés de charger peu, mais d'aller vite, surtout pendant l'hiver. Quand il gèle à faire fendre les pierres et qu'il poudre, je voudrais bien vous voir traîné par un lourd cheval qui mettrait sept ou huit heures à faire les sept lieues qui vous séparent de la ville. Allez, vive nos petits chevaux ; il n'y a rien de mieux pour nous tirer d'un mauvais pas. Vos chevaux anglais ou américains ne brillent pas à côté d'eux, quand il s'agit de traîner un fardeau et de courrir avec, et cela vingt-six jours sur trente, comme les chevaux des habitants qui conduisent du bois à la ville pendant tout l'hiver. D'ailleurs, c'est par la sobriété que nous les rendons doux et dociles et d'un entretien économique.

L'Ecossais.—Eh bien ! puisque vos chevaux sont si bien appropriés à vos besoins, efforcez-vous au moins d'en conserver la race, ce que vous ne pouvez faire que par de bonnes alliances, et en conservant précieusement les étalons capables de donner de bons et beaux produits.

Je voudrais voir la société d'agriculture de chaque comté avoir en sa possession trois ou quatre beaux étalons pour le service du comté, et veiller avec sollicitude à la réproduction de ce précieux animal.

DU MOUTON.

L'Ecossais.—Il serait difficile, je crois, de trouver un pays où l'on prenne moins de soins des moutons qu'en Canada. L'été, ces pauvres bêtes trouvent une nourriture assez abondante, mais pendant l'hiver combien n'ont-elles pas à souffrir et de la neige, et du vent, et du givre, et de la faim ! Aussi, dans quel état arri-



Mouton du Vermont.

vent-elles au printemps ! Celles qui survivent à ce mauvais traitement peuvent à peine se tenir debout, perdent leur laine, et sont pour la plupart couvertes de gale ; toutes choses que l'on pourrait prévenir facilement en tenant les moutons à l'abri sous des hangars pendant les gros temps d'hiver et surtout pendant la nuit, en les faisant coucher sur une litière toujours fraîche, en ne laissant point accumuler le fumier sous eux, et enfin en leur donnant une nourriture convenable.

Les pailles de foin, d'avoine et de froment, conviennent très bien pour hiverner les moutons. A l'approche de l'agnelage, il est bon d'ajouter à la ration de paille une ration de son ou de racines coupées et mêlées avec du foin. Il est utile de placer dans la bergerie, à une hauteur de deux pieds du sol, environ et contre les murs, quelques pierres de sel gris que les moutons viennent lécher avec plaisir, ce qui les préserve de bien des maladies.

Les habitants, pour obtenir de bons troupeaux, doivent se résoudre à ne plus laisser errer les béliers à l'aventure, ainsi que cela se voit communément ; on ne doit mettre les béliers avec les brebis qu'aux temps de la monte, et lorsqu'elle est finie on doit les séparer.

L'époque de la monte doit être calculée de manière à ce que les agneaux naissent au printemps, lorsque la neige est à peu près partie. Il faut un bélier pour vingt brebis. On devrait n'employer les mâles à la reproduction que lorsqu'ils ont atteint vingt mois, et ne les garder pas plus de cinq ou six ans ; et même, quand on n'a qu'un petit troupeau, il est préférable de changer de mâle plus souvent pour éviter les funestes effets de la consanguinité.

Pour les moutons, les habitants de chaque paroisse devraient se cotiser, et envoyer le plus habile d'entr'eux dans les contrées où se trouvent de bonnes races, dans le Vermont par exemple, pour choisir et acheter quelques bons béliers, qui bientôt auraient régénéré la race dans toute l'éteudue de la paroisse.

DU PORC.

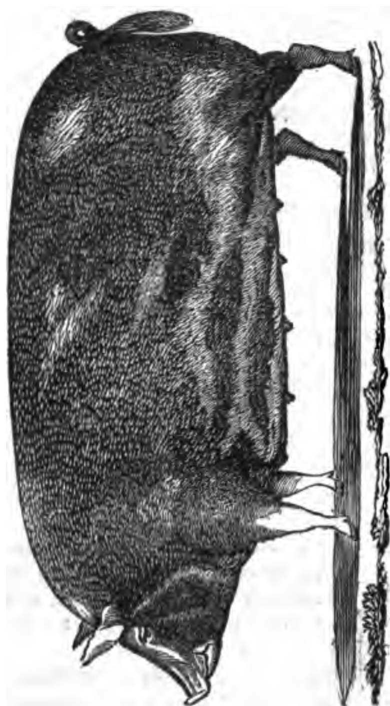
Tout ce que j'avais à vous dire relativement aux cochons, je vous l'ai dit dans nos premiers conférences. Ce que l'habitant canadien a de mieux à faire, c'est de se débarrasser le plus tôt possible de la race du pays, pour la remplacer par une des belles races anglaises qui, outre l'avantage de donner une chair plus délicate, s'engraissent bien plus facilement, et sont beaucoup plus fécondes.

Touchant la race porcine, je n'ai plus qu'à vous prevenir contre un préjugé généralement répandu dans ce pays-ci, et qui est de croire que le porc est un animal sale par nature. Moi je prétends qu'il est sale par force, et parce qu'on le retient claquemuré dans un réduit infect, dégoûtant, d'où il sortiait bien vite s'il était libre. Si parfois l'on voit les porcs en liberté se vautrer dans la boue, c'est parce qu'ils recherchent la fraîcheur pour atténuer le malaise qu'ils éprouvent par suite de l'échauffement continuel que leur occasionnent l'état de graisse vers lequel on les pousse et la malpropreté où on les maintient.

Pour avoir de bons et beaux animaux, il faut, pendant les chaleurs de l'été, mettre les porcs dans un endroit propre où il y ait de l'ombre et de l'eau, et de temps en temps les bouchonner fortement avec un torchon de paille.

DE LA VOLAILLE.

L'Ecossais.—Si vous voulez avoir quelques renseignements sur ma basse-cour, et connaître le mérite de telle ou telle variété de poules, oies, dindes ou canards, adressez-vous à ma femme, c'est elle qui est chargée de cette partie de mon exploitation. Tout ce dont je me préoccupe, c'est d'empêcher le vagabondage de ces pillards emplumés qui, sur le plupart des fermes, causent des dommages considérables. Pour éviter cela, j'ai fait construire, au-dessus de l'écurie de mes vaches, un poulailler dans lequel la volaille passe l'hiver à l'abri du froid; et pour l'été j'ai établi le parc qui est à l'angle nord de mon jardin. Ce parc est fait en perches de quatorze à quinze pieds de hauteur, entrelacées de



Porc Anglais race Bershyre.

manière à ne permettre au plus petit poulet de passer au travers ; le bas est renforcé par des planches jusqu'à une hauteur de 4 pieds. Tous les mois on rogne une aile aux poules pour qu'elles ne puissent sauter pardessus. Au milieu de ce petit parc se trouve de l'eau recueillie dans un réservoir en briques où les oies et les canards vont barbotter ; des cabannes sont établies dans un coin pour les oiseaux aquatiques et audessus sont placés les nids des poules. Une fois que ces travaux ont été faits, je me suis déchargé bien vite sur ma femme du soin de ce *département* parce que, soit dit entre nous, je n'aime à voir la volaille que sur ma table, à l'heure du dîner.

LE CANADIEN.—Mais ne trouvez-vous pas que les poules renfermées pondent moins que les poules libres ?

L'ECOSSAIS.—C'est vrai, mais la différence est compensée bien au-delà par les avantages que je retire de leur réclusion. Si on laisse la volaille libre, tous les champs environnant la maison sont au pillage, le jardin voit tous ses semis dévorés ; les œufs se perdent, et de là tapage infernal à la maison, les femmes s'accusent de ne savoir ou vouloir chercher les nids, ou elles soupçonnent quelques gourmets du voisinage de venir clandestinement s'éclaircir la voix ; souvent il arrive malheur aux couvées ; on ne voit partout que fiantes et plumes, sur les fourrages, dans les crèches, sur les voitures, sur les harnais ; enfin, à l'époque des moissons, les granges sont envahies et de grands dommages sont causés, plus encore par les pattes que par le bec ; bref, il n'est pas un œuf qui ne coûte à son maître deux fois plus qu'il ne vaut. Voilà pourquoi j'ai condamné à une prison perpétuelle toute volaille qui voit le jour sur mon établissement.

Quoique je n'aime pas la volaille, je suis forcé néanmoins de reconnaître que l'on en retire d'assez beaux bénéfices lorsque l'on sait bien s'y prendre : ma femme m'a bien des fois agréablement surpris en m'apportant le produit de ses ventes, mais aussi elle prend de sa basse-cour un soin, un soin !....

LE CANADIEN.—M. Mac, il se fait tard, renvoyons à demain la suite de notre conversation.

Septième Veillée.

L'Ecossais.—Ah ! M. Jean, qu'avez-vous donc ce soir ? Vous êtes tout boulversé, il y a donc du nouveau chez vous ?

Le Canadien.—Oui, mon cher voisin, il y a du nouveau, et du nouveau qui me cause un grand chagrin, je ne le puis cacher ; et puisque je vous ai avoué ma peine, je ne puis mieux faire que de vous en dire la cause, peut-être pourrez-vous me donner quelques bons conseils qui me tireront d'embarras. Vous connaissez François, mon fils aîné.

L'Ecossais.—Oui, celui, si je ne me trompe, que vous avez fait instruire pour en faire un prêtre.

Le Canadien.—Précisément, j'espérais qu'un jour mon fils prendrait la soutane, et deviendrait le guide de sa famille et le soutien de la religion, mais, malheureusement, il n'en sera pas ainsi ; l'état ecclésiastique ne convient pas à M. François, il m'en a fait l'aveu ce matin ; l'état de son père lui convient encore moins, et je vois même, à son air, qu'il se trouve déplacé dans ma maison et qu'il a presque honte d'appartenir à une famille de cultivateurs. Qu'il ne fasse pas un prêtre, je le comprends si telle n'est pas sa vocation, mais qu'il regarde ses frères et sœurs avec dédain, qu'il méprise son père et sa mère à cause de leur profession *abjecte* comme il l'appelle, voilà ce que je ne puis souffrir sans me plaindre, d'autant plus que je me suis imposé les plus grandes privations pour payer sa pension au collége et lui donner de l'instruction.

L'Ecossais.—Vous dites qu'il a fait ses études, il doit être par conséquent assez savant pour se créer une position et se passer de vous, pourquoi alors ne quitte-t-il pas le toit paternel qui le fait rougir pour chercher un emploi conforme à ses goûts ?

Le Canadien.—Il paraît que lorsque l'on ne sait que du grec et du latin on n'est encore bon à rien dans le monde, et qu'il faut faire des études spéciales pour arriver à connaître une profession quelconque.

L'Ecossais.—Vous avez raison, en sortant du collége, les jeunes gens savent très peu de chose, ils n'y ont appris qu'à apprendre, et sont presque tous incapables de gagner leur vie.

Le Canadien.—Il faut bien qu'il en soit ainsi ; car mon fils me presse maintenant de m'imposer de nouveaux sacrifices pour lui donner une position convenable.

L'Ecossais.—Et que veut-il faire ?

Le Canadien.—Il n'est pas encore décidé s'il se fera notaire, avocat ou médecin.

L'Ecossais.– Bah ! le pays regorge de ces messieurs, et si ça continue, nous aurons bientôt plus de docteurs que de malades, et plus d'avocats que de causes. Et qu'attend-il de vous pour embrasser l'une de ces professions ?

Le Canadien.—Il attend que je vende jusqu'à la dernière de mes bêtes, peut-être même ma terre pour lui faire faire ce qu'il appelle sa cléricature.

L'Ecossais.—Je prévoyais bien où vous alliez en venir ; si j'ai voulu vous tirer cet aveu, c'est afin que vous ne puissiez chercher à excuser l'ingratitude et l'orgueil de ce fils aîné qui devait faire votre joie, et qui aujourd'hui ne médite rien moins que votre ruine et celle de ses frères, pour satisfaire sa vaniteuse ambition. Votre position, relativement à votre fils, est vraiment digne d'intérêt, aussi suis-je disposé à faire tout ce qui dépendra de moi pour ramener ce jeune homme à de meilleurs sentiments, et le détourner de ses projets. Si vous voulez, demain, le conduire avec vous, je sonderai ses intentions, et bientôt j'aurai vu ce qu'on peut attendre de lui ; mais, quoiqu'il arrive, gardez-vous de ne jamais distraire de votre avoir ce qui est indispensable soit pour la roulement de votre ferme, soit pour son amélioration, parce qu'un jour vous serez vieux et vous ne pourrez vivre que de ce que vous aurez acquis.

Le Canadien.—Mais, mon fils me fait entendre que, si aujourd'hui je me dépouille pour lui fournir les moyens de percer dans le monde, un jour il me payera de reconnaissance et ne me laissera manquer de rien, non plus que toute ma famille..

L'Ecossais.—Défiez-vous de ces belles protestations. Si votre François vous dédaigne aujourd'hui, il pourrait bien vous renier un jour. Combien ne voyez-vous pas, de toutes parts, des enfants ingrats refuser aux auteurs de leurs jours la modique pension, moyennant laquelle ceux-ci leur ont abandonné tout leur bien, et vous voudriez espérer plus d'un fils qui vous donne déjà tant de marques d'orgueil et d'ingratitude !

Le Canadien.—Tout ce que vous me dites là est bien la pure vérité. Chez beaucoup d'habitants, la reconnaissance et la piété filiale ne sont pas les vertus dominantes.

L'Ecossais —Et à quoi cela tient-il ? Je vais vous le dire : C'est au mauvais exemple que l'on doit attribuer, en grande partie, la propagation des vices qui déshonorent l'humanité. Si beaucoup de vieillards sont devenus un objet de dégoût pour leurs enfants, s'ils manquent de soins et d'égards, si lorsqu'il fait froid ils n'ont pas la meilleure place au foyer, s'ils sont privés des meilleurs morceaux à la table même de leurs fils, c'est parce qu'eux-mêmes ont fait souffrir leurs pères en présence de ceux qui leur infligent aujourd'hui ces mauvais traitements. Si nous voulons être respectés, soignés par nos enfants quand nous serons vieux, nous devons nous-mêmes commencer par respecter, soigner et honorer nos parents, et donner à nos enfants l'exemple de cette piété filiale que Dieu lui-même a recommandée à l'homme.

Pour en revenir à la situation présente, je vous engage fort à ne vous point dessaisir de ce que vous possédez.

Le Canadien.—Je vais vous amener demain mon fils, afin que vous puissiez lui faire de sages observations, et le dégoûter de ses projets.

Ne vaudrait-il pas mieux qu'il employât tout son savoir à tirer le meilleur parti possible de notre terre, et à transmettre à ses frères un peu de l'instruction qu'il a reçue. Certainement, s'il agissait ainsi je me ferais un plaisir et un devoir de rétribuer ses soins autant qu'il me serait possible. Pour ce soir, M. Mac, vous me permettrez de me retirer ; j'ai l'esprit trop préoccupé pour vous entendre avec fruit : à demain.

Huitieme Veillée.

Le Canadien.—Mon cher voisin, je vous présente mon fils François, arrivé depuis peu de la ville, et savant comme un livre ; il sait le grec et le latin, c'est tout dire ; le voilà maintenant homme fait ; il ne lui manque plus que de faire choix d'une profession, et c'est pour cela qu'il est venu me demander de l'argent et mes conseils : pour de l'argent, je n'en ai point ; quant aux professions, je ne connais que la mienne, et encore bien imparfaitement, je ne puis en conséquence lui donner aucun avis sûr ; mais vous, mon bon voisin, qui avez beaucoup voyagé, qui connaissez les hommes et les choses, vous pourrez certainement nous être utile dans cette circonstance.

L'Ecossais.—Avant de donner mon avis, il faut que je sache ce que M. François prétend faire.

Le Fils.—J'ai passé sept années au collége, j'ai fait un cours d'études complet, et mon père vient de vous le dire, je connais beaucoup les langues mortes ; en conséquence je suis fermement décidé à tenter les chances d'une profession libérale : je veux me faire avocat ou médecin.

L'Ecossais.—Très bien, mais pour arriver à avoir un diplôme, il faut cléricaturer, et pour faire cette cléricature, il faut de l'argent ; or, votre père vient de vous dire qu'il n'en a pas à vous donner.

Le Fils.—N'a-t-il pas des vaches et des chevaux qu'il peut vendre ? l'honneur de compter un bourgeois, un homme de profession, dans sa famille, vaut bien la peine qu'il s'impose des sacrifices.

L'Ecossais.—Ce serait un honneur payé trop cher. Votre père ne doit pas seulement penser à vous, il a d'autres enfants à élever ; il a sa vieillesse et tous les besoins qui l'accompagneront à prévoir, et pour tout cela ses petites ressources ne sont pas de trop ; et j'en suis certain, vous êtes trop bon fils, frère trop dévoué, pour

vouloir que des intérêts si chers passent après les vôtres.

Le Fils.—Eh ! que voulez-vous que je fasse ? me mettre dans le commerce ? mais, pour faire du commerce, il faut des capitaux, et, d'ailleurs, payer un apprentissage. Chercherai-je mon avenir dans les arts ou les sciences? Il faut encore beaucoup d'argent pour subvenir aux dépenses des études spéciales, et encore je ne serai pas certain de trouver de l'emploi après avoir fait mes cours. Si je désire me faire médecin ou avocat, c'est que, pour l'une et l'autre de ces professions, il ne faut pas de mise de fonds, et que la clientèle est au plus adroit.

L'Ecossais.—Vous vous donnez beaucoup de peine, mon ami, pour trouver une profession capable de vous faire vivre ; cependant, vous en avez une devant vous, la plus belle, la plus noble de toutes, celle d'agriculteur.

Le Fils.—Je veux croire que l'agriculture soit la plus utile des sciences, mais la profession d'agriculteur est-elle bien la plus honorable des professions, ou plutôt la plus honorée? C'est ce que je nie. Voyez de quelle manière l'on traite,dans les villes,l'humble habitant des campagnes,lorsqu'il se hasarde à en franchir les portes; chacun, depuis le plus bas artisan jusqu'au plus haut citadin, s'ingénie à profiter de la simplicité du *bonhomme* pour surprendre sa bonne foi. Dans les assemblées publiques, prend-on la peine de lui demander son avis? dans les administrations se préocupe-t-on *sérieusement* de ses intérêts? et dans nos fêtes nationales, pouvez-vous jamais signaler un habitant à la place d'honneur? oui, je le répète, que l'agriculture soit honorable, j'en conviens, parce qu'il ne dépend pas plus de l'homme d'en rabaisser la dignité, qu'il dépend de lui de flétrir la vertu, mais que l'agriculteur soit respecté et honoré, il n'en est rien; voilà pourquoi je désire embrasser tout autre profession.

L'Ecossais.—Ce que vous venez de dire était vrai il y a quelques années, mais n'existe plus aujourd'hui. Trop longtemps, il faut en convenir, la civilisation ur-

baine a dédaigné l'homme des champs, mais, grâce à la propagation des lumières, les choses sont bien changées; et si la réaction, qui s'opère tous les jours dans les esprits à cet égard, n'est pas encore complète, elle est en voie de le devenir. En Canada, comme en Europe, l'agriculture compte pour ses plus ardents protecteurs les hommes les plus éclairés; elle a ses conseils de prud'hommes ou sociétés d'agriculture, ses journaux, ses encouragements publics; elle est représentée auprès du gouvernement par un ministre spécial chargé de rechercher ses besoins et de défendre ses intérêts; enfin, il ne se fait plus rien maintenant dans les administrations qui ne tende à lui assurer des privilèges. Aussi, la position sociale de l'habitant s'améliore sensiblement de jour en jour, et sera, avant peu, dans des conditions qui ne laisseront plus rien à désirer, pourvu que celui-ci aide un peu au mouvement par l'amélioration de sa culture, par l'abandon de ses vieux préjugés et par la culture de son esprit au moyen de l'instruction. L'instruction, l'instruction, voilà le niveau des hommes. Si l'agriculteur veut élever sa profession au rang des professions libérales, il n'a pour cela qu'un moyen, qu'il s'instruise. Ce que je vous dis là est si vrai et si bien compris en Europe que, pour relever l'agriculture aux yeux des peuples, autant que pour en tirer le meilleur parti possible, on s'est empressé de toutes parts, et en Angleterre surtout, de créer pour la jeunesse des colléges agricoles.

Le Fils.—Que sont ces colléges, quel est leur but?

L'Ecossais.—Nous avons dit que l'agriculture est aujourd'hui considérée comme une science et bien plus comme la plus utile, la plus difficile, la plus importante de toutes les sciences; il est donc raisonnable d'enseigner cette science à ceux qui l'ignorent et qui veulent lui demander des moyens d'existence; voilà pourquoi on a créé des colléges où la théorie et la pratique de l'agriculture sont professées ensemble; en sorte que beaucoup de jeunes gens qui, comme vous, ont fait des études classiques, sans trop savoir à quelles fins elles les mèneraient, sont fort heureux d'entrer dans ces colléges, d'où, après deux ou trois années de

continuer à lui être à charge ; et de m'acquitter envers mon père de tous les sacrifices qu'il s'est imposés pour me donner de l'instruction, et qu'un mouvement d'orgueil coupable m'a fait un instant oublier.

L'Ecossais.—Très bien.

Le pere.—J'avais bien raison de dire que M. Mac pourrait par ses bons conseils me sortir d'embarras. Allez, mon cher voisin, on en trouve rarement des hommes comme vous qui, pour mettre leurs voisins dans la bonne voie et leur épargner *du trouble*, veulent bien prendre la peine de les diriger et de leur communiquer ce qu'ils savent. Combien pourrais-je vous en citer qui sont riches et instruits et qui gardent tout pour eux, fortune et instruction. C'est fier ce monde là ; si un pauvre habitant allait leur demander des conseils, ils ne voudraient pas seulement se donner la peine de desserrer les dents, à moins d'être payés grassement.

L'Ecossais.—Je crois que vous êtes un peu trop prévenu contre la classe instruite de la société ; il y a parmi elle, soyez en convaincu, beaucoup d'hommes qui se font un plaisir, et même regardent comme un devoir de se rendre utiles aux autres en leur faisant part de leurs connaissances ; et plus nous avancons dans ce siècle de progrès, plus les hommes se persuadent que celui qui manque d'instruction a tout autant droit à assistance que celui qui manque de fortune, et que partager avec son prochain l'instruction que l'on a reçue est une œuvre tout aussi méritoire que de verser une légère aumône dans la sébille du pauvre.

Le Fils.—Monsieur Mac, soyez assuré d'avance de toute ma reconnaissance et de tout mon dévouement.

L'Ecossais.—Mon ami, je ne vous demande, pour toute récompense, que de faire pour d'autres ce que je veux bien faire pour vous.

Messieurs, c'est assez causé pour ce soir, si vous voulez bien le permettre, nous remettrons à demain la suite de nos conférences.

EPILOGUE.

CHERS LECTEURS,

Avant de vous donner le compte-rendu des autres conférences de l'Ecossais, de M. Jean et de son Fils, je désire me convaincre de l'utilité de ce travail, et comme c'est par l'appréciation que vous ferez des premières que je pourrai juger du mérite des suivantes, je vais attendre que vous ayez lu celles-ci, avant d'aller plus loin.

Cependant, comme vous pourriez être impatients de savoir ce qu'il est advenu de la détermination de M. François, je vais vous dire en deux mots où ce jeune homme en est aujourd'hui.

Voici déjà deux ans qu'il a pris en main la direction de la ferme. Vous pourriez croire peut-être que notre jeune agriculteur, plein d'amour propre et de confiance dans sa science de collége,a, dès le premier jour, cherché à mettre son père de côté pour se faire seul maître ; non, François a été mieux avisé, il a pensé avec raison que son grec et son latin,ne lui seraient d'aucune utilité dans sa culture, tandis que la vieille routine de son père, quoique bien défectueuse sous beaucoup de rapports, pourrait lui être d'un grand secours. D'ailleurs, François est bon fils, en conséquence il s'est contenté d'une part dans l'entreprise. La partie pratique, c'est-à-dire la mise à exécution des travaux, a été abandonnée à M. Jean, tandis que François s'est réservé l'administration ; ce qui ne l'empêche pas de mettre la main à l'œuvre quand cela est nécessaire. L'un et l'autre sont dirigés par les conseils et la méthode de l'écossais, et marchent rapidement dans la voie des améliorations.

L'entente la plus cordiale, la plus parfaite règne dans la ferme, parce que chacun sait se tenir à sa place. La mère seule trouble parfois la bonne harmonie par ses exigences. C'est que les femmes ne se laissent pas facilement gouverner ; surtout quand, comme Madame Jean, elles ont pendant longtemps porté les culottes, il est fort difficile de les contraindre à ne plus faire à leur tête : mais François, je vous l'ai dit, est bon

fils ; au lieu d'attaquer de front l'opiniâtreté de sa mère, il tourne l'obstacle, et par sa douceur et sa persévérance, il finit toujours par rester le plus fort.

C'est par ces moyens que, sans manquer de respect à ses parents, il est parvenu à faire cesser une foule d'abus et de dépenses inutiles et ruineuses. Ainsi, vous ne verriez plus aujourd'hui ce luxe de voiture et de toilette qui existait autrefois. Avant ces réformes, quand M. Jean conduisait au marché du grain ou d'autres denrées, l'argent de la vente était de suite converti en chiffons, chapeaux, robes *à la nouvelle façon*, si bien que l'on revenait souvent à la ferme sans un écu dans la poche ; mais maintenant ce n'est plus cela. La tenue de la famille est décente, mais simple et peu couteuse, vu que les éfoffes à la nouvelle façon ont été abandonnées pour celles plus solides qui se font dans le ménage.

Toute la maison faisant partie de la société de tempérance, il a été supprimé du chapitre des dépenses un article dégoûtant,qui avait bien contribué pour sa bonne part à empêcher la prospérité de la ferme. C'était l'article des boissons spiritueuses. M. Jean n'était pas un ivrogne, mais il aimait à prendre *son nécessaire*, et ce nécessaire, qui consistait en quatre ou cinq verres de boisson par jour,le mettait quelques fois hors de son assiette ; ce dont quelques gaillards adroits profitaient toujours pour lui faire faire quelques mauvais marchés, quelques échanges désavantageux. Sous l'influence de l'alcool, M. Jean devenait querelleur, l'esprit de chicane s'emparaît de lui ; et alors,pour une pagée de clôture renversée, pour une poule échappée sur son terrein, pour un dommage de deux sols, il entreprenait volontiers un procès à dépenser 50 piastres. Aujourd'hui, plus de ces chicanes ; quand il se présente une difficulté à trancher, un cas grave à décider entre voisins, on prend M. Mac pour arbitre ; on le connaît pour être loyal, juste, éclairé, et l'on s'en rapporte à ses jugements. Tous les habitants, soit dit en passant, devraient bien faire de même et, au lieu de s'épuiser à plaider, prendre pour arbitre de leurs différens un des hommes des plus sages et les plus instruits de la paroisse.

Revenons à François.

Aussi bon frère que bon fils, le temps qu'il ne consacre pas aux travaux de la ferme, il l'emploie à l'instruction de ses puinés, filles et garçons; déjà quelques uns savent lire et écrire. C'est surtout pendant les veillées d'hiver qu'il exerce les plus habiles par des lectures à haute voix, auxquelles plusieurs habitants du voisinage viennent assister ; tantôt c'est une lecture d'un livre de morale,tantôt d'un livre d'histoires instructives et amusantes, et le plus souvent de livres traitant de l'agriculture. Après la lecture, François interroge les assistants et les anime à la discussion ; chacun fait valoir son avis, l'appuie d'exemple tirés de ses expériences ou de celles faites par d'autres ; et de cette manière le temps se passe utilement. Pendant ces lectures suivies de com mentaires, les femmes travaillent et gardent le silence, ce qui leur coute à vrai dire boaucoup, mais après les choses serieuses viennent les divertissements, car il faut bien rire un peu, alors elles rattrapent le temps perdu en donnant cours à leurs plaisanteries qui sont d'autant plus agréables,que l'on en a été privé pendant la majeure partie de la veillée.

Avant ces soirées utiles, les voisins venaient bien aussi veiller chez M. Jean, mais à quoi passait-on le temps? Les hommes fumaient, et parlaient de la pluie et du beau temps, et les filles médisaient des voisines, et cela, pendant quatre et cinq heures, tout le temps que durait la veillée, si bien que tout le monde s'ennuyait à en mourir,et s'allait coucher en maugréant l'hiver et ses interminables soirées. Tandis qu'aujourd'hui ces mêmes cultivateurs bénissent le ciel d'avoir départi au Canada cette saison rigoureuse qui féconde la terre, et donne à l'habitant le loisir de cultiver son intelligence pendant que ses bras se reposent.

Enfin, tout va bien chez M. Jean, les champs et les animaux commencent à avoir meilleur mine,parce que les uns et les autres sont bien traités, aussi les frères de François prennent-ils du gout à la culture. Parmi eux, il y en avait deux qui parlaient d'aller, quand ils seraient plus forts, travailler dans les chantiers du Haut-Canada, mais la prospérité de la ferme, tout en leur

donnant du goût pour leur profession, les retient sous le toit paternel. D'ailleurs, François s'oppose à leur émigration, et il a beaucoup d'ascendant sur eux. " Si les émigrans Canadiens avaient du cœur, leur disait-il un jour, ils ne mettraient jamais les pieds dans les chantiers. S'ils tiennent à *bûcher* du bois, qu'ils aillent coloniser nos townships et bûcher pour leur propre compte. Mais se faire les pioniers, les sapeurs de la civilisation, marcher la hache à la main au-devant des Européens pour faciliter leur établissement ! non, les Canadiens ne devraient pas le faire. Qu'ils travaillent plutôt à améliorer leur culture et à rester paisibles possesseurs des terres que leurs pères ont défrichées et quand ces terres ne pourront plus leur suffire, qu'ils défrichent pour leurs enfants. Du reste, quels avantages les jeunes Canadiens retirent-ils de cette émigration momentanée ? ils gagnent assez d'argent pour se vêtir, et puis c'est tout. Quelle belle fortune qu'un bel habit ! retenez bien cela mes deux frères, il n'y a que les *sots* qui attachent du prix à un bel habit, les gens de bon sens prefèrent le mérite. Eh bien ! quel grand mérite ont donc les ouvriers des chantiers ? Pour la plupart, ceux qui reviennent sont joueurs, ivrognes, débauchés ; leur santé est ruinée par les durs travaux auxquels ils ont été assujettis. Voilà tout ce que recouvre ces beaux habits."

" Je sais bien que la terre de notre père ne peut suffire à établir tous ses enfans, mais ne pouvons-nous pourvoir à notre établissement sans aller ruiner notre santé et notre moralité dans ces chantiers de malheur ? si assurément, et voilà ce que nous allons faire. Ceux qui seront nécessaires à la culture de notre ferme resteront avec le père, et recevront par an un gage égal à celui qu'ils pourraient gagner ailleurs, tandis que les autres iront en service chez des étrangers. Lorsque chacun de nous aura ainsi travaillé pendant six ou sept ans, il connaitra son métier, et il aura assez d'argent pour acheter une terre faite, ou au moins pour s'établir convenablement dans un township ; seulement, il faudra que pendant tout son service, au lieu de dépenser ses gages,comme cela se pratique d'habitude,en vê-

tements, au jeu, etc., il les porte à la caisse d'épargne."

" Il n'est pas difficile pour un bon laboureur de trouver à gagner six piastres par mois, en sus de sa nourriture ; or, 6 piastres par mois font en sept ans 126 louis. L'intérêt de cet argent suffisant à l'habillement, un jeune homme, qui commence à aller en service à 20 ans, peut avoir à 27 ans, 126 louis, et je puis ajouter que si les filles en faisaient autant de leur côté, quand elles seraient en âge de se marier, elles pourraient avoir un mobilier suffisant pour un jeune ménage, et les 126 louis du mari seraient alors employés exclusivement à l'établissement de la ferme. "

Les deux frères approuvèrent cette idée. Et je sais que, pour leur part, ils désirent que François, en récompense des services qu'il rend à la famille, demeure un jour seul possesseur de la ferme paternelle.

Tous les jours François, inspiré de l'amour de son pays et de son prochain, s'efforce d'être utile à tout ce qui l'entoure : aussi il est aimé et respecté par tous ceux qui le connaissent.

Je ne veux pas terminer, cher lecteur, sans vous dire que François songe à prendre une femme. Sa mère, toujours un peu vaniteuse, voudrait bien que son fils le bourgeois fît la cour à la fille d'un gros habitant de la paroisse, non pas tant parce que cette jeune fille aura de la fortune, un jour, que parce qu'elle a reçu une éducation *comme il faut*. Mais François ne veut pas en entendre parler, ce qui contrarie beaucoup sa mère qui aurait bien voulu avoir une belle dame pour bru. " Julie ne voudrait pas de moi, disait un jour notre jeune homme à sa mère ; ne voyez-vous pas que cette jeune demoiselle, ayant reçu la même éducation que les jeunes filles de la ville, ayant appris tout, excepté ce qui convient à une ménagère de campagne, ne se soucie guère de passer sa vie dans une ferme où elle ne pourrait faire apprécier ses talents pour la danse et la musique. Elle rêve, j'en suis sûr, un homme de profession, des salons dorés, un équipage, des chiffons, un monde enfin que je ne pourrais que lui faire entrevoir ; elle serait malheureuse avec moi, et moi je souffrirais de son ma-

laise. La femme qui convient à un fermier, ma mère, est une femme qui sache trouver le bonheur dans la vie de famille et dans la condition de son mari, qui soit capable de remplacer le maître dans ses absences, de commander à ses engagées les travaux qui regardent les femmes et de les surveiller, de tenir des comptes exacts des dépenses du ménage et des produits de la basse-cour, d'instruire ses enfants pendant leur première jeunesse, et de donner à ceux-ci, comme à ses engagés, comme à son mari, l'exemple de la douceur, de l'humilité, du travail et de toutes les vertus qui peuvent, seules, faire supporter à une femme la solitude d'une ferme. D'ailleurs, ma mère, si la femme du fermier n'est pas chargée de faire venir l'argent au coffre-fort, c'est elle qui est chargée de le conserver. Voyez après cela si je puis songer à épouser une femme qui a été élevée dans le luxe et pour le luxe, et dont les goûts ne peuvent être satisfaits qu'à grands frais. Ce n'est pas que je veuille déprécier la femme du monde; car, comme la fermière, elle a bien son mérite : seulements je prétends que cette fleur ne peut que languir en végétant sur une ferme."

Notre jeune homme a-t-il tort, a-t-il raison ? cher lecteur, je vous le laisse à penser.

FIN.

Table des Matières.

RECTIFICATIONS LES PLUS NECESSAIRES.

Page 15,	ligne	33,	lisez : *peu*	au lieu de :	*peut*
" 25	"	34	" *n'exigeant*	"	*n'exige*
" 29	"	22	" *semé*	"	*qui*
" 32	"	24	" *le* pacage	"	*la* pacage
" 87	"	16	" *or à votre âge*	"	or, *qui etc.*
" 93	"	1	" *des hersages que*	"	*des hersages ; que etc.*
" idem	"	16	" *qu'elles rencontreront*	"	*qu'ils* rencontreront etc.
" 101	"	20	" *vous engage donc à*	"	vous engage donc *de, etc.*,
" 109	"	20	" *épierrée*	"	*et pierré*
" 137	"	32	" *gardez vous de jamais.*	"	*de ne* jamais, etc.

